Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 25 OCTOBRE 1963 PRIX 10c

Il faut éviter ici les inju. commises ailleurs (Jean Lesage)

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a invité les Canadiens français à ne pas commettre envers la minorité anglaise et les autres minorités, les injustices dont leurs compatriotes ont été victimes dans les autres provinces du Canada.

Au cours d'un discours à l'emporte pièce prononcé au diner de clôture du congrès annuel de la Fédération Libérale du Québec, le premier ministre a affirmé de façon catégorique que la communauté canadienne-française forme une nation.

"Cette nation canadienne-française, majoritaire sur le territoire du Québec, en déborde les frontières. Et nous devons malheureusement constater que trop souvent la promotion sociale des Canadiens français en dehors du Québec, a été fonction de leur perte d'identité culturelle.

"Aussi le gouvernement du Québec se reconnait-il des devoirs envers ces minorités canadiennes-françaises d'outre-frontières et entend-il les protéger."

M. Lesage toutefois a tenu à souligner que l'expression "le peuple du Québec" ne signifie pas la même chose que l'expression "communauté canadienne-française".

"Le peuple du Québec, c'est l'ensemble de tous les citoyens qui habitent à l'intérieur des frontières du Québec. Que ces citoyens appartiennent à la communauté canadienne-française, à la communauté canadienne-anglaise, ou aux différentes communautés de néo-canadiennes, ils n'en sont pas moins partie intégrante du peuple du Québec. Cet ensemble politique organisé devient la société politique du Québec dont l'état est l'âme dirigeante."

M. Lesage explique qu'étant donné la prépondérance de l'élément canadien-français dans l'état du Québec, le gouvernement du Québec sera largement l'expression de la communauté canadienne-française.

L'hon. M. Pearson met en lumière le rôle important des Coopératives

QUEBEC — Dans une déclaration émise à l'occasion de la Semaine nationale de la Coopération, célébrée cette année du 13 au 20 octobre, le premier ministre du Canada souligne "le rôle important que jouent les coopératives dans la vie économique et sociale canadienne".

L'hon. Lester B. Pearson note que "le bon fonctionnement d'une société démocratique exige la participation d'institutions nombreuses disposées à y apporter leur concours" et il précise que les coopératives méritent une considération spéciale à cet égard.

Basées sur l'effort personnel et l'entraide, préoccupées constamment de l'éducation de leurs sociétaires, les coopératives sont devenues "une partie intégrante de la vie canadienne", déclare le premier ministre.

Après avoir signalé les nombreux services d'ordre économique que les coopératives ont rendus tout particulièrement aux producteurs primaires dans les différentes régions du pays où elles sont établies, l'hon. Pearson appuie sur le fait qu'"en encourageant la participation de leurs membres à l'activité économique et communautaire, ces institutions contribuent au développement de l'esprit civique".

La Semaine de la Coopération est célébrée d'un bout à l'autre du Canada et donne lieu à des manifestations nombreuses et variées, principalement sur le plan local.

Il s'agit d'une semaine d'éducation et de propagande dont les objectifs généraux sont:

1) stimuler l'enthousiasme et la fierté des coopérateurs en leur faisant prendre plus nettement conscience de l'importance du rôle que joue leur mouvement;

2) faire connaître au grand public la nature, les buts et les réalisations des coopératives;

3) amener les coopérateurs engagés dans les divers secteurs de l'activité économique à collaborer plus étroitement les uns avec les autres et à se rendre mieux compte qu'ils font tous partie d'un seul et même grand mouvement.

Il existe présentement au Canada plus de 2,800 coopératives de toutes catégories, groupant audelà de 1,600,000 membres. Il s'y ajoute quelque 4,600 caisses populaires, réunissant elles-mêmes plus de 2,700,000 sociétaires. Et, pour compléter le tableau, il faudrait ajouter les centaines de milliers de membres des coopératives ou mutuelles d'assurance. Va sans dire qu'un grand nombre de coopérateurs font partie de plusieurs coopératives en même temps, ce qui rend difficile l'élaboration de statistiques tout à fait précises.

Propagandistes de l'O.N.F. en réunion d'étude à Saskatoon

MM. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, Man., et Alfred Champagne, de Saskatoon, Sask. (originaire de St-Norbert, Man.), sont au nombre des responsables de l'Office National du Film au Manitoba et en Saskatchewan qui tiennent présentement trois journées d'étude à Saskatoon pour mieux connaître la situation présente et mieux orienter leur travail à l'avenir. On sait que MM. Gagné et Champagne sont respectivement responsables au Manitoba et en Saskatchewan de la promotion du film français dans les paroisses, les écoles, les diverses organisations culturelles.

M. Guy Frégault dans l'Ouest

M. Guy **Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, représentera le ministre, M. Georges Lapalme,** au cinquantième anniversaire de fondation de la **Bibliothèque publique de Moose Jaw, Sask., ce 25 octobre. M. Frégault prononcera une allocution.**

Le 27 octobre, le sous-ministre se rendra à Gravelbourg, Sask., où il représentera également le ministre, à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque du collège Mathieu. M. Frégault adressera aussi la parole en cette circonstance.

Le ministère des Affaires culturelles s'intéresse vivement aux minorités de langue française de l'Ouest canadien — et d'ailleurs — et sa présence ne manque pas de soutenir l'effort valeureux de nos frères de ces régions éloignées qui tournent leurs yeux du côté du Québec où ils comptent trouver l'appui moral et l'aide en général dont ils ont besoin afin de lutter efficacement pour leur survivance.

(Communiqué)

Rapport du Congrès

Le rapport du Congrès des Instituteurs, préparé par une équipe bénévole paraitra dans le prochain numéro de ce journal.

Contrat du barrage de la rivière Qu'Appelle

Le gouvernement fédéral vient d'adjuger à trois entrepreneurs associés de la Colombie-Britannique un contrat d'au delà de 9.5 millions de dollars pour la construction du barrage de la rivière Qu'Appelle, en Saskatchewan. La nouvelle a été rendue publique récemment par le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays. MM. Emil Anderson, Square et Coleman Collieries, de Hope, en C.-B., sont les adjudicataires du contrat qui, individuellement, est le plus important accordé en rapport avec la construction du barrage de la rivière Saskatchewan-sud. Leur offre était la moins élevée d'un groupe de quatre, la plus élevée étant de 15.8 millions de dollars. C'est la première fois que les entrepreneurs précités se voient accorder un contrat des 35, au montant de $66 millions, déjà terminés ou en voie de réalisation au barrage de la Saskatchewan-sud.

Le Ministre a précisé que les travaux commenceront immédiatement.

Le barrage projeté, qui aura 90 pieds de haut et 9,000 pieds de long, sera situé dans les eaux d'amont de la Qu'Appelle, à 25 milles environ du remblai principal du barrage de la Saskatchewan-sud. Le but de la nouvelle construction sera de régulariser le débit des eaux qui coulent du réservoir de la Saskatchewan-sud dans la vallée de la Qu'Appelle. On s'attend que le réservoir ainsi formé soit rempli en 1967, lors du centenaire de la Confédération. Le nouveau barrage permettra également de maintenir le niveau d'eau des lacs de la vallée, qui servent avant tout à des fins récréatives et à accroître les surfaces irriguées. L'un des premiers objectifs agricoles du projet est de fournir de l'eau d'irrigation aux terres situées dans le voisinage du barrage principal.

Le contrat du barrage de la Qu'Appelle prévoit la construction d'un remblai de terre, de conduits d'évacuation en béton armé, de puits de réglage et d'un bassin de tranquillisation. On estime que les travaux entraîneront le déplacement de 17 millions de verges cubes de terre, le tassement de 13 millions de verges cubes, l'emploi de 900,000 verges cubes de matériaux de filtrage, de 10,000 verges cubes de béton armé, de 450,000 verges cubes d'enrochements ainsi que le creusage de puits de décharge.

La soirée de gala des Anciens du Collège de St-Boniface a remporté un véritable succès, samedi soir dernier, dans trois des grands salons de l'hôtel Royal Alexandra, à Winnipeg. Elle groupa près de 400 personnes venues de tous les coins de la province du Manitoba: St-Boniface, Winnipeg, St-Vital, St-Pierre, Ste-Anne, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Malo, Somerset, Letellier, St-Léon, St-Lazare, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, La Broquerie, etc. Au tout début de la soirée les invités d'honneur furent présentés au public: les membres du Conseil d'Administration, M. Damien Giordani, consul de France, S. H. le maire J.-P. Guay, M. Albert Vielfaure, député de La Vérendrye, etc. Dans la photo "officielle" en haut, l'on voit, de gauche à droite, Me Maurice Arpin, vice-président du Conseil d'Administration, M. Bernard Aubry, président de l'Amicale des Anciens, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège et secrétaire du Conseil d'Administration, et l'hon. juge Alfred Monnin, président du Conseil d'Administration. Les autres membres du Conseil d'Administration sont: Son Exc. Mgr M. Baudoux (représenté au Gala par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse cathédrale), MM. Louis Bazin (St-Claude), Robert Bockstael (St-Boniface), le Dr F. P. Doyle (Ste-Anne-des-Chênes), le Dr Clément Lavoie, Roland Couture, Jean Comeau, Léo Rémillard, Charles-E. Huot et le R. P. Louis Rostaing, S.J., tous de St-Boniface.

Dans la photo plus bas nous voyons un des nombreux petits groupes qui se formèrent au cours de la soirée: de gauche à droite, M. le Dr et Mme André Lachance, Mme et M. Aimé Normandeau, Mme et M. Claude Couture, tous paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens de Windsor Park à St-Boniface. Au sein de ce groupe comme ailleurs dans les trois salles réservées pour le grand gala il y eut maintes poignées de mains, maints souvenirs d'antan revécus. On dit que certains Anciens revoyaient de leurs confrères d'autrefois après 20 ou 30 ans de séparation. A noter que plusieurs membres du clergé prirent part à la fête, ne se sentant nullement dépaysés dans cette atmosphère de saine gaieté et de fraternelle amitié. (Photos Napoléon)

Le programme du Symposium du Centenaire, à Winnipeg

Le président du comité du Symposium, l'hon. juge A.-M. Monnin, présidera à l'ouverture du Symposium, dimanche soir. Le président du Conseil, le Dr Norman A. MacKenzie, portera la parole et le Ministre des Services publics dans le Cabinet manitobain et président du comité provincial du Centenaire au Manitoba, l'hon. Maitland Steinkopf, souhaitera la bienvenue aux délégués.

Lundi, M. Alan M. Clarke, du Conseil canadien du Civisme, présidera les délibérations sur les programmes de **voyages/échanges à nature éducative**, secondé par les panélistes suivants: MM. Jean-Pierre Jinchereau, Fédération nationale des Etudiants des Universités canadiennes; Douglas Mayer, Entraide universitaire mondiale du Canada; J. H. Biggar, Visites interprovinciales; Fred Caloren, **Student Christian Movement**; et Mlle Valérie Forbes, Conseil canadien du Civisme.

Simultanément, le lundi à la séance d'étude sur les **communications,** M. Yves Jasmin, de la Société Ford-Canada, agira comme modérateur d'un panel composé de MM. George V. Ferguson, rédacteur-en-chef du **Montreal Star**, Scott Young, du **Toronto Globe and Mail**, Ross Munro, du **Winnipeg Tribune**, et Paul St-Pierre, du **Vancouver Sun**. L'après-midi, M. Alan M. Thomas, de la **Canadian Association for Adult Education**, présidera un panel composé de MM. L. R. Sherman, de CJAY-TV, Winnipeg, Vincent Prince, de **La Presse**, Montréal, Charles E. Dojack, de **National Publishers Ltd.**, Winnipeg, et F. G. Brander, de **Maclean-Hunter Publishing Company**, Toronto. Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, agira comme rapporteur.

M. Vincent Prince

Le conservateur des **Canadiana Collections, Royal Ontario Museum**, M. Scott Symons, est conférencier au **diner du lundi soir**. Son sujet: Le Canadien d'expression anglaise.

Les travaux reprennent lundi soir après le diner par les séances sur les **spectacles militaires et les productions "son et lumière"** comme projets-types du Centenaire. MM. Peter H. Bennett, de la **Canadian Breweries Ltd.**, Jean Lagassé, du Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Geoffrey C. Andrew, de la Fondation des Universités canadiennes, et Edmond Bissonnette, du Conseil du Centenaire de la Confédération, dirigeront les discussions sur les spectacles militaires à grand déploiement. MM. R. John Pratt, maire de la ville de Dorval, Qué., Bernard Lalande, du Conseil canadien du Bien-être, Eric Handbury, du Georgian Bay Theatre, et Pierre Arnard, de **Philips Electric**, présenteront "son et lumière".

Détails du programme

Mardi, on entendra les rapports de chacune des séances du jour précédent, de même que les détails de la programmation du Centenaire des organisations manitobaines.

Le même jour, un des commissaires de l'Administration nationale du Centenaire sera le conférencier au déjeuner de fermeture.

A compter de 3 heures de l'après-midi, le dimanche 27 octobre, l'inscription se fera dans le **Colonial Room** de l'hôtel Royal Alexandra. Les frais d'inscription de $10.00 comprennent le diner du 28 octobre, le déjeuner du 29, les services généraux du congrès et le rapport de l'assemblée.

Les délégués qui désireraient retenir une chambre à l'hôtel Royal Alexandra, sont priés de communiquer directement avec l'hôtel à Winnipeg 2, Manitoba, où des chambres ont été retenues en nombre suffisant pour les participants.

Quatorze évêques sont consacrés à Rome

CITE DU VATICAN — A l'occasion du Dimanche de la Propagation de la Foi, le pape Paul VI a consacré quatorze évêques pour l'Australie, le Congo, l'Inde, la Corée, l'Afrique occidentale, le Pakistan et d'autres nations.

C'est au cours d'une longue cérémonie qui s'est déroulée dans la basilique St-Pierre de Rome que les nouveaux évêques ont été consacrés, en présence de la plupart des 2,200 évêques participant au Concile oecuménique.

Le budget de l'ONU atteint $86 millions

NATIONS UNIES — Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a soumis à la Commission budgétaire de l'assemblée, le budget de l'ONU pour 1964.

Les premières estimations s'élevaient à plus de $96 millions, mais il a dû être réduit à $86,400,000 à cause de la situation précaire des rentrées. Ce budget "strictement conservateur", ne comprend pas les dépenses du Congo, de la force de l'ONU dans le Proche-Orient et les budgets des agences spécialisées.

Le montant total des contributions des divers pays membres au financement de l'organisation s'élèvera à $83,100,000 l'an prochain, soit une augmentation de $3 millions sur le chiffre de cette année.

A la fin de 1963, le déficit du budget de l'ONU atteindra $112,000,000 et la situation des liquidités est "loin d'être rassurante", avec un arrière de plus de $100 millions.



EN ÉTAT DE CONCILE

Les auditeurs de CKSB pourront entendre la voix de M. l'abbé Antoine Hacault, qui accompagne Son Exc. Mgr Maurice Baudoux au Concile à Rome, les vendredi et mardi 25 et 29 octobre, à 7 h. 30 p.m. Il donnera d'importantes informations sur les activités conciliaires.

D'autres bulletins d'information passeront sur les ondes de CKSB: au programme "30 minutes d'information", samedi soir à 9 h. 30, le R. P. Raymond Brechet, S.J., parlera du Concile pendant deux minutes et demie; le dimanche à "Vie croissante" à 6 h., il est habituellement question d'actualités conciliaires; dimanche prochain à 10 h. p.m., le R. P. Robert Rouquette, S.J., parlera du Concile pendant sept minutes à "Terre nouvelle".

N'oubliez pas d'écouter l'"Heure du Concile" chaque dimanche à 5 h. p.m. à CBWFT.

* * *

Les diocésains de St-Boniface ont ressenti une fierté bien légitime, dimanche après-midi, en constatant que leur archevêque, à titre de président de la Conférence Catholique du Canada, a été interviewé le premier au programme conciliaire du poste CBWFT. Mgr Baudoux s'y est révélé bien télégénique. Il a bien voulu attribuer au R. P. G. Baum, théologien de Toronto et converti au catholicisme, l'idée d'insister sur les églises chrétiennes non-catholiques comme véhicules de grâce, par la prédication du Christ, par certains sacrements. Dans le passé l'Eglise catholique a reconnu l'action divine chez les chrétiens non-catholiques en tant qu'individus "de bonne foi". La suggestion de Mgr Baudoux au Concile fait croire à une action divine sociale moyennant les églises "séparées".

* * *

Les nouvellistes commencent à se dégager d'une confusion qui les a frappés pendant quelques jours à la suite d'un vote inattendu sur l'usage des langues modernes dans la liturgie. On explique que les amendements sont votés simplement dans l'affirmative et dans la négative, mais qu'un décret laisse trois choix aux pères: oui, non, et ou avec réserves. Ainsi le vote sur le Chapitre II du schéma sur la liturgie a donné ce résultat: 1,417 oui, 36 non, 781 oui avec réserves. Les réserves, selon un évêque canadien, affectaient 87 amendements proposés. On croit que les réserves visaient une plus grande liberté dans l'usage des langues populaires dans l'administration des sacrements, les concessions du décret étant jugées insuffisantes. Dans un autre cas on a voulu changer le mot "supérieur ordinaire" en faveur du mot "évêque" par rapport à la permission de concélébration de la messe.

* * *

Le débat sur le rôle des évêques dans l'Eglise se résumait ainsi: les évêques sont les successeurs des Apôtres, qui enseignent, sanctifient et gouvernent l'Eglise avec et sous le pape, par le fait de leur consécration. On signale qu'ils sont électeurs du pape et qu'ils sont trois pour les consécrations épiscopales.

D'autre part, l'Eglise est monarchique. Est-ce que les évêques exercent leurs pouvoirs en dépendance de l'autorité pontificale (de droit positif)? Un orateur a dit que son coeur favorise la juridiction universelle et divine des évêques, mais que son esprit lui conseille la prudence.

* * *

Le schéma sur le peuple de Dieu rappelle les prérogatives et grâces des baptisés, leurs devoirs dans l'évangélisation du monde et dans la préparation du temporel à la vie chrétienne, et les met en garde contre la confusion des valeurs matérielles et spirituelles, et aussi contre la sécularisation. On les invite d'ailleurs à manifester leurs besoins aux pasteurs, avec sagesse, amour, respect, humilité, force.

On distingue prêtre et laïc en parlant de sacerdoce sacramentel et de sacerdoce spirituel.

La distinction entre action catholique et actions des catholiques soulève des difficultés, on suggère qu'il faut tenir compte de la nature de l'action plutôt que de la question du mandat épiscopal.

* * *

L'un des laïcs observateurs n'a pas de difficulté à entendre le latin, car pendant une année, voyageant de New Jersey à New York, il lisait dans le train un livre de poésie en latin.

(Suite à la page quatre)

Sur cette photo l'on voit Mgr Maurice Baudoux qui entre à la salle conciliaire de St-Pierre à l'ouverture de la deuxième session du Concile Vatican II. Dans le plancher du porche, le nom et les armoiries de Jean XXIII rappellent les travaux de réfection que le Pontife avait fait faire pour l'ouverture du Concile en 1962.

NOTES DE LA SEMAINE

Vive la jeunesse

La page "Jeunesse d'Aujourd'hui", autrefois "La Relève", débute cette semaine. Les pressiers ayant des difficultés techniques à lever l'ancre (laver l'encre), nous en profitons pour accorder une couleur verte aux écrits des jeunes. Couleur d'espérance, de chlorophylle vivifiante, de fraicheur. Très convenable, quoi.

Les précurseurs

A l'occasion d'un voyage dans l'Est, un membre de la rédaction a interviewé MM. Hector Héroux et Donatien Frémont, deux premiers rédacteurs de **La Liberté**, à partir de 1913. M. Héroux est encore en pleine activité journalistique au "Nouvelliste" de Trois-Rivières, et M. Frémont est retiré avec ses livres à Verdun. Les lecteurs un peu plus âgés jouiront sans doute des souvenirs de ces vétérans, tandis que les lecteurs moins âgés y trouveront des récits aptes à stimuler leur courage. Cette série débutera la semaine prochaine.

Au menu: du bison

La Société Historique de St-Boniface mérite des félicitations ferventes pour avoir eu l'idée de célébrer son 60e anniversaire au début du weekend consacré au Symposium sur le Centenaire du Canada à Winnipeg et de le célébrer d'une façon typique avec menu canadien de l'Ouest, représentation de son et lumières, à la manière française moderne, vin d'honneur, et surtout une allocution de M. Robert Choquette. Le gymnase du collège sera rempli à craquer samedi soir sans aucun doute.

Lien Québec-Manitoba

M. Guy Frégault sera de passage dans l'Ouest ces jours-ci, sur les traces presque de M. Georges Daigneau, en visite officieuse. Récemment les amateurs de théâtre ont eu le plaisir d'apprécier les talents de M. Julien Forcier et aussi de voir à l'oeuvre une troupe de cinq comédiens de Québec, dans les écoles manitobaines. Tout cela veut dire que l'activité des responsables des affaires culturelles du Nouveau Québec va s'intensifiant de jour en jour.

Exposition inoubliable

Au dire de tous, même des Anglais, l'exposition française à Montréal, organisée au prix d'un million de dollars, est une réussite extraordinaire. M. André Malraux est venu la semaine dernière y ajouter le lustre de son esprit. Les journalistes ne fournissaient pas de recueillir ses phrases lapidaires et scintillantes. Par exemple: "Les Canadiens ne sont pas des Alsaciens-Lorrains qui attendent patiemment pour devenir des Bretons". Il avoua avoir rencontrer des Canadiens seulement à Ottawa et ne pas connaître une Canadienne française, au moment de son arrivée. M. Malraux a dit clairement aussi que le champagne n'était plus le seul symbole de la France, pas plus qu'au Québec le sont aujourd'hui les berceaux.

Démocratie populaire

On commence à se plaindre que le régime de Gaulle a tué la démocratie en France. Le Général s'est rendu récemment en Iran, où il a quitté les voitures (blindées) pour aller se mêler aux foules; cependant, le chef du pays préférait rester en sûreté dans la voiture. C'est une habitude de Gauloise, pratiquée en France qui indiquerait tout de même une certaine popularité.

Lien Ottawa-Québec

Au récent congrès des libéraux de Québec, l'aile gauche est supposée avoir emporté plusieurs victoires, mais le gros lot lui a échappé; il n'y aura pas de séparation entre le parti libéral provincial et le parti libéral fédéral. Les organisateurs ont trouvé un moyen original et pratique de compter les voix: ceux qui favorisaient la séparation sortaient par une porte, et ceux qui favorisaient l'union sortaient par une autre porte. On saura la portée réelle de la décision à la prochaine réunion plénière si autant de gens entrent par ces mêmes portes qu'il y en a de sortis.

Manuels scolaires

Les citoyens du Manitoba qui ont imposé les écoles publiques à la place du système confessionnel ont fait leur travail avec un acharnement digne d'une plus noble cause. En effet la cour d'appel vient de réitérer que la loi actuelle empêche la distribution gratuite de manuels scolaires aux élèves des écoles paroissiales. A rappeler que M. le juge Bénard a indiqué en décision de première instance comment il a fallu amender la loi scolaire en Colombie-Britannique pour atteindre ce but. Mais le Manitoba n'est pas la Colombie-Britannique.

Congé dangereux

Il y eut tellement de fatalités de la route à l'occasion du congé de l'Action de grâces, qu'il va falloir bientôt ajouter un autre congé de l'Action de grâces à l'intention des survivants.

Séparatisme

Maclean's, Le Magazine Maclean, etc., ont fait faire une enquête en profondeur sur la question du séparatisme québecois. Maclean's annonçait les résultats ainsi: "How Many Canadiens Want to Break Up Canada?" Le Magazine Maclean posait la question autrement en couverture, à savoir: "Pour ou contre l'indépendance du Québec?" Deux points de vue assez divergents. Les chiffres? Pour, 13 pour cent; Indécis, 23; Contre, 43; "Connais pas", 21.

Documentation

Merci aux lecteurs qui ont bien voulu nous fournir des coupures de "La Patrie", en date du 3 octobre. Nous en avons maintenant en nombre suffisant.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'ABLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

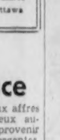
Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 5-4463)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man (Tél.: SP 4-3416)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire



Concert des Jeunesses Musicales de St-Boniface

C'était plutôt de granit que de marbre mais c'était monumental. Entre la Fantaisie Chromatique et Fugue de Bach et les Tableaux d'Exposition de Moussorgsky il n'y eut rien eu que c'eut été déjà un programme considérable.

Il y avait la salle, qui en a pris plus que son compte — et le piano donc! — dans il y à tout de même l'oeuvre. Aurait-il fallu choisir des oeuvres moindres parce que l'espace n'y était pas et que le piano n'avait pas ce qu'il faut? Peut-être, mais c'eut été bien dommage. Doser? C'est vite dit. Car il est bien plus facile de doser pour servir l'oeuvre que pour parer à des insuffisances matérielles. Cela va de soi alors que ceci est contrariant au possible. Autant essayer de voler avec des ailes rognées.

Quoiqu'il en soit, même si le cadre fut quelque peu débordé et si quelques charnières furent un peu bien secouées, il reste que de grandes oeuvres furent rendues de manière grandiose. Rien d'anémique dans le jeu de Mme Andrey Johannesen. Virtuosité transcendante au service d'un enthousiasme de solide complexion. C'est qu'il n'en faut pas moins pour s'attaquer à des oeuvres comme cette Fantaisie de Bach et ces Tableaux de Moussorgsky. Les petits moyens et les pusillanimités n'ont que faire ici.

Ce qu'il peut sembler y avoir d'un peu extérieur dans l'art de Mme Johannessen est largement compensé par un sens de grandeur qui est servi par des moyens plus que suffisants. Et si, de cette oeuvre de Bach qu'elle a jouée, on peut dire que c'est grand, grand sans vaine hauteur, que c'est majestueux, d'une majesté qui n'est pas surtout d'étiquette, si on peut dire que c'est puissant sans violence, sans à-coups, et toujours lumineux sans clinquant, en somme à peu près ce que l'on pourrait aussi bien dire d'un Moïse de Michel-Ange, et si, ayant dit tout cela on ajoute que tout cela a été rendu sans faiblesse par l'interprète, ma foi!, il me semble que l'éloge est de taille. On peut s'en tenir à ça.

Nous a-t-on assez raconté que Bach n'avait pas écrit pour piano, qu'on devrait respecter ses intentions et ne jouer ses oeuvres que sur les petits gratte-cordes de son temps! Il ne disposait de rien de mieux, voilà tout. Pourquoi chercher à limiter les intentions de Bach? Je crois plutôt qu'il a prévu des instruments à venir qu'il faudrait ensuite inventer pour satisfaire à sa musique. Et si nos instruments s'améliorent encore, ce ne sera pas encore, ce ne sera jamais trop bon pour Bach.

Quel contraste, cette Fantaisie, ces Tableaux. Oeuvres aussi différentes que furent différents les deux auteurs, en qui l'on trouve, comme il est dit, deux hommes. Quels destins différents! Ce patriarche vénéré qui s'éteint entouré de sa nombreuse progéniture, ce bohème qui meurt, seul, dans la force de l'âge, en proie aux affres du delirium tremens. Deux auteurs dont l'art semble provenir de sources tout à fait divergentes. Et pourtant nous voici en face de deux sommets. L'un, cime sereine, l'autre massif tourmenté mais éclairés l'un autant que l'autre par la même splendeur de l'art. ("De l'art splendeur immortelle" nous chante la Benvenuto de l'opéra.)

Le promeneur a pris un air nonchalant mais qui ne trompe personne. Il voit des tableaux et nous fait part de ses impressions — en musique. Et c'est une succession de passages, les uns d'un lyrisme délicat, les autres d'un réalisme appuyé, c'est encore d'énormes naïvetés puis des cocasseries ébouriffantes, mais quand éclatent les accords de la "Grande Porte de Kiev" on est aussitôt projeté en plein climat d'épopée. Ce n'est plus seulement une foule qui passe sous "la grande Porte", c'est un peuple, tout un peuple avec toute son histoire, toute sa légende. Et c'est une gloire de sons. Va sans dire que la planiste était heureuse là-dedans. Elle s'en donnait à coeur joie.

J'aimerais entendre Mme Johanneson jouer sur un piano solide, dans une plus grande salle. Peut-être avec un grand orchestre. Pourquoi pas? Et les commentaires! Qui dit que le bilinguisme n'est possible que d'une part?

Bel auditoire, beau début de saison pour les J.M.C. Il a dû se faire du bel et bon travail en certains quartiers. Tant mieux. Félicitations.

Marius BENOIST.



M. Christian Ferras, jeune violoniste de France, sera le soliste invité lors du prochain concert de l'Orchestre Symphonique que dirigera M. Victor Feldbrill le 31 octobre, à 8 h. 40 p.m., dans l'auditorium de Winnipeg. Il jouera le Concerto pour Violon de Beethoven. Né à Touquet, France, en 1933,, il a étudié aux conservatoires de Nice et de Paris. Il a mérité un nombre impressionnant de premiers prix nationaux et internationaux. Son premier concert en Amérique du Nord fut donné à Montréal en 1957-58. Mme Ferras accompagnera son mari à l'occasion de sa première apparition à Winnipeg.

La Défense Civile dit:

Au début de l'évolution d'un cas d'urgence nationale, il peut arriver que vous ayez à vous débrouiller seul pour un certain temps. Pouvez-vous prendre soin de vous-même et de votre famille pour au moins 48 heures?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.



PONTIAC 1964

La silhouette hardie, plus longue, plus large de la Pontiac 1964 allie une carrosserie bien profilée à des lignes nouvelles de l'avant et de l'arrière. La gamme des Pontiac 1964 comprend au total 14 modèles répartis en quatre séries, les modèles Parisienne Custom Sport formant cette année une nouvelle série complète. Le sedan Parisienne quatre portes 1964 est présenté ici. On a maintenu tous les perfectionnements existants du châssis à empattement de 119 pouces, y compris le robuste cadre en X, la suspension entièrement à ressorts à boudin, les freins autorégleurs et beaucoup d'autres. Le V8 standard de 1964 possède un nouvel étrangleur automatique à action rapide. La gamme d'équipements et d'accessoires spéciaux montés sur demande est la plus complète que Pontiac ait jamais offerte; elle permet de livrer la Pontiac 1964 comme si elle était construite sur commande.

Rapport du Centre de St-Boniface au congrès annuel de l'ACTA

Mme Régine Marsh, présidente de la région de l'Ouest de l'ACTA, a assisté au congrès de cette organisation à Montréal, les 17, 18 et 19 courant. Voici le rapport qu'elle a présenté sur les activités de l'Association Canadienne du Théâtre Amateur dans l'Ouest.

"Au cours des mois qui ont suivi le cinquième Congrès National de 1962, nous avons fait un relevé, nécessairement sommaire, des centres canadiens-français dans notre région, c'est-à-dire dans les quatre provinces de l'Ouest.

En général, nous pouvons dire que notre théâtre reflète notre situation de minoritaires luttant non seulement pour obtenir leurs droits mais pour maintenir leur identité même. Présentement, dans l'Ouest, il ne peut être question de qualité esthétique d'un théâtre avancé. Il est question d'exprimer une culture qui veut suivre mais dont les moyens d'y arriver sont trop faibles.

En Colombie-Britannique: La Troupe Molière de Vancouver, fondée sous l'égide de la seule paroisse française de Vancouver, jeune de vingt ans, a présenté en novembre dernier une soirée de trois scènes de "L'Avare", la scène de la rencontre d'Anastasia et l'Affaire de la rue de Lourcine. Cette soirée fut reprise en janvier pour les écoles secondaires anglaises. En avril, la Troupe, dirigée par Mme Blanche Lambert, a pris part au Festival de pièces en un acte de Vancouver et en compétition avec quinze troupes de langue anglaise se classa troisième avec "L'Ours" de Tchékov. M. Jacques Baillaut, président de la Troupe, reçut le trophée de meilleur acteur du Festival.

En Alberta: Nous avons tenté à maintes reprises d'établir une liaison avec les autorités mais sans résultats. Nous persistons.

En Saskatchewan: Il y a nord et sud, difficiles à rapprocher à cause des distances. Au sud dont le centre est Gravelbourg, avec la collaboration établie nous devrions d'ici quelques années recruter au moins deux troupes. Pour ce qui est du nord, la situation est encore imprécise.

C'est au Manitoba, dans les cadres du Cercle Molière de St-Boniface que revient le rôle de maintenir très vivente notre Association.

A notre retour de Trois-Rivières, déjà la pièce "Confucius" de Jacques Ouvrard, de St-Boniface, était en répétitions pour être présentée e. première au début de décembre. L'Atelier des Jeunes du Cercle se donnait au travail d'études suivi de répétitions de "L'Impromptu de Versailles" et de "La Savetière Prodigieuse", présentés à l'occasion de la Journée Mondiale du Théâtre, le 27 mars. En plus, nous préparions le programme du seminar auquel M. Gratien Gélinas participerait en qualité de conseiller. Inutile d'ajouter que ce séminar tenu en janvier fut le point culminant de notre saison. Les bénéfices de telles séances d'études sont extraordinaires et nous les recommandons fortement.

En février et mars, en plus de la soirée de l'Atelier, la Troupe de tournée du Cercle, dirigée par Mme Pauline Boutal, voyageait à travers l'Ouest en fin de semaine pendant que la Troupe du festival dirigée par Jacques Ouvrard reprenait répétitions pour le Festival régional, où elle se mérita le trophée de "meilleure présentation visuelle", signée Christiane LeGoff.

Enfin cette saison exténuante, surtout pour l'atelier des décors, se terminait en mai avec "Piège pour un homme seul", dirigée par Robert Séguier.

Le compte en banque est de $15, provenant des ristournes. Les frais additionnels des cliniques ont été généreusement défrayés par le Cercle Molière et ceux d'administration par contribution personnelle de la part du comité.

Publicité: Au début notre publicité fut difficile mais à force de relations nous avons surmonté les problèmes et la collaboration est maintenant excellente. Nous avons été interviewés à la radio à l'occasion de la Journée Mondiale du Théâtre, le Festival Dramatique et la première au Manitoba Centre qui se montre de plus en plus un de nos adhérents.

Au Festival Dramatique, l'ACTA est reconnue au niveau régional. Nous faisons partie de l'exécutif.

Au nom de l'ACTA, nous avons en novembre, pris part aux discussions sur le théâtre lors du Festival des Arts de l'Université de Manitoba; en mars, avons fait la régie-liaison du Festival; en avril avons fait partie du jury des concours oratoires de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba; et dernièrement avons fait le travail de liaison-française pour la tournée des comédiens de l'Ecole Nationale du Théâtre. Cette tournée dans l'Ouest fut organisée par le Manitoba Theatre Centre.

Pour l'année qui vient, nous appuierons sur la qualité du travail et nous sommes très encouragés depuis le début de la clinique de M. Julien Forcier, qui termine présentement son séjour à St-Boniface. Il sera à Vancouver dans quelques jours. Les bénéfices des conseils de M. Gélinas, des cours et du travail réussi du spectacle "Le lieutenant Tenant" monté pour présentation cette semaine par M. Forcier, sont pour nous d'une valeur infinie en ouvrant à nos gens, le monde du théâtre vivant d'aujourd'hui dont nous avons grandement besoin.

De la part du Centre de St-Boniface, un chaleureux merci.

Respectueusement,

Régine MARSH.

Au Sacré-Coeur de Winnipeg

Collation des diplômes de français aux éléves du Sacré-Coeur, mardi

Quelque 200 élèves de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg ont reçu fièrement leurs diplômes de français de l'AECFM, mardi soir dernier, en présence de leurs parents, du clergé paroissial, de leurs institutrices, d'invités d'honneur dont le dentiste P.-E. LaFlèche, représentant du Manitoba au Conseil de la Vie française, le R. P. G. Ramakers, S.J., visiteur des écoles, M. G. Laberge, gérant de la librairie Fides et orateur invité, le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, etc.

Le programme comporta une partie musicale qu'exécutèrent avec art et entrain pianistes et chantres. Des prix spéciaux, dons pour la plupart de M. Damien Giordani, consul de France, furent offerts aux premiers de chaque classe lors de l'examen français du printemps dernier. Chaque diplômé reçut sa part d'applaudissements au moment où il venait chercher son parchemin.

Présenté à l'auditoire par le R. P. Albert Lafrenière, O.M.I., vicaire, comme gérant de Fides, président de la Fédération manitobaine des APM de langue française et membre de l'exécutif de l'AECFM, M. Georges Laberge dit dès le début de ses remarques, s'adressant particulièrement aux parents: "Il semble bien qu'on ait tout dit au Manitoba au sujet de la langue et de la culture françaises. Tout de même, à titre de père de famille qui veut transmettre à ses sept enfants ce précieux héritage, permettez-moi de vous donner des raisons nouvelles et profondes qui m'aident dans ma fidélité et pourront aussi vous soutenir".

De fait, le conférencier fit preuve d'érudition profonde dans son exposé. Gérant de librairie, il a lu maints livres sur la question et a su les assimiler, les adapter à nos besoins pour que puisse se transmettre sans défaillance, même en tenant compte des difficultés spéciales du milieu manitobain, cette culture française qui est elle-même principe de civilisation. Toutes ses remarques se basaient d'ailleurs sur une étude, étymologique du mot "culture": travail de la terre pour en retirer des fruits, exercice physique, embellissement. Ce qui implique une responsabilité chez les parents-éducateurs, une coopération active des jeunes, un résultat de grandeur et de beauté incomparables.

Le R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, mit fin à cette soirée en remerciant éloquemment le conférencier et en incitant les auditeurs, parents et écoliers, à méditer le message qu'il venait de leur communiquer. "Il nous a apporté des raisons profondément valables pour rester ce que nous sommes, et non pas seulement de vieux clichés usés. Approfondissez ces raisons et conformez-y votre vie au foyer et à l'école".

Quand une personne est assise, les mains inoccupées, elle a sept diables dans son giron, et elle en berce un huitième.

Proverbe islandais.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

AVIS PUBLIC

Le Plan d'Urbanisme Métropolitain

Avis est par les présentes donné qu'à 7 h. 30 p.m., le 21 novembre 1963, dans les salles du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, un Comité spécial du Conseil de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg entendra les objections ou les remarques au sujet du Plan d'Urbanisme métropolitain projeté, en tout ou en partie.

Afin de faciliter une méthode ordonnée d'audiences, les personnes qui désirent se présenter devant le Comité doivent écrire au greffier du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, avant le 21 novembre 1963, et donner un résumé du contenu de leur message.

Une copie du Plan d'Urbanisme projeté, incluant tous les dessins et cartes qui en font partie, se trouve dans les archives au bureau du Directeur d'Urbanisme, 100, rue Main, Winnipeg, et on peut venir l'étudier du lundi au vendredi de 8 h. 15 a.m. à 4 h. 30 p.m.

D. C. Lennox,
secrétaire.

La chronique des Jeunes Travailleuses

"Il faut un commencement à tout"

Depuis un mois tu te demandes peut-être ce qui se passe dans la paroisse-cathédrale. Tu viens à la messe, et comme si rien n'était, voici qu'au prône on fait l'annonce suivante: "Ce soir (c'est le dimanche 15 septembre) soirée récréative pour les jeunes travailleurs et travailleuses de la paroisse". Deux autos, toutes couvertes d'affiches, sont stationnées devant la cathédrale . . . des pancartes annonçant la soirée se trouvent partout dans les magasins, les restaurants, les endroits d'affluence. De plus le jeu de quilles est organisé, de nouveaux gars de nouvelles filles s'y rendent. Tout à coup apparait dans **La Liberté et le Patriote** la Chronique des Jeunes Travailleuses. Et bien plus encore . . . des gars, des filles se rencontrent chaque semaine pour organiser quelque chose de nouveau . . . et ce n'est pas tout, paraît-il, ça ne fait que commencer!

Que se passe-t-il donc? Puisque le travail est commencé que l'intérêt est éveillé, un commencement d'explication s'impose tout de même. Voici ce dont il s'agit.

D'abord qui est concerné? Est concerné tout jeune homme, toute jeune fille qui ne va plus à l'école et qui n'est pas encore marié. Pour plus de précision disons que ceux ou celles qui prennent des cours au M.I.T., ou autres écoles de métiers et qui se mêlent la plupart du temps aux jeunes travailleurs font en réalité partie du groupe déjà au travail. Il s'agit donc d'un mouvement pour les jeunes travailleurs et travailleuses de la paroisse. Une enquête rapide et loin d'être exacte nous révèle qu'il y en a 600 et plus . . . un effectif imposant, n'est-ce pas?

Une autre chose t'inquiète peut-être. "A St-Boniface, rien ne marche, tu vas voir, cette organisation-là va s'éteindre comme les autres". Je suis aussi inquiet que toi. Ah, ça ne tombera pas, parce qu'il y a déjà un bon nombre de gars et de filles engagés. Mais pour ce qui est de progresser . . . c'est encore à prouver; tout dépend de toi. "Entre eux, par eux, pour eux". Voilà la devise. Tu es jeune, généreux, que peut-on demander de plus?

Nouvelles sportives

Aux quilles, cette semaine, le classement des équipes était comme suit:

Equipes	Points
1. A et W	48
2. Fearless Five	46
3. Slumber Kings	43½
4. Alley Cats	42
4. Lucky 5's	38
6. Strikers	36½
7. Newcomers	33
8. Echoes	27
9. Travellers	10

Félicitations à ceux en tête, aux autres: bon courage.

Bulletin social

As-tu eu beaucoup de plaisir au P'tit Café? N'est-ce pas que les artistes invités chantaient, et l'orchestre, qu'en pensais-tu?

Si tu as aimé cette soirée, n'oublie pas de te joindre à nous pour le Gala de Hallowe'en. Dis-le à tes amis. Nous vous attendons tous. Si tu es une de celles qui n'ont pas pu se rendre au P'tit Café, sois maintenant une de celles qui disent: "S'il y a quelqu'un qui manque, ce ne sera pas moi!".

Nouvelles religieuses

Une retraite fermée! Pourquoi en faire une? Je n'ai pas besoin de ça moi, je n'ai pas de problèmes. Si c'est là ton raisonnement, alors, soit que tu n'es pas honnête ou que tu es devenue dangereusement aveugle aux buts importants de la vie. Nous avons tous des problèmes. En sortant de notre milieu de vie habituel, nous pouvons plus facilement envisager ce que nous sommes.

Autres raisons . . . Les conditions sociales actuelles s'attachent toujours au bien-être matériel. Comment trouverons-nous le temps de penser à Dieu? Nous avons un besoin continuel de nous retremper aux sources, d'affermir nos convictions et notre foi.

Durant une retraite fermée bien vécue, des grâces spéciales nous sont accordées. Nous avons à notre disposition durant ce temps un prêtre, expert dans les affaires de l'âme. Nous rencontrons d'autres gens comme nous qui nous inspirent par leurs exemples et qui nous aident par leurs prières.

Si tu doutes encore de l'utilité d'une retraite, demande à quelqu'un qui en a déjà fait une. Bonne chance!

Editorial

L'homme, un dieu, un être supérieur?

Devant celui qu'on appelle "le sexe fort" comment faut-il se comporter?

L'homme est-il un dieu devant lequel nous devons nous agenouiller, abdiquer notre personnalité ou que nous devons servir en esclave? Agir ainsi ne serait pas conforme au plan de Dieu qui veut que les personnalités différentes de l'homme et de la femme s'épanouissent en se complétant.

Si l'homme a certaines tendances du "sexe fort", cela ne signifie pas qu'il doive abuser de sa force, de son autorité. S'il le fait, il manque à sa mission, devient moins humain et sert mal l'humanité, l'Eglise.

L'homme ne peut oublier qu'il n'est que la moitié du monde et que dans la construction de ce monde, il doit tenir compte de la femme et du rôle qu'elle doit exercer.

Tu es d'accord?

Meli Melo

Félicitations aux candidats qui ont remporté une victoire aux dernières élections municipales. Si vous n'avez pas exercé votre droit de vote, n'oubliez pas les élections au Cercle Ouvrier. .

Nous avons maintenant deux équipes . . . l'équipe des soirées Les Gais Lurons qui s'occupent en ce moment du Gala de Hallowe'en et l'équipe de la Plume qui s'occupe de publicité, entre autre de cette Chronique. Aimerais-tu te joindre à nous?

A la semaine prochaine,

CLAUDINE.



Le Major J.-Marcel Marchessault, de Montréal, vient d'être nommé conseiller militaire du groupe de milice 19 du Manitoba, ayant ses bureaux aux casernes de Fort Osborne à Winnipeg.

Officier de la Garde canadienne et ancien parachutiste ayant accompli 89 sauts, le Major Marchessault est de retour à Winnipeg après une tournée au Congo avec les forces des Nations unies. "Tournée la plus intéressante de ma carrière de 25 ans," déclare-t-il lors d'une interview à Winnipeg.

Le Major porte 11 rubans et décorations qu'il se mérita durant son service au cours de la deuxième grande guerre et de la guerre de Corée.

En plus de différents postes militaires qu'il occupa à Winnipeg, le Major Marchessault servit à Calgary, Regina, Petawawa, Ont., et en Allemagne de 1957 à 1959, avec l'armée canadienne.

A l'Institut Pédagogique

Voici un compte rendu des récentes activités à l'Institut Pédagogique:

Le mercredi 9 octobre, nous recevions la visite de deux clubs de football du United College. Nos futures maîtres et maîtresses nous firent honneur en l'emportant 3 à 1 et 2 à 1, respectivement. Un de nos Canadiens français se signalait dans le club des garçons: Paul Chartrand. Le samedi 19 octobre, nos gars rendirent visite au club de l'Institut Pédagogique de Brandon, pour jouer une autre partie de football.

Le "Yearbook" est devenu traditionnel, sinon essentiel, à l'Institut Pédagogique. Pour cette raison, le vendredi 11 octobre, les élèves des classes A à E se faisaient photographier. Le vendredi 18, ce fut le tour des élèves des classes F à M.

Le comité social est en train d'organiser pour ce soir 25 octobre une soirée récréative pour fêter l'Hallowe'en. Le gymnase, par exemple, sera transformé en une caverne pour l'occasion.

Les élections des représentants de chaque classe ont donné des postes de responsabilité à des Canadiens français, dont deux présidents, Jean-Louis Hébert, de la classe B, et Claude Dorge, de la classe L.

C'est bientôt que nous, futurs instituteurs et institutrices, envahirons les écoles du Métro, de Selkirk, de Portage-la-Prairie, de Transcona et de Steinbach. M. Laxdal a placé un grand nombre de Canadiens français dans les écoles de St-Boniface. Je profite de l'occasion pour souhaiter bon succès et bonne chance à tous durant ces trois jours d'observation, du 4 au 6 novembre.

Jean-Paul COURCELLES,
classe B.

En marge d'une conférence

Les trois frontières du Manitoba français

(suite)

Il n'est pas facile de commenter en deux ou trois colonnes une conférence qui couvre dix colonnes d'espace dans le journal, qui contient des jugements sur à peu près tout ce qui se fait (et ce qui ne se fait pas) dans le monde franco-manitobain, et qui trace un programme d'avenir, apte à employer toutes les bonnes volontés pendant au moins dix ans.

Le R. P. A. Ducharme s'est rendu compte lui-même que son effort pouvait pécher par abondance ou par défaut, car il a eu la modestie de parler de ses suggestions comme étant, peut-être, "trop optimistes" ou "trop imprécises". Il a aussi insisté vigoureusement sur la nécessité d'enquêtes approfondies afin que la véritable situation des Franco-manitobains soit dégagée, dans le but de dissiper l'incertitude.

Cette modestie invite des commentaires et laisse aussi aux commentateurs l'occasion de pratiquer eux-mêmes la modestie en limitant volontairement l'étendue de leurs remarques. Dans les lignes qui suivent, par exemple, plusieurs passages de la conférence du Père Ducharme ont été laissés délibérément de côté, quoiqu'ils renfermaient des opinions ou des affirmations pour le moins discutables. Mais enfin, si l'on peut comparer de grandes choses à de petites, le "renouveau" de l'Eglise, que Jean XXIII a lancé, a débuté un peu dans la confusion, à cause de l'ampleur de schémas hâtivement élaborés, sans trop de préoccupations pratiques. Depuis, les Pères du Concile y ont mis plus d'ordre. Le "schéma" du Père Ducharme sur "La Culture française au Manitoba" invite aussi des mises au point. Il est ainsi en bonne compagnie.

(1) Des hommes d'abord

Dans la refonte de cette ébauche, il faudrait tenir compte davantage de trois "frontières" et, en premier lieu de la priorité de la personne humaine. Au cours de toute la conférence du 22 septembre, il est question d'embrigader des êtres humains dans un réseau d'impératifs sociaux. Les directives, mots d'ordre, préceptes, y pleuvent. L'idéal de la vie franco-manitobaine qu'on y présente est une vie de fourmis, d'abeilles, de robot, une vie contrôlée et motivée par en haut. La même conception de l'homme comme étant uniquement un être social, à la merci de tendances, de mouvements, de pressions grégaires, se manifeste dans l'étude de l'urbanisme et des "options" inévitables. Il en résulte que l'on ne tient pas suffisamment compte de la priorité de l'intelligence et de la volonté individuelles pour régler les problèmes les plus intimes de la vie, pour motiver et guider des associations librement consenties et contrôlées dans la poursuite de buts qui dépassent les forces personnelles.

Que l'on se préoccupe du prestige, du programme, du progrès de "L'Association" mais que l'on n'oublie pas que "L'Association" est un outil des Franco-manitobains individuels, de tous les Franco-manitobains, dans leur réalité concrète, en autant qu'ils ont besoin d'un tel instrument.

De plus, que l'on imite l'Eglise qui aujourd'hui s'adapte afin de mieux **servir** ses membres, mieux s'identifier à leurs caractéristiques nationales, régionales et domestiques. Le plus grand danger qui menace le Manitoba français, à l'heure actuelle, c'est celui d'une centralisation désespérée par une corporation fermée, inflexible, vouée à enrégimenter la population dans une camisole de force autoritaire et ainsi à purger, soit directement, soit indirectement, tous ceux de langue française dans la province qui, à cause de circonstances ou de simple dignité humaine, n'acceptent pas une conception uniforme de la vie.

Les sociologues font bien de mettre en évidence le poids des influences sociales et l'importance de cadres fortement charpentés pour atteindre des buts qu'un homme seul ne peut pas réaliser. Mais ils oublient parfois que l'homme est le seul animal qui n'est pas totalement à la merci de son milieu.

Par exemple, M. Jean-Marc Léger, du **Devoir**, en bon logicien, vient de proclamer dans l'Est que la langue de la majorité est la langue normale et unique de tous, majoritaires et minoritaires, dans un territoire donné. M. Claude Ryan, éditorialiste sociologue au **Devoir**, vient de réitérer la même idée dans une conférence aux professeurs anglo-protestants du Québec.

Mais dans Montréal, la deuxième métropole française du monde, c'est la **minorité** de langue anglaise qui assimile les immigrants, tandis que la majorité de langue française ne garde que ses propres adeptes. Hérésie de sociologie? Non pas. Tout simplement l'homme qui agit librement. Dans l'Ouest canadien, d'ailleurs, les sociologues n'auraient pas trouvé de raisons pour justifier des postes de radio de langue française, il y a vingt ans. Mais des hommes y ont cru. Et à cause des hommes, la folie est devenue sagesse.

Une structure sociale qui comprimerait la grande et riche diversité de personnalités françaises au Manitoba serait, à la longue, un instrument de fratricide. Tous les projets d'une vie sociale fortement charpentée demeureraient stériles d'ailleurs, si les membres ne sont pas modèles de cette vie dans leurs rapports personnels et familiaux.

(2) Milieu manitobain

La deuxième frontière qui semble mal définie dans la conférence est celle du milieu social manitobain. En réalité, dans le texte, il s'agit d'une définition du Franco-manitobain qui laisse de côté la deuxième partie de ce mot composé: "manitobain".

Evidemment, la population francophone du Manitoba doit recevoir la majeure partie de sa culture de l'extérieur, du Québec, de la France, de la communauté mondiale française. Mais un Québécois n'est pas un Montréalais, un Parisien n'est pas un Marseillais, le prêtre universitaire français de l'Afrique équatoriale n'est pas le prêtre universitaire français du Viet-Nam.

De même la culture française au Manitoba doit avoir un cachet spécial, à cause de son histoire et surtout à cause du milieu.

Dans ce milieu, par exemple, on dépensera beaucoup d'énergie du côté de l'école, tout simplement parce que l'école officielle n'est pas adaptée aux besoins d'un groupe minoritaire qui veut garder la priorité à sa langue. Il se peut que ce groupe arrive un jour, après une longue lutte, à jouir d'un régime parfaitement bilingue du côté du gouvernement, à tous les paliers, mais, en attendant, le programme scolaire offre l'obstacle le plus immédiat et le plus concret à la conservation de cette culture. C'est pour accomplir le travail de suppléance et d'amélioration du système scolaire que l'Association a été fondée; c'est pour la poursuite de cette fin, en cas de difficultés avec le ministère, qu'elle est officiellement mandatée; c'est dans la fidélité à ce but qu'elle a acquis des titres glorieux, parce que le progrès dans d'autres domaines dépend en premier lieu des efforts libres des Franco-manitobains, tandis que dans la sphère scolaire ils se heurtent à un obstacle légal. La culture franco-manitobaine dont on rêve ne serait jamais plus qu'un rêve si la population cessait de se préoccuper avant tout de la question scolaire. Voilà un fait vital au Manitoba en 1963.

Il y a plus. La meilleure loi au monde ne changera jamais le fait que le Manitoba est dans une proportion de 90 pour cent de langue anglaise, que les Franco-manitobains ont choisi pour la plupart d'y faire leur vie et que la majorité des jeunes de langue française y passeront leur vie, y gagneront leur pain, y joueront leur rôle de citoyens. Il leur faut savoir l'anglais et le savoir convenablement, à moins de se retirer dans des endroits isolés, qui deviendront de plus en plus rares. D'ailleurs, la question du bilinguisme manitobain (et du bilinguisme scolaire) avec priorité française (M. Jean-Marc Léger dirait: priorité anglaise) en est aussi une d'enrichissement culturel, d'instrument au service de la paix, comme l'a si bien dit Jean XXIII.

L'inévitable bilinguisme, avec priorité au français, demande de la part des maîtres et élèves un effort supérieur. Et c'est bien, car une minorité qui veut vivre dans son milieu ne peut pas se contenter de solutions faciles, de frontières artificielles, de ghetto stagnant, d'où on a purgé tout "élément étranger" de nom, d'accent, d'amitié, de sang, d'association.

Ce bilinguisme est d'autant plus important que la population française devient urbanisée, tandis que la possibilité d'une économie à base française capable de faire vivre tous les citadins franco-manitobains devient chimérique. De nos jours, même les petites industries requièrent une main-d'oeuvre et des services publics qui ne se trouvent que dans les très gros villages.

Ces réalités brutales imposent des conditions à la vie française au Manitoba et expliquent pourquoi elle est plus vigoureuse et plus profonde sous certains aspects (familial, paroissial, fraternel) et plus faible, parfois inexistante, sous d'autres (commerce, sports, cinéma, voyages). Elles produisent une diversité étonnante entre habitants de campagne et de ville, entre mariages de personnes de souches diverses, entre paroisses homogènes et mixtes.

Qu'il y ait une "élite" unilingue, modèle de la race pure, soit! Mais que la tête ne dédaigne pas le corps, et même qu'elle soit reconnaissante à ce compagnon qui garde les deux pieds à terre. Que les Franco-manitobains soient français, mais qu'ils le soient en tant que "Manitobains", en français qui vivent en milieu anglais.

(3) "Je suis chrétien"

Une troisième frontière manque à la Terre Promise, sujet de la conférence dont il est question dans ce commentaire hâtif. C'est l'influence de la religion catholique. Ici on doit d'abord rappeler que le peuple franco-manitobain est foncièrement catholique et que chez lui, si le problème se pose, la foi est considérée comme un bien infiniment plus précieux que celui de la langue. D'où le rôle délicat du clergé au service de la langue. Mais le problème scolaire au Manitoba est avant tout religieux et on ne peut pas le régler dans les écoles publiques sur la base de la langue. Les Franco-manitobains ont autant de raisons que les autres fidèles, dès lors, de mettre au premier plan de leurs préoccupations celle de la justice publique à l'égard de l'école, soit de langue française, soit de langue anglaise, soit mixte, que fréquente l'enfant catholique.

La religion influence le groupe francophone d'une autre façon. Il faut être reconnaissant du fait que les frontières de l'esprit catholique empêchent tout véritable croyant d'ériger le nationalisme en culte ou obsession comme bien suprême. L'Eglise elle-même, qui se penche à l'heure actuelle sur la définition plus exacte du rôle de ses membres les plus importants, réserve une bonne partie de son attention **aux autres**, les chrétiens non-catholiques, les croyants non-chrétiens, les hommes de bonne volonté, ceux qui ont faim et soif. Le nationalisme y trouve sa place, car il enrichit l'humanité. Le racisme n'y est pas invité.

Enfin, la foi commune des Franco-manitobains doit demeurer comme base de solidarité qui renforcit les motifs naturels d'entente et d'entraide entre ceux qui travaillent pour atteindre le but désiré. Cette foi commune, guide de vie chrétienne, empêche que les recherches de solutions et la diversité d'opinions sur les méthodes à suivre ne dégénèrent en guerre fratricide, en chasse aux boucs émissaires, en calomnies faciles, en bouderies silencieuses, en sensibilité excessive. Comme le disait si bien une bonne mère de famille au Manitoba, après avoir entendu un "chef" en critiquer un autre (absent) sans merci: "Nous avons besoin de **tous** vous autres". C'était à la fois sa foi et sa langue qui parlaient ainsi.

Conclusion

Le Père Ducharme a apporté sa contribution de professeur et de patriote au débat sur l'avenir de la culture française au Manitoba. Il a eu le courage de tenter une vue d'ensemble, de prendre sur ses heures de travail le temps nécessaire, d'indiquer des points faibles, d'esquisser des solutions, d'inviter par sa modestie des commentaires. Il en va de même, toutes proportions gardées, du commentateur.

Deux ingénieurs examinent un fleuve. Le premier se préoccupe de la quantité et de la pureté de l'eau. Le deuxième scrute plutôt le lit et les rivages qui conditionnent le courant. Ce deuxième signale que ce n'est pas la pente qui fait couler l'eau, mais la gravitation libre de chaque goutte étincelante, que l'eau est rouge à cause du sol manitobain, que la science peut bien modifier le canal ici et là, mais sans changer les lois qui ont donné naissance à cette rivière, en cet endroit.

Dans le problème ici discuté, ces lois fondamentales sont les trois "frontières" de la vie franco-manitobaine: la liberté personnelle, le bilinguisme pratique, la solidarité catholique.



M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, à gauche, a remis tout récemment le grand prix national des Arts au peintre figuratif, M. Marcel Gromaire, que l'on voit ci-dessus, à droite, devant une de ses toiles. L'ambassade de France à Ottawa est décorée par quatre grandes tapisseries de cet artiste. (Photo Keystone)

"Un certain séparatisme" est nécessaire — Johnson

Au cours de l'été, M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à la législature de Québec, a fait un voyage d'étude dans l'Ouest. Il a livré le fruit de ses observations récemment dans un discours qui a fait sensation. Voici un résumé de cette conférence:

MONTREAL (La Presse) — Après avoir affirmé que "le fédéralisme canadien n'existe plus, à toutes fins pratiques", M. Daniel Johnson a soutenu "qu'un certain séparatisme" est nécessaire. Il faut d'abord, a-t-il dit, renoncer à l'impossible unité si nous voulons parvenir à l'union.

Aux membres du club Richelieu-Montréal, le chef de l'opposition et de l'Union nationale a rappelé que le séparatisme, à son avis, n'est pas la seule ni la meilleure solution, "bien qu'il ne faille, pour aucune considération, l'écarter au départ".

Le chef de l'Union nationale prononçait une conférence qui semblait être un résumé des positions officielles de l'UN sur la cause du biculturalisme: une sorte de grande charte nationaliste.

Au cours de cette conférence, exempte de toute allusion politique et intitulée: "Pour un Québec libre dans un Canada nouveau", le député de Bagot a fait part des constatations les plus significatives qu'il ait rapportées de son voyage dans l'Ouest canadien, l'été dernier.

Buts divers

Il a déclaré que les habitants des autres provinces se préoccupent de refaire la Constitution, mais dans une optique bien différente de la nôtre. "Nous qui sommes de culture française, nous voulons refaire la Constitution pour éviter d'être engloutis dans le grand tout canadien. Nos partenaires veulent refaire la Constitution pour éviter d'être eux-mêmes engloutis dans le grand tout américain".

Nous voulons, a-t-il dit, un Québec fort et libre disposant librement de tous les instruments politiques et fiscaux qui lui sont nécessaires comme responsable d'une culture particulière. Nos compatriotes, par contre, veulent un Canada fort et uni pour résister aux séductions de l'américanisme.

Feu de fédéralisme

Pour M. Johnson, le fédéralisme canadien n'existe plus. Il n'en reste que les formes extérieures et le vocabulaire. "Au Canada, nous avons une constitution qui n'a jamais été abolie officiellement, mais qui est devenue lettre morte, puisque le gouvernement central a cessé de s'y conformer".

Ce n'est donc plus la Constitution, mais la volonté d'Ottawa qui est la loi suprême du pays. C'est de la volonté d'Ottawa que dépendent désormais les pouvoirs des provinces. Celles-ci se trouvent dépouillées des pouvoirs exclusifs ou souverains qui leur avaient été attribués en 1867.

La grande erreur

"La grande erreur, ce fut de couler toutes les provinces dans le même moule constitutionnel, comme si chacune devait être semblable aux autres et évoluer dans le même sens".

Le député de Bagot ajoute qu'après 96 ans nous sommes toujours attachés au même bateau, mais nous ramons en sens contraire. La Confédération actuelle repose sur une "gigantesque méprise".

Harmonisation

M. Johnson pose ensuite la question: le séparatisme doit-il aller jusqu'à l'indépendance totale du Québec? "Ce n'est pas la seule ni la meilleure solution, bien qu'il ne faille pas l'écarter au départ".

"Il doit sûrement être possible d'établir des structures communes pour gérer nos intérêts communs" . . . mais "cela suppose qu'il y aura au sommet un organe au sein duquel les deux nations pourront coopérer sur un pied d'égalité".

Et d'après le chef de l'Union nationale, cet organe "pourrait être un Sénat électif transformé en Chambre des nationalités. Cela, a-t-il dit, suppose que les pouvoirs des provinces ne seront plus coulés dans un moule unique, mais accordés aux responsabilités de chacune".

Dans l'Ouest

Tout au long de mon voyage dans l'Ouest, a ajouté le chef de l'U.N., j'ai dit à nos compatriotes que pour éviter la "séparation totale, il faut un Québec libre dans un Canada nouveau, un Canada résolument à "deux nations".

M. Johnson croit donc qu'à une charte des droits de l'homme doit s'ajouter une charte des droits nationaux, "garantissant une égale protection à la population anglaise du Québec et aux populations françaises des autres provinces qui ne devraient, en aucune façon, être considérées comme des minorités ordinaires".

Puis en terminant, le chef de l'U.N. a cité ceci du philosophe Arnold Toynbee: Les deux peuples du monde qui ont le plus de chances de durer jusqu'à la fin de l'histoire sont: les Chinois et les Canadiens français.

"Indépendant ou non, conclut M. Johnson, il y aura toujours l'Etat du Québec. Mais il n'y aura bientôt plus de Canada si l'on ne se résout fermement et à brève échéance, à en faire un pays anglais-français, un Canada nouveau parce que véritablement à "deux nations".

Au Parlement — Sans Parti Pris

Franchise brutale du ministre de l'Agriculture

par Jean-Marc Poliquin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

M. Harry Hays, ministre de l'Agriculture et député de Calgary-Sud, est en passe de devenir une des figures les plus pittoresques des Communes.

Ce **Westerner** millionnaire affiche une franchise brutale qui désarme ses critiques les plus décidés.

Le mardi 22 octobre, il a été prié de dire s'il avait participé à un encan de bestiaux à Kingston (Ontario) le 15 courant.

Pour deux raisons, on s'attendait à une dénégation mitigée. Les adeptes du décorum ne prisent pas de voir un ministre exercer le métier d'encanteur. D'autre part, M. Pearson avait dit que, le 15 octobre, M. Hays était allé prendre contact avec le bon peuple et se trouvait ainsi excusé de son absence aux Communes.

M. Hays a répondu avec une rudesse sans détours: "J'ai plaisir à répondre à la question posée par M. Bigg, député d'Athabasca, car on semble s'inquiéter de mes agissements et de mes engagements en dehors de la Chambre. Le mardi 15 octobre, j'ai quitté Ottawa à 11 h. du matin. Je me suis rendu à mes frais à Kingston, par avion. J'y ai vendu 50 têtes de bestiaux pour les producteurs de boeuf de l'Ontario qui participent chaque année à une vente annonçant leur appareil d'insémination artificielle".

Les députés, voire ceux du côté du gouvernement, ont éclaté de rire. Même des ministres d'ordinaire graves, comme M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, laissaient voir leur hilarité.

M. Hays n'a pas bronché. Imperturbable, il a dit: "Voilà un domaine de la science que certains députés semblent ignorer. C'est certainement le genre de science dont mes honorables amis ne connaissent pas le premier mot".

Nouveaux éclats de rire! Nouvelles manifestations d'étonnement! M. Hays n'en a pas moins continué de rappeler la journée du 15 octobre: "Quelque 700 ou 800 cultivateurs ont assisté à la vente. Ils représentent les meilleurs éleveurs de bestiaux de l'Ontario. Je leur avais promis l'an dernier de diriger cette vente. J'ai toujours respecté mes engagements. Je vais continuer de le faire. Ce fut une vente excellente. Elle a beaucoup rapporté. Les cultivateurs étaient enchantés".

Voilà pour le compte rendu de l'encan. Il restait au ministre à expliquer pourquoi, à son retour, il n'avait pas pris la parole à la Chambre.

M. Hays a attaqué ses adversaires de front: "Je suis revenu à la Chambre, le 15, à 4 h. de l'après-midi. A trois reprises, j'ai essayé de prendre la parole. On m'en a refusé la permission. Le député conservateur de Joliette-l'Assomption - Montcalm (Louis-Joseph Pigeon) dégoisait à perte de vue. Il n'y avait guère de quoi écouter".

Les conservateurs, dont M. Biggs, député d'Athabasca, qui essaient (c'est de bonne guerre, pour l'opposition) de susciter des embarras à M. Hays, se sont sentis gênés d'entendre souligner que M. Pigeon avait peu réussi à impressionner les membres du gouvernement.

M. Hays a voulu terminer ses explications par un aveu virilement candide: "Avant de reprendre mon siège, j'aimerais informer les Communes que je vais diriger d'autres ventes à l'encan. J'aimerais que la Chambre le sache, car j'en ai pris l'engagement. Hier encore, d'ailleurs, j'ai effectué une autre vente à l'encan où (deux conservateurs) le sénateur Harry Willis et le Dr Rynard avaient un superbe animal. Les animaux venaient de toutes les régions du Canada. Il y avait des acheteurs de l'Argentine, de l'Italie, de l'Allemagne de l'Ouest. Des divers coins du monde, on vient acheter de tels bestiaux. Je tiens à ce que les députés sachent que nous avons les plus belles bêtes Holstein de l'univers. J'ai eu l'occasion d'en vendre à l'encan avant de devenir député et je ne suis pas pour arrêter maintenant".

La tirade n'était pas très académique. Elle révèle pourtant une droiture qui calmera la plupart des critiques du ministre de l'Agriculture.

Le séparatisme n'aide pas les francophones des autres provinces

QUEBEC — Le bibliothécaire de l'université bilingue de Sudbury a dit que les déclarations explosives sur le séparatisme québécois n'aident pas les Canadiens français dans les autres provinces.

Le R. P. Paul-Emile Fillion, S.J., a réclamé une aide accrue du Québec à la culture française à travers le Canada.

Il a ajouté qu'au lieu d'envoyer aux autres provinces des livres importés de France, le Québec devrait distribuer les ouvrages de ses propres auteurs.

Le Père Fillion a de plus suggéré que le gouvernement québécois subventionne des tournées de groupes musicaux et théâtraux dans les régions de langue française du Canada.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

S. G. Mgr Langevin, O.M.I., se rendait à l'Orphelinat St-Joseph, avenue du Portage, pour y administrer le sacrement de confirmation aux élèves de cette institution. Cinquante-deux orphelins recevaient ce sacrement qui rend le chrétien fort. A l'arrivée de Sa Grandeur, 165 jeunes formaient une haie d'honneur par laquelle le digne archevêque se rendit à la chapelle. Tout ces enfants rayonnaient de joie, et leurs maîtresses, les bonnes Soeurs Grises, manifestaient leur satisfaction de voir le bon ordre suivi par leurs élèves. Son Honneur le Juge Prendergast et son épouse agissaient comme parrain et marraine. Une réception suivit la cérémonie, et là, Sa Grandeur donna un GRAND CONGE aux enfants. (Quelques-uns des détails qui précèdent ont été glanés dans **La Liberté**, les autres proviennent de la mémoire du soussigné qui comptait parmi les confirmands de cette journée.)

Parmi les collégiens qui tenaient des rôles dans la pièce "Disparu" montée au collège de St-Boniface on remarque Joseph Landry, Aimé Bertrand, Marcien Beaupré, Lucien Senez, Joseph Goulet, Marius Benoist et Georges Barré.

Tout le Manitoba français espère que, sous peu, on aura mis sur pied un courant d'émigration française du Québec au Manitoba. L'immigration de groupes européens s'accentuait, et nos chefs voyaient notre influence diminuer à mesure que nous perdions notre force numérique. Des prêtres colonisateurs s'occupaient activement de ce ministère, mais leurs succès n'ont pas atteint leurs espérances.

Le rapport annuel de la commission des écoles catholiques séparées d'Edmonton nous apprenait que l'entretien des écoles coûtait $40,000 par année et qu'elle pourvoyait à l'éducation d'environ 1,200 enfants.

Il y a 40 ans (1923)

La visite au Canada de Lloyd George, dont nous parlions la semaine dernière, n'a pas manqué de susciter de nombreux commentaires dans la presse française à travers le pays. Entre autres choses, Donatien Frémont, rédacteur de **La Liberté**, écrivait: "Pour la grande majorité de ses compatriotes, Lloyd George a incarné et continue d'incarner la politique anglaise traditionnelle, faite surtout d'opportunisme et de fourberie."

La chronique du collège contenait deux articles. Le premier était dû à la plume de (M. l'abbé) Rodolphe Bélanger, alors élève en Philo II. Le sujet de cet article était "La Fierté Nationale" et l'auteur a traité de son sujet avec beaucoup de maîtrise. Il serait utile de reproduire cet exposé aujourd'hui pour l'instruction de la jeunesse de 1963. Le second article avait pour auteur Hector Allard, élève en Philo I. M. Allard, comme on le sait, est aujourd'hui ambassadeur du Canada en Europe.

L'A.C.J.C. et l'Union Canadienne étaient deux sociétés très actives au Manitoba, il y a 40 ans. Les barbes grises se souviennent avec nostalgie des heures de plaisir qu'ils ont eu en participant aux activités de ces deux sociétés.

Les paroissiens de St-Léon fêtaient le 25e anniversaire de la nomination du R. P. Antoine-Marie Straub à la cure de cette paroisse. Des fêtes grandioses, présidées par Mgr l'Archevêque, se sont déroulées. Un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques était présent.

Les lauréats au collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., étaient: au cours classique, MM. Léo-Paul Sabourin, Aimé Lizée, Léo Ayotte, Gérard Laforest, Paul Raby, Albert Forcier, Irénée Tourigny, Walter Lambert. Au cours commercial, MM. Armand Arguin, Victor Campeau, Léo Isabelle, Léon Nibus, Fernand Painchaud. Au cours préparatoire, MM. Aristide Fournier, Lucien Ayotte, Paul-Emile Tétrault, Wilfrid Picard, Jules Lavertu, Maurice Gaudry.

Il y a 30 ans (1933)

Les cercles locaux de l'Association d'Education sont très actifs à travers le Manitoba. Une réunion du Cercle local de St-Boniface témoigne de l'activité de ces noyaux de vie nationale. Déjà au début d'octobre tout est prêt pour la perception fixée au 5 novembre. Les élections de 1933 ont donné le résultat suivant: président, M. Charland Prud'homme; vice-présidente et secrétaire-correspondante, Mme W. Raymond; secrétaire-archiviste, M. Henri Painchaud.

Tout le Manitoba français est en fête à l'arrivée du nouveau coadjuteur de St-Boniface, Mgr E. Yelle, P.S.S. Ce digne prélat, qui en très peu d'années a su se gagner tous les coeurs, avait été sacré en la vieille église Notre-Dame de Montréal à la fin de septembre, et il arrivait à St-Boniface le 18 octobre. A l'instar de son prédécesseur, Mgr Yelle recevait la consécration épiscopale avant d'avoir atteint l'âge de 30 ans. Le nouvel évêque était le 20e sulpicien à recevoir la consécration épiscopale. Le regretté prélat mourait en 1951.

La grande cantatrice française, Lily Pons, donnait un récital de chant à Winnipeg, le 16 octobre. Le concert avait lieu à l'Auditorium de Winnipeg.

On apprenait la mort du R. P. Salluste Dumais, O.M.I., victime de l'onde. Le missionnaire exerçait son ministère dans le vicariat du Keewatin et il n'était âgé que de 28 ans au moment de la tragédie.

Le Canada se targuait d'être le premier des pays du Commonwealth en ce qui regarde le nombre de radios en usage par ses citoyens. On estimait que 74 radios par 1,000 de population était la proportion établie dans ce domaine.

Les élections à l'A.C.J.C. du Sacré-Coeur de Winnipeg avaient donné les résultats suivants: président, Hervé Sala; vice-président, Laurier Régnier; secrétaire-archiviste, Louis Sala; secrétaire-correspondant, Georges Bruyère; trésorier, Denis Bélair; conseillers, Léopold Comeau et Josaphat Gauthier.

Il y a 20 ans (1943)

L'impôt sur le revenu: sujet toujours d'actualité à cause, sans doute, de la douleur réelle qu'il occasionne à tous les contribuables. En 1943, un M. C. Fraser, percepteur de l'impôt au Canada, publiait un tableau de ce que payaient les Canadiens, les Américains et les Anglais en impôt sur le revenu. Voici un point de comparaison: un célibataire gagnant $2,500 par année payait $365 par année s'il était Américain; $825.80 s'il était Canadien; et $944.20 s'il était Anglais.

La Rév. Sr Agathe-de-Sicile, S.N.J.M., de l'Institut Collégial St-Joseph, était proclamée Docteur en Philosophie de l'Université d'Ottawa. Elle était la première religieuse du Manitoba à recevoir ce degré.

A Fort Frances décédait M. Octave Jalbert. Ce grand chrétien avait été un exemple de travail et de charité. Pendant de nombreuses années sa maison était le pied-à-terre pour ne pas dire la pension de tous les missionnaires de la région de la Rivière à la Pluie et du Lac des Bois. Trois de ses fils sont devenus prêtres Oblats, les RR. PP. Léon, Julien et Marcel.

Dans un éditorial, le R. P. Joseph Valois, O.M.I., donne un exposé des principes chrétiens relatifs à l'éducation. Dans un paragraphe il émet cette opinion qui reste encore vraie en 1963: Ce qu'il faudrait, dans ces congrès (instituteurs), ce serait de placer le problème de l'éducation sous son vrai jour, c'est-à-dire d'étudier sérieusement à la lumière des vrais principes le sens profond du mot EDUCATION. A notre époque, trop de pédagogues ont une fausse théorie de l'éducation, qu'ils confondent avec l'instruction purement scientifique.

Il y a 10 ans (1953)

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., aujourd'hui recteur de l'Université d'Ottawa, avait été nommé à la commission canadienne de Standardisation des hôpitaux. Le P. Légaré était administrateur au Conseil des hôpitaux catholiques.

L'inflation bouleversait les plans de voyage du Père Noël. La Chambre de Commerce d'Ottawa avait contremandé la parade du Père Noël parce qu'il en coûterait trop cher pour le recevoir à la façon à laquelle il est habitué. En 1952 les chars allégoriques et les costumes avaient coûté $8,000, et on estimait qu'en 1953 les dépenses se seraient élevées à $9,200.

La Chambre des Communes à Ottawa venait d'installer des haut-parleurs suspendus du plafond; cette amélioration rendait l'assistance aux débats beaucoup plus intéressante. On parlait aussi de réduire de 40 minutes à 30 minutes le temps alloué à chaque député parlant sur un sujet. (On se demande laquelle des deux améliorations était la meilleure: mieux entendre, ou moins entendre?)

Le Cercle Molière (de Winnipeg ou de St-Boniface?) préparait trois grands spectacles pour la saison dramatique qui débutait. La représentation avait lieu au Playhouse. Les trois pièces en un acte étaient "Le stradivarius" de Max Mauray, dirigé par René Dussault; "Noël des Anges" d'Hubert Migneault, dirigé par Christiane LeGoff; et "les Irascibles" de Tchékov, dirigé par Suzanne Tremblay.

J.-R. DOIRON.

Un petit dictionnaire anglais-français à l'intention des touristes

QUEBEC — M. Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, projette de faire distribuer un petit dictionnaire français-anglais aux touristes qui arrivent dans la province pour la visiter; ce lexique succinct, contenant les termes les plus usuels, permettrait à nos compatriotes anglophones et aux voyageurs des Etats-Unis de se familiariser avec la langue française.

Le député de Terrebonne a expliqué, à une délégation des "Jeunes Chambres de la Mauricie", que le projet entre dans le cadre des efforts du gouvernement Lesage pour la refrancisation du Québec.

M. Robert Boulet, président des "Jeunes Chambres de la Mauricie", avait présenté au ministre un mémoire pour que l'on mette davantage en relief le caractère français de la province et plus particulièrement de la Mauricie. M. Boulet avait souligné que ce serait là une "intelligente préparation" à l'exposition universelle de 1967.

Les "Jeunes Chambres de la Mauricie" demandent aux autorités du Québec:

1) de favoriser la pose d'affiches et de panneaux-réclames en français le long de nos routes et dans les principales municipalités;

2) de prier les chefs d'entreprises d'utiliser la langue française dans leurs relations avec le personnel et dans les négociations en vue de la signature de conventions collectives;

4) de prendre les moyens nécessaires pour que commerçants et industriels canadiens-français choisissent pour leurs établissements des raisons sociales françaises; etc.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

En date du 4 octobre 1962, le chroniqueur de votre Conseil écrivait dans les colonnes de **La Liberté et le Patriote**, et je cite: "La prière en est le secret . . . Oui frères Chevaliers, nous avons trouvé la formule magique pour augmenter sensiblement l'assistance à nos assemblées générales . . ." Chose assez curieuse, un an après la publication de cet article, le chroniqueur de cette année pourrait pratiquement copier le texte de son prédécesseur pour décrire la réussite de notre dernière assemblée, car cette fois-ci la récitation du rosaire entrait encore une fois en jeu. Félicitations à tous ces vaillants Chevaliers qui ont bien voulu prendre part active au Rosaire Vivant proposé par le comité des Activités religieuses. C'était très édifiant et très encourageant à bien des points de vue de constater que la prière n'effraie pas nos frères Chevaliers.

Une erreur s'est glissée dans la chronique de la semaine dernière. Preuve encore une fois que votre humble Après Tout peut, lui aussi, se tromper. Heureusement que l'erreur en question n'a pas entrainé des conséquences graves. L'erreur a été soulevée au cours de notre dernière assemblée, preuve tangible qu'il y a certains de nos frères qui suivent les activités du comité de publicité! Est-ce que par hasard la date en question n'aurait pas été insérée dans la chronique simplement pour voir si quelqu'un l'aurait corrigée? En tout cas, le déjeuner-communion en question est proposé pour le 8 décembre, une des plus grandes fêtes de notre Mère du Ciel. La messe aura lieu en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Quant au déjeuner, le chef cuisinier n'a pas encore décidé du menu ou de l'endroit; espérons connaître ces détails assez importants avant la date prévue, nous pourrons alors vous les communiquer.

Au mois de novembre, nous vous fournirons deux occasions de participer en grand nombre à nos assemblées, qui deviennent de plus en plus intéressantes. D'abord, le 4 novembre, le premier lundi du mois, il faut se réunir en très grand nombre pour fêter un de nos membres, et pour ce faire, une assemblée sociale, en bonne voie de préparation, vous est proposée. Comme ce sera une soirée-surprise, on vous demandera une petite cotisation; bien que nous ne puissions dévoiler le nom de l'élu de la fête, vous vous reprocherez longtemps du fait que vous n'étiez pas du nombre de ceux qui y assisteront. Peut-on en dire davantage? Le 4 novembre est donc une date que tous les Chevaliers du Conseil doivent à tout prix réserver.

Dans un peu moins d'un mois, plus précisément le 18 novembre, nous nous réunirons au Club St-Michel pour assister à l'imposante cérémonie de la commémoration des morts. C'est une très belle occasion de se souvenir de nos chers disparus. Nous comptons encore ici sur la participation nombreuse de nos membres. La date, encore une fois, le lundi 18 novembre.

APRES TOUT.

De retour d'un voyage d'étude de muséographie

Mme H. Lane, secrétaire de la Société Historique de St-Boniface, revenait lundi soir d'un voyage d'étude d'une semaine à Windsor et Detroit où s'est tenu une semaine d'étude de pratique en muséographie sous les auspices de la Canadian Museum Association dont elle est membre.

Les cours et conférences fort instructifs ont permis aux membres d'étudier certains aspects de la profession, et la visite des musées a bien illustré les progrès techniques qui se font de nos jours dans les méthodes d'exposition et de conservation.

Mme Lane a aussi renoué des amitiés précieuses pour l'avenir du musée de St-Boniface et s'est acquise ainsi la collaboration de nombre d'associations et d'organismes puissants.

Décès

M. GEORGES MARTEL

Le mercredi 16 octobre, M. Georges Martel, âgé de 68 ans, mourait à l'hôpital général St-Boniface. Né le 30 août 1895 à St-Joseph, il était employé par le Canadien National jusqu'à sa retraite en 1960.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Albertine, deux fils, Albert, d'Ottawa, et Edouard, de Winnipeg; cinq filles, Mmes F. Werner (Alice), de Minneapolis, B. Plouffe (Eva) et E. Delorme (Louise), de St-Boniface, N. Jacques (Olive), de Detroit, Mich., et R. Bjornson (Pauline), de Calgary; 23 petits-enfants; un frère, Alexandre, de Chicago, Ill., et trois soeurs, Mmes L. Martin (Claire), de Californie, C. Killen (Aurore), de Winnipeg, et R. Langevin (Mélina), de St-Boniface.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface, le samedi 19 octobre. L'inhumation suivit dans le lot familial au cimetière paroissial.

• • •

MME THERESE DUCHARME

Accidentellement le dimanche 13 octobre s'éteignait Mme Thérèse Ducharme, de Winnipeg, âgée de 51 ans. Née à St-Pierre, elle vivait à Winnipeg depuis 30 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Guillaume; trois filles, Mme J. Laramée et Virginia, de Winnipeg, et Jacqueline, de St-Pierre; deux soeurs, Mmes L. Ross, de St-Boniface, et G. Rivard, de Brandon.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface, le jeudi 17 octobre. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.



Le mercredi 9 octobre, Bernardine Van Walleghem, de la 135e compagnie de la paroisse belge du Sacré-Coeur, reçut son cordelier d'or, la plus haute distinction des guides. Mme L. Van Walleghem, cheftaine de la 2e compagnie de Kenora, Ontario, décora sa fille du cordelier d'or. Mme Harvey Little, cheftaine de la 135e compagnie, est à l'arrière.

Une guide du Sacré-Coeur des Belges est décorée du cordelier d'or

Le mercredi 9 octobre, Bernardine Van Walleghem, de la troupe 135 des guides de la paroisse belge du Sacré-Coeur, reçut son cordelier d'or, la plus haute distinction des guides.

Les guides et jeannettes et leurs amis assistèrent à une cérémonie dans l'église durant laquelle le cordelier d'or et l'épingle d'or furent bénits par le R. P. Germain, O.F.M., de la paroisse.

Après la cérémonie religieuse, les guides et jeannettes exécutèrent un programme dans la salle paroissiale. Les jeannettes rendirent une chanson accompagnée d'une danse canadienne-française, et les guides démontrèrent un feu de camp, précédé d'un duo "Notre Père" par Rena Boeckland et Linda Daeninck.

Mme G. W. Malaher, commissaire provinciale du Manitoba, adressa la parole. Elle commenta sur la cérémonie impressionnante dans l'église. Mme Malaher invita ensuite Mme Van Walleghem, elle-même une guide de Kenora, à décorer sa fille du cordelier d'or.

Mme W. Kramer, commissaire de l'arrondissement, présenta l'épingle du cordelier d'or et Mme H. Little, capitaine de la compagnie 135, présenta à Bernardine un cadeau de la compagnie.

Le Père Germain expliqua à l'assemblée la signification du cordelier d'or et les moyens pour l'obtenir.

Autres invités présentes étaient Mlle Catherine Peer, commissaire de l'arrondissement de Winnipeg, Mme Lucien LaFortune, secrétaire de l'exécutif de l'arrondissement, Mlle Marion Searles, secrétaire d'action de l'arrondissement, et Mme Frank Pinford, conseillère de camp.

A l'issue de la cérémonie, un succulent goûter fut servi. Les guides allumèrent les chandelles sur le gâteau du cordelier d'or et chantèrent à Bernardine la chanson "For She's A Jolly Good Fellow".

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 21 octobre avait lieu la réunion régulière des comités réguliers de la ville de St-Boniface.

Plusieurs résidants de la rue Langevin se plaignaient du niveau de la ruelle entre les rues Langevin et Aulneau, qui vient d'être pavée; ils disent que la ruelle est trop basse en certains endroits et trop élevée en d'autres et que déjà il s'est produit au moins une grande fissure dans le pavage; le comité des travaux publics demandera aux ingénieurs-conseil d'expliquer leurs spécifications et aussi un rapport pour savoir si l'entrepreneur a suivi leurs spécifications.

Comité de feu

Le chef des pompiers, M. E. Proulx, demande au comité de feu de considérer la possibilité d'enlever de son département la distribution de l'eau aux résidants qui ne sont pas servis par le service d'eau, et aussi que les licences de bicyclettes soient vendues ailleurs qu'à la station de feu; le chef disant que la présence d'un grand nombre d'enfants empêche souvent les pompiers de poursuivre leur entrainement; il croit qu'il est temps que son département se dévoue uniquement à l'entrainement et à la pratique afin d'atteindre son maximum d'efficience et il croit que toutes ces besognes secondaires entravent les pompiers dans leurs fonctions. Le comité, après discussion, croit que la vente de l'eau pourrait se faire aux magasins de la ville, rue Plinquet, et demande à l'ingénieur d'étudier cette possibilité; pour les licences de bicyclettes, le comité croit que ce problème n'est pas urgent et sera étudié plus longuement dans l'avenir.

Le chef rapporte que les pompiers ont dû répondre à 12 appels à un club de golf de St-Boniface pour éteindre des feux dans l'herbe. On croyait naturellement que des enfants s'amusaient à allumer ces feux, mais il appert que ce sont de gros et grands messieurs qui poursuivant leurs balles de golf dans les hautes herbes y mettaient le feu; le chef a demandé la coopération des autorités des clubs de golf, vu que ceci à coûté 240 heures de travail et que si un incendie majeur s'était produit pendant ce temps, il aurait été difficile de le combattre.

Une discussion, qui aurait pu être longue s'amorcait sur le compte des experts en efficience qui ont fait une étude de l'administration de notre ville et qui maintenant aimeraient bien être payés; ceci passa de comité en Conseil et revint ensuite en comité et l'échevin Softley, le parrain de ce projet, fut questionné par l'échevin McKall, qui faisait office d'avocat du diable lorsque les comités furent rassemblés en Conseil spécial pour accorder le contrat pour la construction de la station de police; après une discussion assez serrée, où la presse ne fut pas admise, on n'arriva à aucune décision et la partie fut remise. Depuis lundi, toutefois, une autre réunion eut lieu et le contrat pour la station de police et la cour de comté a été accordé à Taubensee Construction Co., au coût de $335,348; les travaux débuteront la semaine prochaine.

Les élections

Les élections qui ont eu lieu mercredi ont produit les résultats suivants: quartier 3, Joseph Van Belleghem, 638 (élu), Michael Ludwick, 538, Gérard Rousseau, 482; quartier 2, Marcien-E. Couture, 662 (élu), Mme Yvonne Tétrault, 378, David Parent, 326; quartier 4, Charles Ursel, 1,013 (réélu), Edward Turner, 700. Les règlements pour les écoles ont été approuvés comme suit: école Général Vanier, en faveur, 2,141, contre, 1,362; auditorium, en faveur, 2,283, contre, 1,221.

Cette année encore ce sont les résidants des vieux quartiers de la ville qui votent en majorité pour la construction d'écoles, et les résidants du Windsor Park peuvent les remercier si aujourd'hui ils jouissent de belles écoles neuves dans ce district, puisque le vote dans leur quartier était pitoyable.

Félicitations aux heureux vainqueurs et encouragement aux autres candidats à se présenter à nouveau l'an prochain.

A lundi prochain.

Décès

MME BERNADETTE GOEBEL

Le mercredi 16 octobre est décédée à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 66 ans, Mme Bernadette Goebel, de 485, rue Langevin. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, William, deux fils, Ernest et Alfred, de St-Boniface; cinq filles, Mmes C. Lodomeyer, de Milk River, Alta, G. Boulet, de Dunrea, A. Bourrier et R. Turenne, de St-Boniface, et la Rév. Sr Marie-Eveline, de Kenora, Ont.; cinq frères, M. l'abbé Albert Brunet, curé de St-Adolphe, Emile, de Letellier, Eugène, de St-Jospeh, Joseph, de Québec, et Léonide, de St-Boniface; trois soeurs, Mmes T. Tremblay, de St-Joseph, R. Perron, de St-Vital, et Antoinette, de St-Jean-Baptiste.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins par les Dames de Ste-Anne, puis par les parents et amis. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi; l'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

La faculté d'agriculture invite le grand public

Le personnel et les étudiants de la faculté d'agriculture de l'Université de Manitoba invitent la population manitobaine à leur rendre visite les vendredi et samedi 25 et 26 octobre.

A l'exception du vendredi soir où seule la faculté d'agriculture pourra être visitée, tous les édifices ouvriront grandes leurs portes et, de 7 h. 30 à 10 h. 30 p.m., les étudiants de chaque faculté présenteront des démonstrations dans les divers départements et les visiteurs pourront parcourir le campus sous la direction de guides.

La principale exposition, présentée dans l'auditorium de l'agriculture, démontrera l'emploi des matériaux radio-actifs dans les recherches agricoles. Comme par les années passées, les membres des Clubs 4-H y sont particulièrement invités, ainsi que leurs parents et amis.

L'hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture, sera l'orateur invité au banquet des étudiants qui aura lieu samedi soir, pour terminer heureusement ces soirées de visite publique.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Il y a parmi nous un frère qui, à lui seul, fait un comité de recrutement. Le président du comité en question le remercia d'ailleurs pour son bel effort. Malgré que d'autres proposèrent des candidats, le frère Henri Lécuyer n'amena pas moins que cinq nouveaux membres lundi soir à l'initiation dans notre salle de conseil.

D'autre part, le président du comité de recrutement, le frère Napoléon Gagnon, pour ceux qui ne le savaient pas encore, nous dit que cela ne devait pas en finir là. Il est évident que nous ne nous attendons pas à ce que tous aient le succès Lécuyer, malgré que ce serait une vraie belle chose; mais que chacun fasse un effort pour amener au moins un candidat! C'est une activité qui ne se termine jamais et à laquelle tous peuvent participer.

En ce qui concerne les demandes d'admission, il serait préférable, dire même impératif, qu'elles soient entre les mains du président pour le 4 novembre!

La prochaine initiation au premier degré aura lieu le 2 décembre; ce qui ne laisse que les assemblées du mois de novembre pour les lectures. Les deux dernières semaines ont été plutôt calmes dans notre Conseil. L'exécutif en entier était en préparation pour l'initiation et les présidents de comités se sont réunis pour rédiger le plan d'action d'ici la fin de l'année. J'en ai personnellement pris connaissance et franchement cette fois-ci nous en avons pour tout le monde: les frères Chevaliers, les dames, les enfants et même ceux qui ne font pas partie de l'Ordre.

Ayant bien compris le deuxième principe de notre Ordre, l'unité, pour le rappeler à ceux qui ne s'en souviennent plus, je dois aujourd'hui me joindre à Bistouri pour lui prêter main-forte au sujet de ces annonces. En effet c'est une tâche bien ingrate de publier les activités ou de les diffuser à la radio, alors que les organisateurs eux-mêmes ne sont pas certains où et quand tout cela va se passer. Et pour pratiquer le troisième principe de l'Ordre, la fraternité, je vais me dispenser d'élaborer sur les commentaires de Quo Vadis. Avouant que notre entrée n'était pas exactement conforme à l'étiquette, je veux tout simplement ajouter que nous avions bien l'intention de la faire d'une manière digne. Mais après que le sieur, qui nous ouvrait la porte, vit la masse qui attendait sur le perron, il fut pris de panique et essaya de nous flanquer la porte au nez. Ah mais, alors là! Même les plus dignes peuvent se sentir offusquer! Mais tout est bien qui finit bien et oublions toutes ces affaires. C'est le reste de la soirée qui compta le plus.

Pas de rapport cette fois sur les activités prochaines. Le bulletin va sortir. Lisez-le et qu'on n'entende plus dans la salle de Conseil: "Je n'en savais rien moi!" A quoi bon la publicité alors! N'est-ce pas Après-Tout, Bistouri, Quo Vadis, Le Secrétaire et tout autre collègue de

FIGARO.

Remerciements

Mme Joseph Préfontaine et ses enfants, ainsi que les frères et soeur de M. Préfontaine, remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de M. Joseph Préfontaine.

Quatorze tableaux seront exposés à l'école d'art du 7 au 18 novembre

Quatorze tableaux de la Collection C-I-L seront exposés à Winnipeg, à l'école d'art de l'Université de Manitoba, du 7 au 18 novembre. Les tableaux font partie d'une tournée de l'Ouest du Canada, organisée par la Galerie Nationale du Canada, d'Ottawa.

Les artistes choisis et leurs oeuvres sont: Léon Bellefleur, "Angles Perlés"; Alex Colville, "Children in a Tree"; Graham Coughtry, "Dark Room"; Jacques de Tonnancour, "Open Fields"; Marcelle Ferron, "Peinture"; E. J. Hughes, "Farm Scene near Chilliwack, B.C."; Jock MacDonald, "Transitory Clay"; William Kurelek, "Visiting Neighbours"; Jean-Paul Lemieux, R.C.A., "La Soeur Blanche"; Rita Letendre, "Ailleurs"; Jean McEwen, "Fifi à Plomb Traversant le rouge"; Marcelle Maltais, "Cloître Bleu"; Jean-Paul Riopelle, "Composition 1957", et Goodridge Roberts, R.C.A., "Port au Persil, Québec". composée d'une quarantaine d'oe

Le choix est un bon échantillonnage de la collection de la Canadian Industries Limited, composée d'une quarantaine d'oeuvres de peintres canadiens vivants. Acquise en 1962, date du centenaire de la compagnie, la collection est représentative de l'art canadien contemporain. Lorsqu'ils ne sont pas en tournée, les tableaux sont exposés à l'Edifice C-I-L, à Montréal.

Un bombardier "B-25" relie Tokyo-Londres en 8 heures et 35 minutes

WASHINGTON — Un bombardier "B-58" de l'armée de l'air américaine a effectué la liaison Tokyo-Londres en huit heures et 35 minutes, parcourant une distance de 8,020 milles à une vitesse de 938 milles à l'heure.

Le "B-58" a décollé d'Okinawa, puis a survolé Tokyo, Anchorage (Alaska), le Groenland, l'Islande et l'Ecosse avant d'atterrir à Londres. Il a volé à une altitude allant de 47,000 pieds à 57,000 pieds, a précisé l'armée de l'air américaine, et a été ravitaillé cinq fois en plein vol par un avion-citerne "KC-135".

Quelques résultats d'élections

Municipalité de De Salaberry:
Quartier 3: M. Antoine Morin, conseiller

Municipalité de La Broquerie:
Préfet: M. Georges Bolly

Municipalité de Lorne:
Quartier 4: René Mestdagh, conseiller

Municipalité de Montcalm:
Quartier 5: Norbert Parent, conseiller
Division scolaire Rivière-Rouge: Dr Joseph-H. Boucher et Pierre Baril, commissaires

Municipalité de Ritchot:
Préfet: David Proteau
Quartier 1: Pierre Delorme, conseiller

Municipalité de St-François-Xavier:
Préfet: Alexandre Hamelin, réélu
Quartier 1: John Jones
Quartier 4: W. Lacroix

Village Notre-Dame-de-Lourdes:
Conseillers: Aurèle Dupasquier, Louis Dupasquier, Raphaël Vuignier et Marcel Deroche

EN ÉTAT de CONCILE

(Suite de la première page)

Dans une interview accordée au service anglais de la CCC, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff a exprimé sa joie en constatant comment le pape ramène les travaux du Concile au Christ comme au centre de tout dans l'Eglise. Paul VI a invité les pères conciliaires à regarder l'Eglise comme le Christ l'a fait. Il insiste sur le rapport personnel entre le Christ et chaque fidèle, ce qui est de nature à vivifier l'enseignement religieux et à en faire une expérience personnelle. Cette centralisation explique l'importance accrue de la Bible et de la Liturgie dans la vie chrétienne moderne. Elle rendra aussi plus facile les rapports avec les chrétiens non-catholiques.

• • •

Les rapports de Rome prêtent un peu à la confusion parce que les pères étudient deux sujets à tour de rôle. Il y a le schéma sur l'Eglise (évêques, peuple de Dieu, prêtres, diacres, etc.) et sur la Liturgie. Ce dernier a été approuvé en général à la première session l'an passé et il s'agit maintenant d'y apporter les perfectionnements requis.

• • •

On dit que les pères jouiront de la traduction simultanée à partir du 4 novembre, grâce à un don du cardinal Cushing.

• • •

Un évêque oriental a demandé la suppression du service diplomatique du Vatican qui, dit-il, fait croire que l'Eglise est une puissance politique.

Un évêque polonais a discuté les bienfaits et les désavantages de la séparation entre l'Eglise et l'Etat. Question d'indépendance religieuse, de rapprochement entre Eglise et peuple.

• • •

CITE DU VATICAN — Tout semble indiquer que la troisième session du Concile oecuménique sera convoquée dès janvier 1964, plutôt qu'au printemps ou à l'automne prochains.

La session actuelle, qui a débuté le 29 septembre dernier après un ajournement de neuf mois doit prendre fin le 4 décembre. Lorsqu'elle a débuté, il était question que la troisième session soit convoquée au printemps ou à l'automne, selon les progrès réalisés à la deuxième session.

Des milieux du Vatican ont déclaré que certains prélats de l'Asie et de l'Amérique du Sud préféreraient que la troisième session débute au commencement de l'année prochaine.

Un évêque critique les mises à l'index

CITE DU VATICAN — La lenteur du tribunal de la Rote et des tribunaux diocésains dans les causes matrimoniales a été vivement critiquée par Mgr Thomas Roberts, ancien archevêque de Bombay, au cours d'une conférence de presse.

Cette lenteur, a dit en substance le prélat, est la cause de grandes pertes pour l'Eglise car elle finit par être considérée comme un deni de justice.

Répondant à certaines questions touchant les mises à l'index par le Saint-Office, Mgr Roberts a déclaré qu'ayant consulté à cet égard un juriste britannique, ce dernier lui avait affirmé qu'une telle méthode tombait sous le coup des lois contre la diffamation.

Le prélat a indiqué qu'il avait fait parvenir le rapport de ce juriste à Jean XXIII. Il a ajouté qu'à son avis l'Inquisition avait peu changé depuis le Moyen-Age. "On ne tue plus aujourd'hui, a-t-il conclu, mais il reste l'arme de la diffamation."

Electeurs et électrices du Quartier no 2.

VILLE DE ST-BONIFACE

Je désire remercier les électeurs du Quartier no 2 qui m'ont accordé leur appui à l'occasion des élections municipales tenues le mercredi 23 octobre. Je m'efforcerai de prendre à coeur les intérêts d tous les contribuables du quartier et de me montrer digne de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Etienne Couture,
échevin élu du Quartier 2.

Un savent parisien parle de son maitre Eugène Delacroix, à l'Alliance Française

M. Lucien Rudrauf, directeur de recherches au Centre National de Recherches de Paris, passe quelque temps au Canada grâce à une invitation de la Galerie Nationale d'Ottawa. De fait il circule à travers le pays où il multiplie les conférences sur les sujets d'art qui lui sont les plus chers. C'est ainsi que les membres de l'Alliance Française du Manitoba eurent le plaisir de l'entendre parler d'Eugène Delacroix, "l'un des plus grands artistes de France, et même de l'univers" dont on célèbre présentement le centenaire de sa mort.

Dès le début de cette conférence, qui eut lieu dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface, M. Rudrauf tint à expliquer comment l'illustre Delacroix prit très tôt une place prépondérante dans sa propre vie. C'était en 1911. Quittant sa ville natale de Strasbourg, en Alsace, il arrivait pour la première fois à Paris, où il élut domicile dans un petit hôtel du 6e arrondissement. Dès le lendemain matin il se rendait au Musée de Luxembourg où l'attiraient les riches collections d'art moderne. L'après-midi il entrait dans la grande église baroque de la Place St-Sulpice, "moment capital" de sa vie, car c'est là, dans la Chapelle des Saints-Anges, qu'il découvrit pour la première fois son idole, Eugène Delacroix.

Oeuvre religieuse

En effet, peu de temps après l'accession au pouvoir du neveu de Napoléon Ier, Charles Blanc, directeur des Beaux-Arts, avait confié la décoration de cette chapelle des Sts-Anges à Delacroix, oeuvre religieuse d'envergure qui allait orienter la dernière décade de sa vie, de 1854 à 1861. Delacroix arrêta avec le curé de St-Sulpice le programme définitif de sa décoration: au plafond, l'archange saint Michel terrassant le démon; sur la paroi est, la lutte de Jacob contre l'ange; sur la paroi ouest, Héliodore chassé du Temple. Ces magnifiques tableaux provoquent l'enthousiasme et la réflexion du jeune Rudrauf, qui consacrera désormais sa vie à découvrir le grand problème de Delacroix.

Deux ans plus tard, en 1913, son jeune frère Charles, peintre d'élite qui mourra à 20 ans sous Verdun, vient le rejoindre à Paris. Tous deux se rendent assidûment à la chapelle des Sts-Anges où désormais l'aîné revoit les chefs-d'oeuvre de Delacroix sous des aspects toujours plus riches et plus expressifs, grâce à la "vision" de son frère Charles.

En relatant ces faits de sa propre vie, le conférencier est particulièrement émouvant. Car, pour lui, l'art n'est pas simplement un jeu, une distraction, une détente, mais bel et bien "quelque chose qui appartient à la vie la plus sérieuse". Aussi il lui est aisé d'en convaincre ses auditeurs, à qui il entend démontrer que Delacroix par son pinceau sut répondre aux problèmes les plus importants de l'art, de l'esthétique, de la vie à tous ses niveaux . . . jusqu'aux plus élevés.

Cette vocation de Delacroix, on peut la connaitre par sa correspondance, par son journal intime, par sa vie d'homme et d'artiste. Mais ce génie, que certains ont qualifié d'écrivain égaré dans la peinture", a de fait préféré, aux moyens d'expression littéraire ou verbale, l'expression proprement picturale. Tout de même il fut profondément inspiré par les auteurs qu'il lisait avec avidité. A noter cependant que ce sont surtout des auteurs littéraires étrangers à la France qui l'ont influencé: Byron, Dante, Walter Scott, Goethe, Shakespeare, etc., etc. M. Rudrauf consacra la majeure partie de sa conférence, grâce à des dispositives de tableaux du Maitre, a démontré cette vérité.

Les auditeurs n'oublieront pas de sitôt cette succession de tableaux aux magnifiques coloris et aux personnages quasi vivants, ni les explications fulgurantes du conférencier. Par exemple ce tableau de l'enfer de Dante, où Delacroix semble se mettre si personnellement dans la peau des divers personnages; cet autre tableau de l'assassinat de l'évêque de Liège, où l'artiste se souvient évidemment de l'écrivain Walter Scott et du peintre Rambrandt avec qui "il voit les choses telles que la peinture les comprend et la littérature les enrichit"; la barque en péril sur une mer en courroux est du meilleur Byron et laisse percer un profond pessimisme au sujet de la nature humaine; etc.

Un coloriste génial

Delacroix a été aussi un peintre d'histoire universelle et d'histoire de France, par ses grands tableaux et ses lithographies où se révèle "le coloriste le plus génial de l'histoire de la peinture", digne émule de Véronèse et de Rubens. D'ailleurs il voit les personnages historiques, si nécessaire, dans toute leur cruauté: à preuve l'entrée des Croisés dans Constantinople, tableau d'un drame extrêmement tragique de l'histoire de l'humanité.

Delacroix fut aussi un artiste religieux, qui s'inspirait fortement de la Bible, particulièrement des Evangiles. M. Rudrauf présenta à ce sujet trois tableaux: Adam et Eve chassés du Paradis terrestre, le Portement de Croix, la Mise au Tombeau de la Vierge Marie. Puis, après deux tableaux de "peinture pure" ("Les femmes d'Alger" et "Apollon vainqueur du serpent Python" où l'on voit successivement que pour Delacroix il n'y a pas d'art sans but poétique et que les plus hautes idées morales le hantaient), le conférencier présenta et expliqua les chefs-d'oeuvre qui ornent la chapelle des Sts-Anges (mentionnés plus haut). C'est alors qu'il aborda avec beaucoup de profondeur et de délicatesse la vie religieuse de Delacroix, élevé dans l'agnosticisme et admirateur constant de Voltaire, mais coeur bien né qui sut être docile à l'inspiration parce qu'il écoutait les grandes leçons de la Bible et de la Divine Comédie. Sans toujours les comprendre de façon très orthodoxe, du moins il ne chercha jamais à biaiser avec le choc émotif qu'il en recevait.

M. Rudrauf conclut sa conférence en rappelant que des manifestations mondiales honorent le grand artiste en cette année centenaire de sa mort et en rendant un hommage reconnaissant à celui qui sut être entièrement fidèle à sa grande vocation de peintre et de poète.

Notes biographiques

C'est le professeur André Joubert, professeur de français à l'Université de Manitoba, qui avait présenté à l'auditoire nombreux l'éminent conférencier. Né de parents alsaciens, dit-il, M. Rudrauf fit ses études à Strasbourg sous le régime allemand. En 1911 il entreprit à la Sorbonne et à l'Ecole du Louvres, à Paris, des études de littérature et d'art. Au début de la guerre de 1914-1918 il s'enrôlait dans la Légion étrangère et, à a fin du terrible conflit mondial, il était lieutenant, portait trois glorieuses blessures, recevait six citations et était décoré Chevalier de la Légion d'honneur.

En 1922, cet universitaire de qualité est mis au service des oeuvres françaises à l'étranger, en Lestonie par exemple, comme professeur de littérature et de langue française. Grand voyageur, savant et chercheur, écrivain qui a produit un nombre impresssionnant d'oeuvres diverses (28 depuis 1932), il présenta sa thèse principale sur Eugène Delacroix en 1943 à Sorbonne, peu après son entrée au Centre National de Recherches où il est devenu directeur de recherches.

M. Damien Giordani, consul de France, remercia M. Rudrauf, conférencier s i n c è r e, profond, humble et humain qui a accompli dans sa propre vie un travail gigantesque et qui, en tant que savant, écrivain et homme, venait de rendre un hommage de haute valeur au grand peintre universel qu'est Eugène Delacroix. "Nous garderons de votre passage ici un souvenir agréable qui est en même temps une leçon."

Cette soirée était sous la présidence active de Mme Meredith Jones, qui avait remercié, dès les débuts, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour leur hospitalité si généreuse, mis en lumière le fait français à St-Boniface et incité ses compatriotes de langue anglaise à ne jamais se gêner pour traverser la rivière Rouge, car, dit-elle, il n'est pas nécessaire d'aller au Québec ou en France pour communier à la culture française.

Manifestations culturelles

Elle remercia tous ceux qui vinrent au thé annuel, les hôtes Dr et Mme T. G. McCaughey, ainsi que les membres du comité de réception: Mme R. Trudeau, présidente, et Mmes St-Onge, Fitch et McEwen. Elle annonça que, grâce à la générosité de l'Ambassade et du Consulat de France, l'Alliance Française présenterait un grand film français "Le grand cirque" au cinéma Pace (Polo Park) le dimanche 27 octobre à 8 h. p.m.; que la Société Historique de St-Boniface s'apprêtait à célébrer son 60e anniversaire par un grand souper canadien au bison le samedi 26 octobre, au gymnase du collège de St-Boniface, et que M. Robert Choquette, poète canadien-français et commissaire associé à l'Administration du Centenaire de la Confédération, y sera le conférencier; que des films d'art seraient présentés lors du festival du film français les 10 et 11 novembre au collège de St-Boniface; que le 9 novembre prochain M. et Mme Jean Bart donnerait un récital de théâtre français et suisse à l'Institut Collégial St-Joseph; qu'enfin, le 27 novembre, M. Jacques Chabannes, conférencier officiel de l'Alliance Française, parlerait de "Trente années de vie parisienne". C'est dire, pouvait-elle conclure, que les manifestations culturelles françaises ne manqueront pas au cours des prochaines semaines. Elle incita donc tous les membres de l'Alliance Française à profiter d'une telle aubaine.

Durant son séjour à Winnipeg, M. Lucien Rudrauf prit part à maintes réceptions, dont un diner intime avec des professeurs de l'Université de Manitoba sous la présidence de M. Meredith Jones, directeur du département de Français, un diner avec quelque 17 membres de l'Alliance Française au Charterhouse, qui se termina par un nombre respectable de discours en l'honneur de la France et du Canada, parents culturels, et un rappel émouvant par M. Rudrauf du 8e centenaire de Notre-Dame de Paris, et une réunion à la Galerie d'Art de Winnipeg au cours de laquelle l'éminent visiteur de Paris parla de la "Morphologie de l'Art".

M. Luke E. Hart, de St-Louis, Missouri, a été unanimement réélu Chevalier Suprême et Son Exc. Mgr Charles P. Greco, évêque d'Alexandria, Louisiane, réélu Aumônier Suprême, lors de la réunion du bureau national des directeurs de l'Ordre des Chevaliers de Colomb à New York le 19 octobre. Dans la photo l'on voit, de gauche à droite, 1ère rangée: Dr Gerald M. Lunz, Hamilton, Ont., médecin suprême, Francis J. Heazel, Asheville, N.C., trésorier suprême, Joseph F. Lamb, New York, secrétaire suprême, Luke E. Hart, John W. McDevitt, Boston, suprême député grand chevalier, et Harold J. Lamboley, Monroe, Wisc., avocat suprême; 2e rangée: les directeurs suprêmes, **Leo Soenen, de St-Boniface, Man.**, Virgil Dechant, La Crosse, Kan., Harry C. Pierotti, Memphis, Henry J. Kondrat, Cleveland, N. A. Quintanilla, San Antonio, George M. Turner, Walsenburg, Colo., D. Frank Sullivan, North Haven, Conn., assistant-secrétaire suprême, John H. Griffin, Hughesville, Md., François Fauteux, Montréal, Qué., Charles J. Morgan, Chicago, Wilfred T. Connelly, Detroit, Gerald C. Riley, Los Angeles, F. J. Connolly, Shakopee, Minn., Lawrence D. Hurley, Des Moines, et Emmett Burke, Yonkers, N.Y.

Précieux-Sang

Assemblée de l'A.P.M.

La deuxième réunion de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang a eu lieu le mercredi 16 octobre, à 8 h. p.m. Le président, M. le Dr G. Sabourin, dirigea l'assemblée qui commença par la prière suivie de la lecture du procès-verbal par la secrétaire-archiviste, Mlle T. Châtelain.

Voici les rapports des différents comités:

Activités de l'école:

La Rév. Sr Brigitte, principale, demande que les jeunes filles soient fidèles à porter le costume réglementaire de l'école;

Le cours de couture est commencé depuis le mois d'octobre;

L'excursion qui devait avoir lieu à Pineland a été remise au printemps;

M. Goulet était seul à s'offrir pour surveiller l'étude à l'école. 35 élèves ont donné leurs noms pour l'étude de 4 à 5 h., et de 7 h. à 9 h. p.m., 25 élèves;

Les examens des grades 2 à 6 auront lieu du 21 au 28 octobre. Cette année encore ceci sera fait conjointement avec les écoles du district scolaire de Norwood.

Bibliothèque:

Mme A. Ferrier mentionne que son comité a acheté 32 nouveaux livres pour la bibliothèque de l'A.P.M. Elle encourage ceux qui ont payé leur cotisation de s'en servir abondamment. Sur un dollar que nous versons pour les cotisations, 25c est réservé pour l'achat des livres. Mme Ferrier remercie la Rév. Sr Brigitte et Mme A. Dorge pour leur coopération dans cet achat.

Une tâche agréable est confiée au R. P. A. Lemoine, O.M.I., celle de remettre à deux élèves (un garçon et une fille) des grades supérieurs, une bourse de $15 chacune. Le Père Lemoine explique comment le comité désigné par l'exécutif a choisi les deux élèves les plus méritants des grades 9 à 11. Ce comité avait une rude tâche, car il devait prendre en considération: l'âge, grade, capacité, l'effort pour parler le français, condition de vie à la maison pour l'étude, notes d'examens, appréciation générale de l'élève et son esprit de coopération. Les deux heureux gagnants sont Mlle Angèle Goulet, grade 10, et M. Gaétan Chartier, grade 9. Mlle Goulet, en quelques mots, remercia l'assemblée et dit que la bourse serait utilisée pour fins scolaires.

On remit à cinq élèves, de 9 à 12 ans, des bons d'achat de la Librairie Fides pour avoir lu le plus grand nombre de livres de la bibliothèque pendant les vacances d'été. Ces bons furent décernés par M. le président à Mlles Paulette Ferland, Suzanne Lagacé et Thérèse Garand (bons de $5.00), à Mlle Estelle Fredette (bon de $4.00), et à Mlle Monique Adolphe (bon de $3.00).

Un film en couleur intitulé "De 13 à 15 Ans" (durée 35 minutes) fut tourné. Ce film représentant une famille idéale, montre la relation entre les parents et leurs adolescents.

Après le film, le R. P. J. Soulodre, O.M.I., invita l'assemblée à se partager en 9 groupes pour discuter le film et répondre au questionnaire qui avait été préparé. Ce même questionnaire avait été discuté par les élèves quelques jours auparavant. Vers la fin de novembre, il y aura une discussion sur ce même questionnaire, parents et adolescents; cette soirée promet d'être des plus intéressantes.

Le R. P. Lemoine, O.M.I., félicita, en son nom et au nom de l'Association de Parents et Maîtres la Rév. Sr Marie-Joseph pour ses 25 années de vie religieuse. Arrivée dans la paroisse en 1952, elle enseigne à l'école paroissiale depuis 9 ans et est une des fondatrices de l'A.P.M. Le R. P. Lemoine invita la jubilaire à couper le gâteau fait en son honneur et pria l'assemblée de venir déguster le café et le gâteau de fête.

Tribune libre

le 19 octobre 1963.

Cher monsieur le Rédacteur,

Ma grand-mère vous saurait gré de bien vouloir faire paraitre la lettre suivante dans votre "Tribune Libre" et vous en remercie d'avance.

"Permettez-moi par l'entremise de votre journal d'exprimer mes remerciements les plus chaleureux pour la belle fête qui m'a été donnée à l'occasion de mes 99 ans, à la Résidence Ste-Thérèse d'Otterburne. J'ai été très touchée de ce geste et je tiens en particulier à remercier les religieuses de la maison, le R. P. curé, toutes mes compagnes, les jeunes filles de la maison, mes enfants et petits-enfants et tous ceux qui y ont participé.

"J'ai été comblée de belles fleurs, de jolis cadeaux, de cartes et de télégrammes et à tous et à chacun je dis merci du profond de mon coeur.

Mme Délia L'HEUREUX."

Merci au nom de ma grand-mère. Françoise BELAIR.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le samedi 26 octobre — Concert du "Royal Highland Regiment" à 8 h. 30 p.m.

Le dimanche 27 octobre — Football professionnel à 2 h. 30 p.m. Les Blue Bombers de Winnipeg contre les Lions de Vancouver. Patinage de fantaisie de 5 h. 30 à 7 h. 30 p.m. Patinage libre de 8 h. à 10 h. p.m.

Le mercredi 30 octobre — Football senior à 7 h. 30. Troisième partie des finales si nécessaire.

L'Union Nationale Métisse tient sa réunion annuelle

Le samedi après-midi 12 octobre eut lieu la réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse au Cercle Ouvrier St-Boniface.

Un bon nombre de membres assistaient à la réunion, au cours de laquelle ils entendirent la lecture du rapport annuel du président.

Mme I. Carrière, secrétaire générale, a présenté les minutes de la dernière assemblée annuelle tenue en octobre 1962. Le rapport financier fut aussi lu par Mme Carrière, M. Pascal Roy, régisseur, étant absent.

Les élections ont donné le résultat suivant: M. A. Bruce et Mme I. Carrière ont été réélus président et secrétaire de l'Union Métisse; M. Louis Riel, régisseur; membres du Conseil, M. l'abbé D. McDougall, Joseph Bruce, Auguste Vermette, Harry Ducharme et Mme W. Shick; présidents des différents comités: publicité, M. l'abbé L. Bouvier; historique, M. A. Bruce; organisation, M. Antoine Bruce; recrutement, M. Ernest Vermette.

Le banquet qui suivit la réunion d'affaires groupa une soixantaine de convives. On remarquait à la table d'honneur M. et Mme Joseph Guay, M. Azarie Bruce, MM. et Mmes G. Molgat et H. Lane, MM. Auguste Vermette et Eugène Bruce. M. l'abbé L. Bouvier, aumônier intérimaire, était absent. Le conférencier invité, M. Auguste Dansereau, président de l'Association d'Education, a été écouté dans un silence presque religieux. Le sujet que M. Dansereau présenta dans sa causerie mérite que le texte soit résumé dans ce journal. M. le maire Joseph Guay remercia le conférencier en termes très élogieux, et il ajouta quelques mots d'encouragement à l'Union Nationale Métisse dans ses projets d'avenir.

L'Union Métisse a une fois de plus fait preuve d'être une société bien vivante et bien organisée.

Une soirée intime suivit le banquet et réunissait quelque 200 personnes.

Rébellion, oui ou non?

Y eut-il rébellion à la Rivière-Rouge en 1869? Rappelant tout au début de son discours que les historiens ont répondu OUI ou NON selon qu'ils sont de langue anglaise ou de langue française, M. Dansereau "avec le plus grand souci de la véracité historique" répondit OUI à son tour, mais en définissant bien le mot "rébellion": résistance, avec violence et voies de fait, contre l'autorité légitime. Donc, dira-t-il à la fin de son discours, les rebelles furent ceux qui s'opposèrent à l'autorité légitime, c'est-à-dire au gouvernement légalement constitué par Louis Riel.

Dans son discours il relata donc avec précision et clarté les principaux faits enregistrés par l'histoire au sujet des activités de Riel et de ses compagnons qui formèrent un gouvernement provisoire, promulgué le 8 décembre 1869, avec John Bruce comme président et Louis Riel comme secrétaire. La promulgation spécifiait, entre autres raisons; que la Compagnie de la Baie d'Hudson les avait abandonnés en aliénant sa commission à un pouvoir étranger avant d'avoir été consultés; que les Métis, en tant que sujets britanniques, étaient libres de se donner un gouvernement; que le Canada sera responsable de ce qui arrivera s'il persiste à imposer son autorité; que le Canada trouvera toujours les Métis disposés à entrer en négociation au sujet de toute proposition favorable à son expansion et sa prospérité. Des ministères furent créés pour répondre aux besoins de l'administration, de la discipline et de la paix. Peu après, Riel devint le président.

Un peu plus tard, les 40 représentants régulièrement élus par le peuple de la Rivière-Rouge parmi les hommes les plus compétents de la colonie s'assemblaient. On demanda l'avis du gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson avant de réformer le gouvernement provisoire. McTavish répondit: "J'espère que beaucoup de bien sortira de la convention. Pour l'amour de Dieu, formez un gouvernement et restaurez l'ordre et la paix au sein de la colonie." Voici les résultats de cette convention: Riel, président, James Ross, juge de la Cour suprême, Henry McKinney, shérif, Dr Bird, coroner, A. G. B. Bannatyne, maître des Postes, John Sutherland et Roger Goulet, percepteurs des Douanes, Thomas Bunn, secrétaire, Louis Schmidt, sous-secrétaire, W. B. O'Donoghut, trésorier, et A.-D. Lépine, adjutant-général.

Un comité de rédaction de la liste des Droits fut formé. L'abbé F.-S. Ritchot, le juge Black et A. H. Scott furent nommés délégués plénipotentiaires auprès du gouvernement canadien en vue de discuter à Ottawa des conditions d'entrée des Terres de Rupert et des Territoires du Nord-Ouest dans la Confédération canadienne. Après plusieurs sessions, un arrangement satisfaisant fut conclu et l'Acte du Manitoba le 3 mai 1870 était voté par la Chambre des Communes, devenant loi le 12 de ce mois. A l'exception de l'Amnistie et de la question des ressources naturelles, l'Acte du Manitoba reproduit la Liste des Droits dans presque toute son intégrité. Le gouvernement de la Rivière-Rouge ratifiait cet Acte le 24 juin 1870. A la demande de Sir G.-E. Cartier, Riel demeurait à la tête du gouvernement jusqu'à l'arrivée du lieutenant-gouverneur Archibald.

Conclusion

Le gouvernement provisoire était un gouvernement de nécessité formé par des représentants du peuple, régulièrement c h o i s i s pour faire face à la situation dans laquelle se trouvait la colonie de la Rivière-Rouge après que la Compagnie de la Baie d'Hudson se fut dévestie de son gouvernement à la suite de la rétrocession de sa charte sans prévision de succession.

Ce gouvernement avait été formé sur le conseil du gouverneur McTavish, et reconnu par la Compagnie de la Baie d'Hudson par le même McTavish, son gouverneur.

Il avait été reconnu par le Canada, par ses ministres qui avaient traité avec la délégation de ce même gouvernement provisoire.

Il avait été reconnu par le gouvernement impérial par son représentant, Sir Clinton Murdock, qui avait reçu instruction de protéger les délégués de la Rivière-Rouge dans leurs négociations avec les ministres canadiens.

M. Dansereau, après avoir établi "historiquement" ces faits, termine en posant la grande question: "Si le gouvernement provisoire était l'autorité légitime, qui alors étaient les rebelles?"

Le quatrième pèlerinage sur les tombes de soldats canadiens, tombés sur le champ de bataille et inhumés en Hollande, vient de se terminer. Soixante-quinze personnes apparantées à ces soldats figuraient parmi les 400 pèlerins qui prirent part à ce pèlerinage organisé par la Légion Royale Canadienne. Durant leur séjour en Hollande, les pèlerins furent les invités de familles hollandaises. La photo ci-dessus nous laisse voir, de gauche à droite, Mlle Margaret Bélanger, de St-Boniface, Man., dont le frère, le soldat C.-J. Bélanger, est inhumé en Hollande. Mlle Georgianna Bélanger, de Montréal, l'accompagnait durant le trajet. (Photo Légion Royale Canadienne)

Décès

M. A. CHAMPAGNE

M. Alphonse Champagne, de Norwood, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le samedi 19 octobre. Les prières furent récitées le lundi soir à la chapelle funéraire P. Coutu et le service fut chanté le mardi à 10 h. a.m., en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille au cimetière de St-Norbert.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Gustave, Alfred et Joseph; six filles, Mmes M. Asselin (Simone), A. Girouard (Béatrice), R. Lagacé (Irène), P. Normandeau (Denise), C. Bohémier (Claire) et Florence; 35 petits-enfants; quatre frères, Célestin, René, Léonce et Claude; trois soeurs, la Rév. Sr Alma Champagne, S.G.M., Mmes R. Levasseur (Amanda) et R.-L. Gendreau. Son épouse (née Françoise Baril) le précéda dans la tombe en 1930.

Remerciements

Les enfants de M. Alphonse Champagne remercient les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur père.

Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne font jamais de gaffes; mais toute leur vie en est une.
Card. MERCIER.

Convention dentaire

Le Dr André Lachance, de St-Boniface participera à un important congrès des dentistes du Canada à Montréal, de lundi à mercredi prochains, soit du 28 au 30 octobre. Il se permettra ensuite, en compagnie de son épouse, une randonnée sur les belles routes de la Gaspésie.

St-Eugène

Soirée sociale

La première soirée d'une série de quatre pour l'année 1963-64 débuta le samedi 19 octobre. Le club des hommes de St-Eugène s'est encore surpassé pour offrir des bons musiciens et un délicieux goûter-buffet accompagné de café. Tous tiennent à féliciter les organisateurs et souhaitent la bienvenue à tous pour la prochaine soirée sociale, le 23 novembre.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir le lundi 28 octobre 1963, pour la position suivante:

TRAVAILLEUR SOCIAL

au département de l'Assistance Publique

Le salaire sera déterminé par le Conseil selon les qualifications.

Entrée en fonction: aussitôt que possible.

Temps de probation: six mois.

Les candidats devront avoir un degré d'Université et deux ans d'expérience en travail d'assistance publique, et être bilingue de préférence.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au Surintendant Suppléant de l'Assistance Publique, M. Norman Goodman, à la Station de Feu No 1, 2e étage.

PAR ORDRE

Maurice Prud'homme
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 16 octobre 1963.

M. et Mme H. Caillier, de St-Lupicin, célébrent leurs 25 ans de mariage

ST-LUPICIN — Le 14 septembre, les enfants de M. et Mme Henri Caillier se groupèrent pour fêter le 25e anniversaire de mariage de leurs parents, qui comptent 11 enfants, tous vivants: Cécile (Mme Louis Cosyns), de St-Eustache, Eliane (Mme Roland Lachance), de S-Boniface, Gemma (Mme Anthony Santos), de Thompson, qui n'a pu assister à la fête, Henriette, Marielle, Gilles, Denis, Aurèle, Adrien, Claude et Monique.

Une adresse fut lue au nom des enfants par l'aînée de la famille, après quoi un bouquet de roses fut présenté à la maman, l'adresse ayant été confiée au papa. L'orchestre exécuta une valse et tout le monde se mit à danser. On comptait environ 300 personnes présentes.

Vers 11 h. p.m., l'heureux couple coupa le gâteau et un délicieux goûter fut servi. Ensuite on présenta aux jubilaires une bourse substantielle. M. et Mme Henri Caillier ont sept petits-enfants qui se joignent à tous les parents et amis pour souhaiter à leurs grands-parents bien du bonheur et une longue vie.

Remerciements

M. et Mme Henri Caillier, ainsi que leurs enfants, désirent remercier tous les parents et amis qui ont bien voulu se rendre à la soirée et en faire un beau succès.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

Le dimanche 20 octobre dernier plus de 270 personnes prirent part à la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: Mmes Meinrad Roch, Louis Chaperon, Mélanie Muller, Joseph Théroux, Raymond Kolly, Léon Jamault, Henri Davy et Lloyd Haque, Mlles Christianne Chabbert et Colette Roch, MM. Paul Lesage, Jean Brisson, Auguste Wanlin, Albert Fouasse, Marcel Comte, Jules Pantel, Frank Lesage, Joseph Bosc et Victor Pantel.

Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mlle Giselle Lafrenière, Mme Raymond Kolly, MM. Philibert Tranq, Jules Pantel et Norbert Bérard, de Treherne. La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 3 novembre, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $300 en 57 numéros.

Baptême

Normand-Louis-Joseph, fils d'Etienne Rondeau et de Rita Durand, né le 4 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Bertrand Lebeau.

Filles d'Isabelle de Somerset

Cercle de Somerset

Le mardi 8 octobre avait lieu l'élection des officières des Filles d'Isabelle pour l'année 1963-64. Notre digne Régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, de St-Boniface, fit l'installation. Nous la remercions pour son dévouement et ses bonnes paroles. Voici la liste des nouvelles élues: Régente, Mme Aldéa Weicker; ex-régente, Mme Carmel Labossière; vice-régente, Mme Lorraine Girouard; secrétaire-financière, Mme Edith Labossière; secrétaire-trésorière, Mme Antoinette Lemoing; secrétaire-archiviste, Mme Anita Poiron; monitrice, Mme Fabiana Mulaire; chancelière, Mme Alice Payette; rédactrice, Mme M.-Marthe Girouard; pianiste, Mlle Estelle Boyer; garde extérieure, Mme Alice Lafrenière; garde intérieure, Mme Fleurette Labossière; syndics, (3 ans) Mme Viola Cinq-Mars; (2 ans) Mme Jeannette Labossière; (1 an) Mme Martha Vandekerckhove; 1ère guide, Mme Evelyne Lafrenière; 2e guide, Mme Irène Lussier; porte-bannière, Mme Clara Lafrenière; gardienne, Mme Victorine Cousin.

Comme nous fêterons le 20e anniversaire de notre Cercle à Somerset, le 10 novembre prochain, nous invitons tous les membres ainsi que leurs parents et amis, à assister au grand banquet qui aura lieu à cette occasion. On vous promet une soirée de gala des plus intéressantes, si on peut en juger par les préparatifs qui se font actuellement. Venez en grand nombre à cette fête qui aura lieu à la salle paroissiale. Les billets seront en vente prochainement.

Nos membres ont été bien peinés par la mort de Mme Amanda Boyer, membre de cette société depuis un bon nombre d'années. Nous offrons nos sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée.

La REDACTRICE.

Woodridge

Naissance

Félicitations à M. et Mme L. Lamontagne à l'occasion de la naissance d'une fille, Louise, le 6 octobre.

Çà et là

Prompt rétablissement aux personnes qui ont dû être hospitalisées et qui sont de retour à la maison: Mme Jack Snow, MM. Norman Huppé et Maurice Fontaine.

Sincères condoléances à Mme Marcel Chatel, à l'occasion du décès de son frère, M. Norris Vandale, décédé le 9 octobre à l'hôpital général de Winnipeg.

Sincères condoléances aussi à Mme Gaston Querel à l'occasion du décès accidentel de M. et Mme W. Kalichuk et de leur fille, Maureen, de Dryden, Ont. Mme Kalichuk (Calista Champagne) était la soeur de Mme Querel.

Ont rendu visite à leurs parents et amis en fin de semaine du 11 octobre: Mlles Gloria et Lorna Lempen, Irène Guilbault, Mme H. Guilbault, MM. et Mmes Dick Yetser, Jack Boal, Alfrance Harrison, Charles Degagné, Roger Guilbault, René Dupas et W. Stefura, MM. Gilbert Vrignon, Ray et Abe Romon, Edouard Chatel, Rudolphe Dupas et Raynald Rivard.

Ste-Rose-du-Lac

Mariage Knockaert-Boulbria

Le samedi 19 octobre, le R. P. J. Alarie, O.M.I., a béni le mariage de Mlle Anna Boulbria à M. Roméo Knockaert, tous deux de la paroisse. La dame d'honneur, Mme Bella Erlendson, était accompagnée de son époux, M. Don Erlendson. Les filles d'honneur étaient Mlles Ruth Johnson et Léona Boulbria et les garçons d'honneur, MM. Louis Boulbria et Norman Knockaert.

Après la messe nuptiale, les nouveaux mariés rencontrèrent tous leurs amis à la salle d'amusement, pour le souper et la veillée. Les nouveaux époux demeureront à Ste-Rose.

Mariage Loch-Ladéroute

En l'église de Ste-Rose de Lima, le samedi 19 octobre, le R. P. J. Alarie, O.M.I., a béni le mariage de Mlle Denise Ladéroute de cette paroisse, à M. Keldsen Loch, d'Eddystone. Les filles d'honneur étaient Mlles Paulette Pelletier et Vivian Frobisher, accompagnées de MM. Wayne Taylor et Marlind Erlendson.

Après la bénédiction nuptiale, les nouveaux époux et leurs amis se réunirent à la "Ranchers' Hall". M. et Mme Loch demeureront à Eddystone.

Progrès

C'est un autre pas vers le progrès pour Ste-Rose. Dans un avenir assez rapproché le système d'eau et d'égouts sera complété, car les travaux vont bon train.

Elections

M. Antoine Pineau, maire du village, fut réélu maire par acclamation, ainsi que les deux conseillers, MM. J. Desroches et R. Delveaux.

Pour la municipalité de Ste-Rose, tous les membres du Conseil furent réélus par acclamation: maire, M. Paul Delaurier, de Laurier; conseillers, pour le quartier no 1, M. G. Casavant, de Ste-Amélie; pour le quartier no 2, M. M. Gamache, de Laurier; pour le quartier no 5, M. L. Tardiff, de Ste-Rose.

Les commissaires de l'école élémentaire furent aussi réélus par acclamation: MM. Auguste Arnal, Léon Tardiff et Florent Lecompte. M Jean Molgat demeure commissaire du district pour la division de la Rivière Tortue et continuera de s'occuper de l'Institut Collégial.

Profession perpétuelle

Le jeudi 15 août avait lieu en la chapelle du couvent la profession perpétuelle de la Rév. Sr M.-Joseph, née Joséphine Maguet, de Ste-Rose.

La cérémonie débuta à 10 h. a.m. Le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé, présida, assisté du R. P. Gervais, O.M.I. Le R. P. E. Martineau, C.S.V., prédicateur de la retraite de profession, assistait au choeur et prononça le sermon de circonstance.

Les parents de la chère professe remplissaient à capacité la chapelle qui avait revêtu sa plus belle parure. La chorale de la communauté se surpassa et le chant était superbe.

A l'issue de la cérémonie, une réception permit à Soeur M.-Joseph de rencontrer tous ses chers parents, puis un délicieux banquet réunit tous les invités dans une des classes aménagée pour la circonstance.

Puisse la prière de l'assistance et les paroles du prédicateur faire éclore de nouvelles vocations parmi la jeunesse de la paroisse.



M. Marcel Dubois, de Florzé, Man., peut affirmer avec "preuve" que la terre de la région de Florzé est très productive. Les six patates géantes qu'il exhibe dans la photo ci-dessus font, en effet, partie des 64 sacs récoltés en un terrain mesurant moins d'un quart d'acre. Des représentants de la Manitoba Agricultural Credit Corporation lui avaient déclaré que ce terrain n'était pas assez riche pour garantir un emprunt en vue de le défricher. (Photo Carillon News)

Mlle F. Willis, du Pakistan, épouse M. H. Aquin à Dunrea, le 12 octobre

DUNREA — Le samedi 12 octobre, à 5 h. p.m., Mlle Flora Willis, du Pakistan, garde-malade au Sanatorium de Ninette, unissait sa destinée à celle de M. Herman Aquin, fils de Mme E. Aquin, de Ninette, et de M. Aquin, décédé.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'église paroissiale par M. l'abbé C. Vachon, curé, qui célébra ensuite une messe dialoguée. Les jeunes Henri et Pierre Aquin, de St-Charles, neveux du marié, servaient la messe. La mariée, au bras de M. John Paskwitz, qui représentait son père, fit son entrée au son d'une marche nuptiale. Elle était revêtue d'une riche toilette blanche avec légère traîne, coiffée d'un voile illusion court, retenu par un diadème de pierres et paillettes et portait un bouquet de fleurs assorties.

Les deux filles d'honneur étaient Mlles Phyllis Willis, soeur de la mariée, et Patsy Goethals, de Pilot Mound, nièce du marié.

MM. Wilfrid et Luc Régnier, de St-François-Xavier, neveux du marié, étaient garçons d'honneur, et MM. Raynold Paskewitz et Lucien Aquin agissaient comme huissiers. M. Léopold Régnier, beau-frère du marié, lui servait de témoin.

Pendant la messe, M. et Mme N. Boulet, Mme A. Lavoie et son frère, M. Fernand Légaré, rendirent avec âme de beaux chants appropriés.

A l'issue de la cérémonie une réception eut lieu à la salle de la Légion, à Ninette, suivie d'un souper succulent. Le maître de cérémonies, M. Lionel Aquin, s'acquitta de sa tâche avec délicatesse et simplicité, puis M. le curé, M. le Dr Payne, surintendant au Sanatorium de Ninette, et M. Oris Aquin, invités tour à tour à adresser la parole, le firent avec chaleur n'ayant que paroles de félicitation et voeux de bonheur à l'adresse des héros du jour.

Le marié se leva à son tour pour remercier gentiment tous et chacun puis le repas se prolongea au milieu d'une saine gaieté.

Suivit une soirée dansante à la salle, qui dura jusqu'à minuit, puis la parenté se réunit ensuite à la demeure de Mme E. Aquin pour finir la veillée. Les heureux époux partirent ensuite en automobile pour leur voyage de noces à Vancouver chez M. et Mme Roméo Aquin. Au retour de leur lune de miel, ils demeureront à la maison paternelle, mais continueront de travailler au sanatorium, lui comme ingénieur; elle comme garde-malade.

Parmi les nombreux convives qui vinrent de l'extérieur pour assister à cette fête familiale, on remarquait MM. et Mmes Léopold Régnier et Lucien Aquin et leurs enfants, de St-François, M. Oris Aquin, d'Elie, MM. et Mmes Lucien et J. Laurendeau, de St-Norbert, M. et Mme L. Aquin et leurs enfants, de St-Charles, M. et Mme L. Goethals et leurs enfants, de Pilot Mound, Mlle Lorraine Lambert, de Detroit, MM. et Mmes Charles, Fernand et Roger Légaré, de Brandon, et M. et Mme Raoul Despins, de St. James. Il y avait en plus beaucoup d'amis de Ninette et des environs.

Condoléances

Les amis de cette localité désirent offrir par la voie du journal leurs sincères condoléances à M. William Goebel et à sa famille, de St-Boniface, ainsi qu'à Mme Gérard Boulet, de cette paroisse, à l'occasion du décès de Mme W. Goebel, mère de cette dernière.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Adrien Boulet, propriétaires du restaurant local, qui sont à faire exécuter des travaux importants, cuisine moderne, installations nouvelles, etc. C'est un signe de progrès qui prouve que leur restaurant est bien achalandé.

M. et Mme Ernest Goebel et leurs enfants, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Gérard Boulet, récemment.

M. et Mme P. Bisson ont reçu avec bonheur la visite de leurs filles, Clarisse et Jeanne, de Montréal et Ottawa, et plusieurs autres membres de la famille, de St-Boniface.

M. et Mme Gérard Boulet et leur fillette, Véronique, se sont rendus à St-Boniface pour assister aux funérailles de Mme W. Goebel, qui avaient lieu le vendredi 18 octobre.

M. et Mme E. Hacault, de St-Boniface, sont venus pour une courte visite dans cette localité, récemment, ainsi que M. Paul Paradis.

M. et Mme Auguste Garand se sont rendus à Ponteix, Sask., ces jours derniers.

M. Damien Perron, de Montmartre, Sask., est venu chercher son épouse, qui avait passé deux semaines chez ses parents, M. et Mme A. Boulet; tous deux sont retournés à Montmartre le lundi 21 octobre.

Mme Paul Toutant a quitté son emploi à St-Boniface pour venir prendre soin de ses vieux parents, M. et Mme A. Boulet.

Mlle Gertrude Boulet, qui a subi une opération chirurgicale à l'hôpital de St-Boniface, ces jours derniers, est en bonne voie de guérison; on lui souhaite une heureuse et prompte convalescence.

Par suite de l'iniquité croissante, l'amour se refroidira chez le grand nombre. Mais celui qui aura tenu bon jusqu'au bout, celui-là sera sauvé. (Mt 24, 12-13)

Ebb & Flow

Çà et là

M. Joey Reynolds, du collège St-Joseph d'Otterburne, était en visite chez son père durant la longue fin de semaine.

Mlles Alice Campbell, d'Ebb & Flow, et Delphine Rainville, d'Eddystone, continuent leurs 11e et 12e années au couvent de St-Norbert.

Un certain nombre d'instituteurs d'Ebb & Flow prirent part au congrès à Alonsa; les autres iront à Winnipeg plus tard: école indienne nord, M. John Zurbik; école indienne sud, M. et Mme A. Thévenot (de Somerset); école Comeau, M. Steve Reynolds et Mlle Barbara Zwarich; école Hillridge (élémentaire et secondaire), M. A. Napper, M. Leonard Chatsko et ses soeurs, Joanne et Gertrude, de Sandy Lake.

Filles d'Isabelle de St-Malo

Cercle St-Malo
St-Malo, Man.

A notre dernière réunion mensuelle le jeudi 10 octobre avait lieu l'élection des officières pour l'année 1963-64. En voici les résultats: régente, Anastasie Lambert, ex-régente, Jacqueline Hamonic; vice-régente, Rita Bourgeois; trésorière, Annette Côté; secrétaire-archiviste, Hélène Arpin; secrétaire-financière, Simone Maynard; syndics, Annette Arpin, Lucille Lambert et Florence Laroche; rédactrice, Cécilia Hamonic; chancelière, Ernestine Desrosiers; gardienne, Eléonore Côté; monitrice, Rolande Hamonic; organiste, Hélène Arpin; garde intérieure, Léa Goulet; garde-extérieure, Jeanne Gosselin; guides, Irma Gosselin et Marie Maynard; porte-bannière, Lucie Catellier.

Il faut dire que cette assemblée a été des plus animées et les dames absentes ont manqué quelque chose de bien amusant.

Nous croyons qu'il serait profitable de rappeler à toutes les Filles d'Isabelle qui ont négligé d'assister aux assemblées depuis quelque temps de faire un effort et venir encourager notre nouvel exécutif afin de faciliter sa tâche.

Un nouveau membre qui assistait au Congrès d'Etat à La Broquerie nous dit qu'il a tout particulièrement joui de cette réunion et que la journée s'est écoulée avec une rapidité incroyable.

Le jeudi 17 octobre nous réunissait à nouveau pour l'installation des officières, sous la présidence de notre digne régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers; elle était accompagnée de quatre autres soeurs du Cercle St-Boniface.

Après la cérémonie on discuta de différents sujets concernant notre Cercle et Mme Desrochers sut nous donner quelques bons conseils.

Les jeux, quoique préparés à l'improviste, ont surpris quelques-unes et ont fait rire d'autres . . .

Il est dans l'ordre de remercier les dames qui ont préparé le goûter; elles sont Irma Gosselin, Aurise Fréchette et Eleonore Côté. Il va sans dire qu'elle se sont donné beaucoup de peine car c'était vraiment délicieux!

Soirée sociale

Il ne faut pas oublier la soirée sociale qui aura lieu à La Broquerie le 3 novembre; deux de nos membres y seront à l'honneur. Quoique plusieurs ont formulé le désir d'y assister, on en est pas arrivée à une entente définie. On devra alors donner nos noms avant le 30 octobre à notre régente, soeur Anastasie Lambert, au numéro 338-13. Celles qui auraient leurs automobiles disponibles sont aussi priées de le faire savoir avant cette date. Nous espérons que notre Cercle soit bien représenté à cette soirée. Nous savons à l'avance que nos soeurs de La Broquerie n'épargneront rien.

Une soirée est organisée pour le 25 octobre à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Wilfrid Lambert et nous profitons ici de l'occasion pour leur offrir nos meilleurs voeux. Lucille est un membre très actif et dévoué de notre Cercle.

N'oubliez pas l'assemblée du 14 novembre. Elle sera tenue à Dufrost dans l'édifice de curling. Venez nombreuses, on vous attend.

La REDACTRICE.

Mlle Lorraine Ritchot épouse M. Tobie St-Germain, à Cayer

CAYER — Le samedi 12 octobre, à 3 h. p.m., le R. P. E. Dorge, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Lorraine Ritchot, fille de M. et Mme Joseph Ritchot, à M. Tobie St-Germain, fils de feu Edouard St-Germain et Mme Josué Thibert.

Mlles Vivianne Frobisher et Evelyn Miller étaient filles d'honneur, accompagnées de MM. Maurice St-Germain et Philippe Ritchot, frères des mariés.

Après avoir assisté à la messe de mariage à Cayer, de nombreux amis de Ste-Rose, où Lorraine avait travaillé plusieurs années à l'hôpital, de Grand Rapids, de Winnipeg, de Willow-Bunch, Sask., etc., se sont rendus à la "Ranchers' Hall" pour offrir leurs voeux aux nouveaux époux et prendre part au souper et à la soirée intimes préparés par les membres de la famille. Les nouveaux mariés demeureront à Cayer.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

La prière de la Ligue des Femmes Catholiques récitée par M. l'abbé E. Fontaine ouvrit l'assemblée mensuelle qui eut lieu le 17 octobre.

Mlle Mariette Jutras, présidente, remercia la présidente du souper paroissial, Mme Joseph Dupuis, et la vice-présidente, Mme Jean Cadieux, pour le grand zèle qu'elles ont montré à l'occasion de ce banquet. La première en donna un rapport détaillé.

Mme Gilbert Fontaine, présidente d'éducation, donna un rapport sur la conférence donnée par M. Céleste Muller à St-Jean-Baptiste sur l'orientation des jeunes.

M. l'abbé Fontaine, aumônier, prononça une importante causerie sur la compréhension mutuelle des enfants. Après l'ajournement, un délicieux goûter termina cette intéressante assemblée.

Çà et là

Mlle Suzanne Saurette, gagnante du couvre-pied, remercie les dames responsable de ce don.

M. et Mme Camille Desautels sont heureux d'anoncer la naissance d'un fils, Bryan, né à l'hôpital d'Altona le 7 octobre.

St-Norbert

Baptême

Le 20 octobre: Irène-Laurette-Marie, fille de M. et Mme Roger Gagné, née le 13 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Champagne, oncle et tante de l'enfant.

La fillette fut baptisée par son oncle, M. l'abbé Paul Gagné, vicaire à St-Norbert.

Ste-Anne-des-Chênes

Baptêmes

Claude Desrosiers, fils de M. et Mme Rosaire Desrosiers.

David Fontaine, fils de M. et Mme Antonin Fontaine.

Çà et là

Les bingos sont commencés. Bienvenue à tous. On doit y mettre un peu d'entrain et rendre les soirées intéressantes en y assistant en grand nombre pour le plus grand plaisir de chacun.

Venez en grand nombre vous récréer dimanche prochain à l'auditorium de l'école élémentaire. Grande partie de cartes organisée par les jeunes du Club 4-H.

Les futures mamans sont toutes invitées à suivre des cours prénataux donnés à la salle paroissiale de Lorette à partir du 6 novembre. Toutes celles intéressées, s'il vous plait donner vos noms en vous adressant au bureau du Dr Doyle, avant le 30 octobre. Si un nombre suffisant de dames s'inscrivent, ces cours pourront être donnés à Ste-Anne également.

VILLAGE DE ST-PIERRE

Vente de terres pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le Maire du Village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de ladite Municipalité, à mon adresse et portant la date du 21e jour d'octobre 1963, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont chargées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le vendredi, 13e jour de décembre 1963, dans la salle du conseil du village de St-Pierre, dans ledit village de St-Pierre, au Manitoba, à 2 heures de l'après-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais.

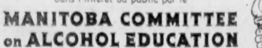
Description	Arrérages	Coût	Total
Lot 11, lot décrit selon le levé des plans comme une partie du lot 26 de l'établissement de la Rivière aux Rats au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 5436 — C.T. 907180	$244.42	$1.00	$245.42
Parcelle Une des lots vingt, vingt et un vingt-deux, en excluant dudit lot vingt et un, les quatre-vingt-dix pieds de largeur les plus à l'est des deux cents pieds de profondeur les plus au nord, lesdits lots étant décrits selon le levé des plans comme étant une partie du lot vingt-sept de l'établissement de la Rivière aux Rats, au Manitoba, immatriculée au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 1985 — **Parcelle Deux** toute cette partie des deux cent cinquante-quatre pieds de largeur les plus au sud du lot vingt-sept selon l'arpentage du Dominion Government dudit établissement de la Rivière aux Rats qui s'étend entre deux lignes tirées à angles droits à la limite sud dudit lot à travers des points de même distance à l'ouest, donc quatre cent vingt-neuf et trois-dixième de pieds et quatre cent quatre-vingt-quinze et trois-dixième de pieds respectivement de la limite ouest de la route principale selon un plan du même et classée dans ledit Bureau comme no 4161 — C.T. 943181	159.04	1.00	160.04
Les soixante-six pieds de profondeur les plus à l'est des neuf cent quarante-huit pieds de profondeur les plus à l'ouest des cent soixante-cinq pieds de largeur les plus au sud du lot quatre, ce lot étant décrit selon le levé des plans comme une partie du lot vingt-huit de l'établissement de la Rivière aux Rats au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 3423 — C.T. 995906	176.49	1.00	177.49
Toute cette partie délimitée à l'est et à l'ouest par deux lignes à l'est de, parallèle a, et perpendiculairement distantes de trois cent quatre-vingt-dix-huit pieds et quatre cent quatre-vingt et cinq-dixième de pieds de la limite ouest du lot 7, au sud par la limite sud dudit lot, au nord par une ligne droite parallèle avec la limite nord du lot 7 à travers un point dans la limite ouest du lot 7 à une distance de cent trente-trois pieds au nord de la limite sud du lot 7 — C.T. 778043	332.28	1.00	333.28
Lot 1 Plan 4177, plus exactement décrit dans C.T. 545420	15.42	1.00	16.42
Lot 2, lot décrit par un levé des plans comme une partie du lot vingt-neuf de l'établissement de la Rivière aux Rats au Manitoba, immatriculé au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg comme no 4177 — C.T. 944728	81.87	1.00	82.87
Lots 3 et 4 Plan 4177 — plus exactement décrits dans C.T. 705105	18.87	1.00	19.87

Toutes les terres susmentionnées sont enregistrées et seront vendues en respectant les droits des chemins de fer, aqueducs et propriétés routières.

Tous les terrains susmentionnés sont situés à l'est du principal méridien dans le Manitoba et tous les plans ci-dessus mentionnés sont enregistrés, déposés ou classés au Bureau des Titres et Terres de Winnipeg.

Daté au village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 21e jour d'octobre 1963 (A.D.).

Mme C. Bourgeois,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Pierre.





COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	....	79.2	79.2	78.6	78.4
C.W. no 3	....	76	76	75.4	75.2
Fourrage no 1	....	75.4	75.4	75	74.6
Fourrage no 2	....	72.4	72.4	72	71.6
Fourrage no 3	....	69.4	69.4	69	68.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	....	128	127.4	127	126
C.W. no 3—6 rangs	....	126	125.4	125	124
Fourrage no 1	....	114.2	113.6	113.2	112.2
Fourrage no 2	....	113.2	112.6	112.2	111.2
Fourrage no 3	....	110.2	109.6	109.2	108.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	....	157⅞	158.2	156.2	157
C.W. no 3	....	154⅞	156.2	153.6	154.6
C.W. 2 rej.	....	153⅞	154.6	153.6	153.4
C.W. no 4	....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot	....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	....	157⅞	158.2	156.2	157

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Janvier	....	281	281.6	284.4	287.4
Mars	....	280	281	284	286
Mai	....	281	281.4	284	286.2
AVOINE —					
Octobre	....	78⅞	78⅞	76.2	78
Décembre	....	79.6	79.4	79	78⅞
Mai	....	82	82	81⅞	81
Juillet	....	81⅞	81⅞	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
Octobre	....	118	117.4	117	115⅞
Décembre	....	115⅞	114⅞	114	113
Mai	....	117⅞	117.4	116⅞	116
Juillet	....	115.6	115.6	[illegible]	[illegible]
LIN —					
Octobre	....	318	313.4	314.6	312.6
Décembre	....	316	315.4	314.4	313.4
Mai	....	318	318.4	318.4	316
Juillet	....	315	315.4	315.4	315
SEIGLE —					
Octobre	....	157⅞	158.2	156.2	157
Décembre	....	157⅞	157⅞	156	156⅞
Mai	....	160	159⅞	158	158⅞
Juillet	....	158	157.4	157.4	157⅞

(Pour la semaine du 15 au 18 octobre 1963)

NOUVELLE SAISON À CBWFT

Pour nos téléspectatrices

La nouvelle saison de CBWFT est commencée et nous avons pour nos téléspectatrices encore cette année, une série d'émissions qui leur sont tout spécialement destinées. Tous les jours, du lundi au vendredi à 3 h. 45, l'expert cordon-bleu Germaine Gloutnez prodigue aux téléspectatrices, recettes, conseils, suggestions sur l'art de bien manger. Durant la semaine du 28 octobre au 1er novembre, Germaine Gloutnez entretiendra les téléspectatrices tour à tour des sels minéraux, du menu de l'Hallowe'en, des oeufs en gelée et de pâte brisée, de tarte mousseline à l'orange, de dessert à la citrouille et du gâteau de notre mère Eve.

A 4 h., le lundi, la nouvelle série "Miroir d'Eves" donne aux téléspectatrices canadiennes-françaises un aperçu de la vie quotidienne de leurs soeurs à travers le monde. C'est ainsi que l'émission du 28 octobre sera consacrée à Haïti. Miroir d'Eves aura comme invités M. Weber Hippolyte, consul général d'Haïti à Montréal, ainsi que Mme Maritza Tebo une authentique Haïtienne qui parlera des femmes de son pays.

Ensuite, de 6 h. 45 à 7 h., Francine Montpetit initie les téléspectatrices aux secrets de la décoration intérieure. Le sujet est très vaste. Il va de chacune des pièces de la maison aux divers styles qui leur conviennent en passant par les plantes ornementales, les tableaux et les bibelots. C'est pourquoi on a déjà prévu à l'horaire de la saison des émissions sur les styles d'Egypte et de Grèce, la Renaissance, les époques de Louis XV et Louis XIV, les chambres et d'amis, les salles de bains, les salons, les tableaux et leur place sur les murs.

Le mardi à 4 h., "Votre enfant Madame" propose aux mères de familles, une chronique de médecine préventive. On y traite de toutes les maladies possibles, de celles de l'enfant à celles des adultes en passant par l'hygiène, les accidents, les allergies et les infections.

Le mercredi à 4 h., les téléspectatrices mélomanes savent que Jean-Paul Jeannotte leur offre un récital à chaque émission de la série "Le temps de vivre". Le mercredi 30 octobre, l'animatrice Nicole Germain présentera, outre le brillant ténor et son accompagnatrice Jeanne Landry, une chronique sur les Jeunesses musicales du Canada, avec une interview de leur président-fondateur Gilles Lefebvre, ainsi qu'une chronique de lecture avec Anne-Marie Malavoy.

La série "L'éternel féminin" ferme le cycle des émissions féminines de Radio-Canada, le vendredi après-midi à 4 h., avec Nicole Germain comme animatrice.

Nos longs métrages

Le samedi 26 octobre, à 8 h. 30: "Rome, Paris, Rome", film de Luigi Zampa, avec Aldo Fabrizzi, Sophie Desmarets et Peppino de Filippo.

Et à 10 h. 30: "Le rebelle", drame psychologique de King Vidor, avec Gary Cooper, Patricia Neal et Raymond Massey. Un jeune architecte lutte pour imposer ses conceptions et rencontre une vive opposition.

Le dimanche 27 octobre, à 10 h. 30: "La chauve-souris", avec Martha Herell et Johan Heesters. Le directeur de l'Opéra de Vienne se venge d'une mauvaise plaisanterie que deux de ses amis viennent de lui faire.

Le lundi 28 octobre, à 10 h. 30: "Wanda, la pécheresse", mélodrame de Dujilo Coletti, avec Frank Villard, Yvonne Sanson et Françoise Rosay. La femme d'un armateur italien se suicide. Son mari est accusé de meurtre.

Le mardi 29 octobre, à 10 h. 30: "Colomba", film de Jean Severac, d'après le roman de Prosper Mérimée, avec José Luccioni et Catherine Damet. En 1865, Colomba rappelle en Corse son frère, afin qu'il venge leur père assassiné.

Le mercredi 30 octobre, à 10 h. 30: "Manina, filles sans voiles", drame sentimental de Willy Rozier, avec Brigitte Bardot, Jean-François Calvé et Howard Vernon. Un étudiant qui recherche un trésor englouti au large de la Corse s'éprend de la fille du gardien d'un phare.

Le jeudi 31 octobre, à 10 h. 30: "Le rideau cramoisi", film d'Alexandre Astruc, avec Jean-Claude de Pascal et Anouk Aimée. Hébergé par un couple âgé, un jeune sous-lieutenant des hussards s'éprend de la fille de ses hôtes.

Aussi à l'affiche, "Mina de Vanghel", film de Maurice Clavel, avec Odile Versois, Alain Cuny et Jean Servais. Une jeune et riche Allemande, déçue par un brillant coureur de dot, s'éprend d'un honnête homme qui n'est pas libre.

Le vendredi 1er novembre, à 8 h. 30: "Douze hommes en colère", drame psychologique de Sidney Lumet, avec Henry Fonda, Lee J. Cobb, E.-G. Marshall. Un jeune Portoricain est accusé de meurtre. Douze jurés doivent rendre la sentence, à l'unanimité. L'un des jurés finira par faire partager ses doutes à ses onze collègues.

Et à 10 h. 30: "On déménage le colonel", comédie de Maurice Labro, avec Yves Deniaud, Noël Roquevert et Dora Doll. Un colonel en retraite est trouvé par des voleurs, dans un état de léthargie dans sa chambre à coucher.

A Radio-Canada

Pierre Boucher se tient au bureau "De 9 à 5"

"Né à Québec", Pierre Boucher a obtenu son baccalauréat ès arts au collège Garnier de la même ville et il est diplômé en droit de l'université Laval. Coïncidence intéressante, il incarne justement à l'émission "De 9 à 5", à Radio-Canada, le lundi soir à 9 h. 30, le rôle d'un avocat-financier dont il nous décrit le personnage.

— Le rôle de Hector Boisvert, que j'interprète dans le téléroman de Marcel Dubé, est celui d'un avocat qui s'est lancé dans les recouvrements de fonds. Boisvert, homme franc et calme, est devenu le conseiller de Charles Pigeon (Jean Duceppe) qui détient la majorité des actions de la société. Pigeon a fourni l'argent, Boisvert a apporté ses connaissances légales. Ce dernier est toutefois plus rangé, plus réservé et plus serein que Pigeon qui ne songe qu'à courir les jupons. Pour le plus grand bien de la compagnie, toutefois, il le traite à la blague quand l'éternel féminin survient dans la conversation.

Deux ans en Europe

Intéressé au théâtre dès sa jeunesse, Pierre Boucher a joué dans toutes les pièces du collège des Jésuites, au Palais Montcalm de Québec, en compagnie de Denis Drouin. Reçu avocat à la fin de la deuxième guerre mondiale, il profite d'une bourse du gouvernement français pour étudier pendant deux ans en Europe. Ses principaux professeurs seront Chancerel et les Compagnons de Jeu. C'est avec ces derniers qu'il jouera à Paris, Versailles, Lyon et un peu partout dans la banlieue parisienne.

A la télévision

A la télévision de Radio-Canada, Pierre Boucher a joué dans plusieurs émissions pour la jeunesse parmi lesquelles on relève: "l'Ile aux trésors", "le Grenier aux images", "Ouragan", "CF-RCK" et "Radisson". On l'a vu aussi dans "les Belles Histoires des pays d'en haut", où il a tenu des rôles épisodiques, et il a joué dans la série complète de "la Force de l'âge". Il a été également de la distribution d'une foule de téléthéâtres et de théâtres du dimanche.

Grand optimiste

En plus de tenir son rôle dans l'émission "De 9 à 5", Pierre Boucher incarne dans "Rue de l'Anse", le personnage du curé Ouellette que la ménagère Eglantine (Juliette Huot) essaie de mener par le bout du nez. Optimiste, notre comédien croit que la vie est très agréable, que ce n'est pas qu'une lutte et qu'il n'y a pas lieu de la craindre. Au chapitre de l'ambition, Pierre Boucher me déclare qu'il est tellement bousculé et occupé qu'il n'a pas le temps de rien planifier. "Il faut vivre au jour le jour, sans plus, sans même se demander si on a une ambition à réaliser".

Gabriel LANGLAIS.

Horaire

Samedi 26 octobre

1.15—Cours télévisés
3.30—Pépinot
4.00—Am-stram-gram
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—U.R.I.
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les uns les autres
7.30—Le Temps des copains
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Rome, Paris, Rome"
10.00—Les Couche-tard
10.30—Cinéma: "Le Rebelle"

Dimanche 27 octobre

1.15—Cours télévisés
3.30—L'Art et les hommes
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Ici Interpol
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Théâtre d'une heure
9.30—L'Exposition française
10.00—Affaires publiques
10.30—Long métrage: "La Chauve-souris"

Lundi 28 octobre

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Le Temps des copains
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Wanda, la pécheresse"

Mardi 29 octobre

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La Vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '63
7.30—Le Temps des copains
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Un, deux, trois . . . rideau!
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Colomba"

Mercredi 30 octobre

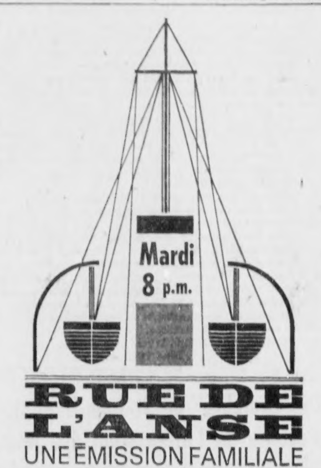
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Le Temps de vivre
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—L'Epée de Florence
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Défi
7.30—Le Temps des copains
8.00—Le Pain du jour
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Sous le signe du Lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Manina, la fille sans voiles"

Jeudi 31 octobre

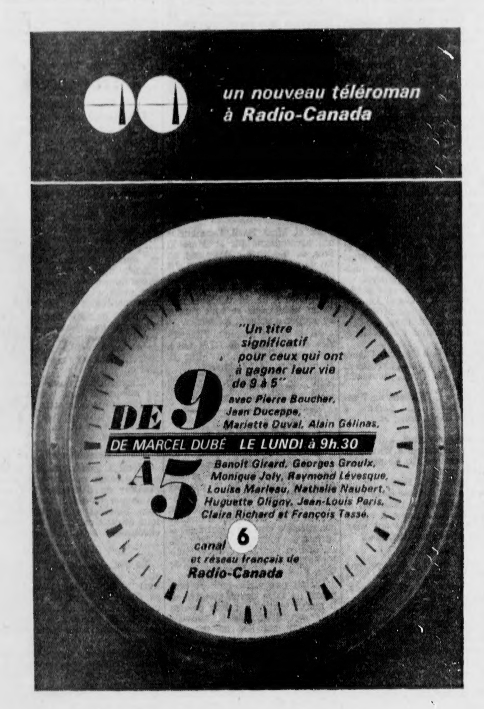
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand prix
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Le Temps des copains
8.00—Filles d'Eve
8.30—Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—Pearl Harbour
10.30—Cinéma: "Le Rideau cramoisi"

Vendredi 1er novembre

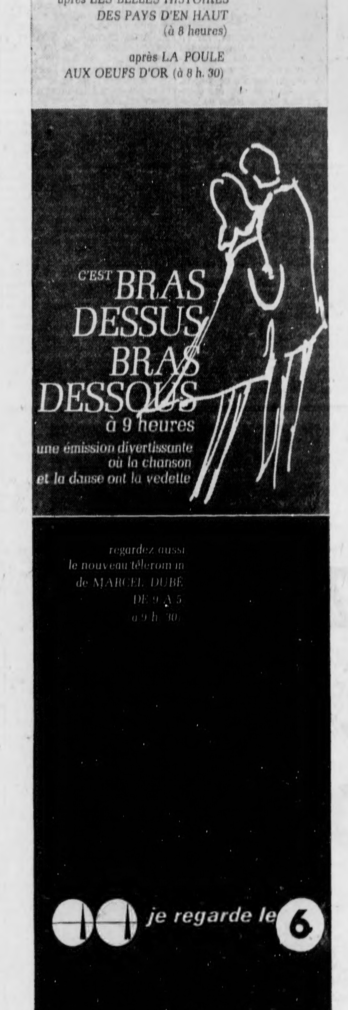
3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La Boîte à Surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les Enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Le Temps des copains
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Douze hommes en colère"
10.00—Quatre Justiciers
10.30—Cinéma: "On déménage le colonel"

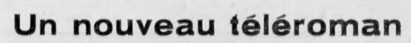














Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— VIII —

Contribution annuelle

Tous les services professionnels et techniques sont exclusivement financés par les contributions annuelles des Caisses populaires et une subvention infime du "Co-operative Promotion Board".

La contribution annuelle de chaque Caisse populaire affiliée au Conseil de la Coopération du Manitoba est de 85c par membre adulte. D'autres méthodes de contribution par les Caisses sont à l'étude pour le moment. Tous semblent heureux de payer pour ce qu'ils reçoivent.

En retour, le Conseil de la Coopération du Manitoba conseille les Caisses populaires (43) et les Caisses scolaires (36) affiliées, les stimule, les surveille, les aide à atteindre pleinement leurs buts.

Il s'emploie à parfaire l'éducation coopérative et sociale et la formation technique des dirigeants des Caisses populaires. Le C.C.M. a un propagandiste qui visite régulièrement les Caisses populaires. Il apporte au Conseil d'administration, à la commission de crédit et au conseil de surveillance des Caisses populaires l'assistance dont ils ont besoin pour bien remplir leurs fonctions. Il donne aux gérants les renseignements qu'ils désirent, les aide le cas échéant à balancer leurs livres de comptabilité et à faire leurs rapports financiers, les initient à toutes les tâches qu'ils ont à accomplir. Il assiste aux assemblées générales annuelles des Caisses populaires, organise et soutient les Caisses scolaires du Manitoba. Il profite des occasions qui lui sont offertes pour faire l'éducation coopérative des sociétaires et les inciter à développer chez eux le sens de l'économie, de l'épargne et du bon emploi du crédit.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba participe à l'établissement des Caisses populaires dans les paroisses qui n'en ont pas et qui en désirent une.

Organisme d'unification et de direction sur le plan doctrinal et de coordination sur le plan de l'action, ce Conseil de la Coopération des Caisses Populaires complète la structure du mouvement coopératif d'épargne et de crédit au Manitoba. Il voit à la défense des intérêts du mouvement des Caisses Populaires et à la diffusion des idées coopératives concernant l'épargne et le crédit populaires. Par la collaboration qu'il assure entre les Caisses Populaires et la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, il consolide le mouvement coopératif d'épargne et de crédit et le rend plus efficace.

René TOUPIN,
secrétaire-propagandiste du C.C.M.

La "Chambre" de St-Jean-Baptiste s'occupe de l'orientation des jeunes

ST-JEAN-BAPTISTE — La Chambre de Commerce de St-Jean-Baptiste prit l'initiative d'organiser une série de cours d'orientation pour nos jeunes afin qu'ils puissent se choisir une carrière intéressante et ainsi se créer une place responsable dans notre société moderne.

M. Céleste Muller, de St-Boniface, qui fut instituteur, inspecteur et organisateur des écoles non-organisées, fut l'invité d'honneur à la première conférence, le 16 octobre. Au cours des années, il a acquis une foule de connaissances sur les problèmes de la jeunesse, leurs causes et les moyens d'y remédier.

"L'avenir de nos jeunes est la chose la plus importante au monde", dit-il. L'école supplémentaire de St-Jean-Baptiste, en particulier, possède toutes les facilités d'éducation, en tant qu'un édifice bien moderne et bien équipé, et grâce surtout à ses professeurs bien qualifiés et dévoués.

Il faut absolument tenter de garder nos jeunes à l'école aussi longtemps que possible. Trop d'entre eux, n'ayant pas les connaissances voulues, se déplacent et acceptent un emploi où les salaires sont minimes et les chances d'avancement limitées. Au cours des années, ils accumulent des responsabilités inévitables et leurs revenus ne sont pas suffisants pour qu'ils puissent rencontrer toutes les obligations. Souvent le découragement, la confusion, la discorde et parfois même la perte de la foi s'ensuivent.

"Argent et intelligence"

Qu'y a-t-il d'indispensable pour qu'un enfant puisse continuer son éducation après avoir terminé les cours supplémentaires qui se donnent dans nos écoles? M. Muller demanda cette question à un groupe d'étudiants et quelques-uns répondirent: "L'argent et l'intelligence". L'argent, dit alors le conférencier, semble être le moindre des inconvénients; les bourses nombreuses, les prêts sans intérêts du gouvernement et, si nécessaire, les économies des parents, peuvent combler le côté matériel. Sans doute, il faut de l'intelligence, mais chaque enfant peut trouver sa place dans notre société, qu'il devienne professionnel, technicien ou homme de métier.

Ce qui est absolument indispensable, affirma-t-il, c'est la confiance en soi-même et la volonté de réussir. Les parents doivent gagner l'amour de leurs enfants, non pas en l'achetant à prix d'argent, mais plutôt en les élevant avec une juste sévérité. Il faut implanter chez nos jeunes la satisfaction d'accomplir quelque chose de difficile et d'utile.

Chaque étudiant, si possible, devrait terminer ses 10e, 11e et 12e années. Par après, il faudrait tenter de les garder sur la ferme, si on est cultivateur, car là, ils pourraient trouver une tranquillité et une satisfaction qui ne se trouvent nulle part ailleurs.

Si la culture n'est pas pratique, nous devrions diriger nos enfants vers des institutions telles que l'Institut Technique du Manitoba (pour en citer une), où l'enfant pourrait poursuivre une carrière quelconque.

Que doivent faire les parents pour aider leurs enfants à faire le choix d'une carrière? Ils doivent en premier lieu prier le Saint-Esprit de les éclairer et étudier leurs aptitudes et goûts en discutant entre parents, et surtout au sein de la famille. L'éducation est nécessaire aussi pour garder la langue et la foi.

Remerciements de tous à la Chambre de Commerce pour cette initiative.

Powerview

Baptêmes

Le 11 août: Marie-Anna-Ada, fille de Clément Fontaine et de Denise Malo, née le 27 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Malo.

Le 29 septembre: Elaine-Marie-Rhéa, fille de Lucien Laroche et de Lucille Smith, née le 14 septembre. Parrain et marraine, Gérard et Rhéa Smith.

Après huit années de vie missionnaire en Ouganda, Afrique, le R. P. Raymond Campeau, P.B., est de retour au pays natal pour y prendre quelques mois de repos. Ayant fait un séjour à la Procure des Pères Blancs, rue Hamel, à St-Boniface, le jeune missionnaire est actuellement en visite chez ses parents, à Vancouver. Le Père Campeau est originaire de St-Norbert.

St-Jean-Baptiste

Décès

Le samedi 12 octobre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 47 ans, M. Léo St-Godard, fils de Mme Marie-Anne St-Godard.

Le défunt laisse aussi dans le deuil trois soeurs, Irène (Mme A. Bérard), Alphonsine (Mme E. Vandal) et Flore (Mme G. Vandal), et trois frères, Roland, Fernand et Claude.

M. St-Godard fut employé des hôtels Community pendant plus de 20 ans. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence familiale à St-Jean-Baptiste jusqu'à l'heure du service funèbre chanté en l'église paroissiale. L'inhumation se fit dans le cimetière local. La maison funéraire Desjardins avait charge des arrangements.

Saint-Labre

Partie de cartes

La première partie de cartes de la série eut lieu le 6 octobre, organisée par les familles du nord de la paroisse.

Ce fut un réel succès pour une petite paroisse, car le profit fut de $100. Merci aux organisateurs et à ceux qui sont venus à cette soirée. Bienvenue à la prochaine partie de cartes qui aura lieu le 10 novembre.

Baptême

Le 6 octobre: Maurice-Joseph-Marcel, fils de Joachim Poiron et de Fernande Vandaele, né à l'hôpital général St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Gérardy, oncle et tante de l'enfant.

Shower

Le lundi 14 octobre, un groupe de dames et demoiselles se réunissaient chez Mme B. Gisiger pour un shower en l'honneur de Mlle Hélène Gisiger. Elle fut enchantée du choix et de l'utilité des différents cadeaux. Mlle Gisiger remercia chaleureusement les personnes présentes.

La soirée se termina par un délicieux goûter. Souhaits de bonheur à cette demoiselle qui contractait mariage avec M. Louis Grégoire, le 19 octobre à St-Boniface.

Çà et là

M. et Mme Joseph Adam ont reçu la visite de Mme Adam, de Montréal, Qué. Cette dernière passa quelques semaines chez ses frère et belle-soeur.

Mme Rémi André reçut avec plaisir la visite de sa fille, Mme Louis Larteau, de Sioux Lookout, Ont.

M. et Mme Georges Grenier sont revenus enchantés d'un court voyage à Duck Lake, où ils visitèrent M. Jugman, père de Mme Grenier.

Souhaits de prompt rétablissement à la petite Anne-Marie Adam, patiente à l'hôpital général St-Boniface.

Cinq jeunes artistes du Québec chez les étudiants de la Montagne

Récemment, toutes les écoles secondaires de la division de la Montagne ont assisté à une séance présentée par les Jeunes Comédiens du Québec. La troupe consistait de MM. Roger Blais, Marcel Paradis, Claude Grise, Patrick Peuvion et Mlle Marie Varesquier. Le but de cette tournée de jeunes enthousiastes à travers l'Ouest, organisée par le Manitoba Theatre Centre et l'Ecole Nationale du Théâtre est de promouvoir l'entente parmi nous tous, jeunes Canadiens.

Le programme débuta par la leçon française, où chacun des acteurs nous fut présenté. Mlle Varesquier, qui était institutrice, avait une classe très désorganisée et bruyante. Ensuite, la pièce "Le mariage forcé" fut exécutée. La simplicité et l'ardeur des acteurs réjouirent beaucoup, car on aurait dit que les jeunes artistes vivaient vraiment la scène qu'ils exécutaient. Quelles drôles de conséquences! Cinq Fables de La Fontaine terminèrent cette heure amusante.

Nous avons tous joui de cette séance plaisante et si divertissante. Comme vous savez, il n'y a rien de meilleur pour la détente que de rire de bon coeur! Cela fut évident pendant "Le Mariage forcé".

Je suis certaine que ces artistes feront progresser beaucoup l'amitié des Canadiens français et des jeunes Canadiens anglais. Bon succès dans leur tournée!

Germaine LANDRY,
grade X,
Institut Collégial Somerset.

Le Consul de France visite rapidement le nord et l'ouest

M. Damien Giordani, consul de France, multiplie sans cesse rencontres et voyages à travers le Manitoba et la Saskatchewan, au point qu'il est difficile de le suivre dans toutes ses activités au service de l'influence française dans les Prairies. On ne peut tout de même passer sous silence un voyage qu'il fit récemment dans le nord du Manitoba, à Le Pas, Thompson et Ste-Rose-du-Lac.

A Le Pas, il fut reçu par le R. P. Jean Daniel, O.M.I., directeur de la maison vicariale. Breton d'origine, le Père Daniel reçut "son" Consul avec une gentillesse touchante. Il avait préparé un programme varié, qu'il savait d'ailleurs compléter, durant les temps libres, par ses récits sur sa vie missionnaire aux Glaces Polaires durant 20 ans. M. Giordani put donc rencontrer plusieurs des missionnaires et terminer cette journée à l'hôpital où il offrit aux Soeurs Grises d'excellents films de France et une causerie d'actualité sur les événements et la politique de son pays.

Le lendemain, après une messe très matinale et une heure de chasse aux canards (il en tua cinq en 60 minutes, paraît-il), le Consul prit l'avion en direction de Thompson où il fut reçu par M. Todd, directeur de l'Inco. Pendant deux jours il put visiter les mines de nickel, l'usine où l'on traite le minérai, les principales institutions de cette ville moderne du nord (écoles, hôpital, belles maisons, grands magasins, etc.). Le R. P. Léon Levasseur, O.M.I., missionnaire de la région, profita d'une si excellente occasion pour renseigner à fond l'éminent visiteur sur la question indienne.

De retour à Le Pas, M. Giordani se rendit au pensionnat indien Guy où le directeur, le R. P. Guy Rémy, O.M.I., originaire du diocèse de Versailles, lui réserva un accueil chaleureux. Les petits Indiens de cette école doivent se souvenir de ce visiteur de France qui leur fit, ce jour-là, la classe. En tout cas, M. Giordani affirme que sa leçon de géographie et d'histoire de France fut écoutée avec une attention remarquable et un intérêt réel.

Le R. P. Emilien Dorge, O.M.I., et M. J. Normandeau, principal, avaient organisé une soirée patriotique à Ste-Rose-du-Lac pour souligner le passage de M. le Consul qui présenta des films et fit une causerie sur la politique française dans l'actuel contexte européen et mondial. Avant de revenir à Winnipeg, il visita plusieurs familles "françaises" de cette région où il compte tant d'amis.

En fin de cette semaine, M. Giordani reprendra la route, vers Gravelbourg, Regina et Saskatoon, cette fois. A Gravelbourg il assistera aux grandes cérémonies de la bénédiction de la nouvelle bibliothèque du Collège Mathieu, dimanche; c'est grâce à son influence que la France a donné plus de $1,000 en faveur de cette bibliothèque l'an dernier. A Regina il doit rencontrer tout spécialement les hon. Lloyd, premier ministre, et Turnbull, ministre de l'Instruction publique, pour régler un certain projet qui doit éventuellement faire rayonner notre culture en cette province. A Saskatoon il est attendu à l'Université et au Rendez-vous français, et aussi par M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS.

M. Giordani revient toujours, de tels voyages, avec un regain d'optimisme et d'enthousiasme. Ce qui l'encourage dans sa tâche quotidienne au Consulat où les questions proprement administratives manquent souvent de poésie.

La Broquerie

Réunion de l'A.P.M.

Le mardi 8 octobre, à l'école élémentaire, avait lieu la première assemblée de l'Association de Parents et Maîtres de la saison. Des délégués furent nommés pour se rendre à la séance d'étude qui aura lieu à St-Eugène le samedi 26 octobre en vue de présenter le programme de la Fédération.

Cette réunion permit aux parents venus nombreux et aux maîtres de se rencontrer pour discuter de leurs problèmes communs. On espère qu'une aussi belle assistance se maintiendra tout le cours de l'année scolaire.

Otterburme

99e anniversaire

A l'occasion du 99e anniversaire de naissance de Mme Délia L'Heureux, une jolie fête fut organisée le samedi 12 octobre à la résidence Ste-Thérèse à Otterburne. On se réunit premièrement au salon de la résidence pour boire un vin d'honneur à sa santé; le R. P. M. Monette, C.S.V., curé, était présent, et de nombreux membres de la famille L'Heureux, ses compagnes à la résidence, les jeunes filles de la résidence et plusieurs religieuses d'autres communautés.

Après le vin d'honneur on descendit à la salle à manger, que les Révérendes Soeurs avaient décorée avec beaucoup de charme; grande pancarte "1864-1963", bougies roses et beaucoup de fleurs qu'avaient reçues Mme L'Heureux à cette occasion. Trois des religieuses chantèrent une jolie chanson complimentaire et après un succulent repas, Mme L'Heureux, avec l'aide d'un de ses fils, coupa un des gâteaux de fêtes.

A la table avec Mme L'Heureux et à deux petites tables adjointes se trouvaient ses enfants, sauf Mme Blanche Decosse, de Victoria, qui ne put venir, petits-enfants et même quelques arrière-petits-enfants, et dans sa chambre on put voir un très grand nombre de cartes de souhaits, lettres, télégrammes, fleurs, etc., venant des parents absents et d'un très grand nombre d'amis qui ne l'oublient pas.

Ste-Amélie

Naissance

Félicitations à M. et Mme Laurent Delaurier (Louise Verhaeghe), de Moose Jaw, Sask., à la naissance d'une fille, le 9 octobre.

Çà et là

Mme E. Denis et son fils, Réal, se sont rendus à Winnipeg durant la fin de semaine du 4 octobre.

M. Gérard Labelle est allé travailler à Hudson, Ont.

M. Louis Verhaeghe ira travailler en Saskatchewan.

M. et Mme Raymond Landry, de Pine River, ont rendu visite à M. et Mme N. L'Heureux, le dimanche 6 octobre.

M. et Mme Meinrad Stomp, de Winnipeg, visitaient M. et Mme A. Verhaeghe, les 12 et 13 octobre.

M. et Mme Albert Delaurier et leur fils, Ronald, de Moose Jaw, Sask., ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme Jos. Corbel et chez leurs parents, à Laurier.

M. Dennis Grandbois, de Saskatoon, Sask., rendait visite aux familles Grandbois et J. Vandenbosch, le 8 octobre.

M. et Mme Jos. Labelle rendaient visite à leurs oncle et tante, à Brandon, le 12 octobre.

M. et Mme Albert Labelle et leurs enfants se rendaient à Winnipeg le 11 octobre passer quelques jours avec leur parenté.

M. Noël L'Heureux et son fils, Gilbert, et M. E. Denis et son fils, Adélard, venus de l'extérieur, où ils travaillent, ont passé la dernière fin de semaine dans leurs familles.

M. et Mme Bob Crabbe et leurs enfants, de Neepawa, visitaient M. et Mme E. Denis, dimanche dernier.

M. et Mme C. Winters, de Winnipeg, visitaient leur parenté à Ste-Rose et Ste-Amélie, le 13 octobre.

Mlle Noëllie Soucy, qui prend un cours de coiffeuse à Winnipeg, passa la dernière fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Paul Bonin, de St-Boniface, et M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin, passèrent la dernière fin de semaine à visiter des parents et amis. Ils ont aussi pris part au souper paroissial.

Junioristes

M. Fred Pinette, accompagné de M. Jos.-Raymond Pinette et de M. et Mme Rosaire Gagnon, se rendait à St-Boniface le 13 octobre, visiter ses fils et neveu, Ernest et Camille, au Juniorat de la Ste-Famille, ce dimanche étant la Journée des Parents. M. Pinette ramena avec lui sa petite-fille, Carol Gendron.

Mlle Lorraine Pinette, qui enseigne à Winnipeg, passa la dernière fin de semaine avec ses parents.

Mlles Germaine et Yvonne Verhaeghe, de Powerview et de l'Académie St-Charles, passèrent la longue fin de semaine avec leurs parents à Ste-Rose.

M. l'abbé Edward Morand, curé de la paroisse Ste-Thérèse de Middlechurch, rendait visite à M. l'abbé A. Gervais, curé, dimanche, et assistait au souper paroissial.

Mlle Judy Finney, de Winnipeg, passa la dernière fin de semaine chez ses parents.

Mme Ted Lusher, de Winnipeg, visitait M. et Mme Jos. Corbel, dimanche.

25e anniversaire

M. et Mme Georges Verhaeghe ont passé la dernière fin de semaine à Winnipeg. Le 18 octobre étant la journée de leur 25e anniversaire de mariage, ils se sont rendus chez leurs fille et gendre, M. et Mme Georges Burelle.

Leurs nombreux parents et amis se réunissaient pour célébrer avec eux, le 11 octobre. Tous leur ont souhaité bien des années de bonheur et de santé. Une adresse fut lue par leur fils, Emile; M. et Mme N. Plamondon présentèrent les beaux cadeaux des enfants. Mme Paul Bonin lut une deuxième adresse de la part des frères, soeurs et amis; MM. Gustave Verhaeghe et G. Vandenbosch présentèrent ensuite les autres cadeaux.

M. et Mme Verhaeghe remercièrent tous et chacun pour cette belle surprise dont ils garderont un beau souvenir.

Les parents venus de l'extérieur étaient M. et Mme Paul Bonin, de St-Boniface, M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin, et Mlle L. Pinette, de Winnipeg.

Souper paroissial

L'an passé l'on disait que le souper paroissial était un succès; cette année l'on peut dire que ce fut un véritable succès, car 422 repas furent servis.

Les paroissiens remercient de tout coeur ceux qui ont répondu à l'invitation. Ça fait toujours plaisir de voir les gens des paroisses environnantes et les anciens paroissiens qui viennent, même pour aider à la cuisine.

On remarqua des personnes de Winnipeg, Powerview, Dauphin, Ochre River, Makinak, Waterhen, Meadow Portage, Ste-Rose, Laurier, McCreary, Portia, Ebb & Flow, St-Charles, St-Boniface, St-Adolphe, etc.

Un merci tout spécial à ceux qui se sont occupés de rendre la soirée de bingo et la vente très intéressantes.

Les deux belles couvertures de laine furent gagnées par M. John Spence; la jolie poupée alla à Mlle Linda Vandenbosch et le grand tapis donné par Mme G. Coss fut gagné par sa fille, Mme Thérèse Winters. Une jolie somme d'argent fut rapportée par la loterie de ces articles. La somme totale de $783.32 fut rapportée. Merci à tous.

Çà et là

Un prompt rétablissement est souhaité au jeune Lucien Moriaux, patient à l'hôpital Ste-Rose-du-Lac depuis le 15 octobre.

M. Lucien Pinette est allé à Montréal pour travailler.

Bonne chance à M. Emile Pinette qui est allé travailler à Winnipeg.

M. et Mme Bazil Fitzmaurice ont accompagné M. et Mme T. Ives, de Ste-Rose à Winnipeg, en fin de semaine du 18 octobre. Ils ont assisté au mariage de leur nièce, Mlle Ann Fitzmaurice.

Le dimanche 20 octobre, plusieurs paroissiens se sont rendus au souper paroissial à Laurier.

M. et Mme Tommy Fitzmaurice et leur fille, de Rich Lake, Sask., visitaient M. et Mme B. Fitzmaurice, le 12 octobre.

M. Eugène Roussin, de Dryden, Ont., rendait visite à ses oncle et tante, M. et Mme J. Moreaux.

St-Lazare

Un visiteur émérite

A l'occasion de la longue fin de semaine de l'Action de grâces, plusieurs familles de la paroisse recevaient des visiteurs de l'extérieur. Parmi ceux-ci, cependant, il y en a un qui réjouit d'une façon spéciale tous les paroissiens et surtout les plus anciens. En effet, un ancien curé, M. l'abbé Paul-Emile Halde, de St-François-Xavier, s'est rendu à St-Lazare.

C'était une visite qu'il se proposait de faire depuis longtemps. Il aurait tant voulu être présent à la bénédiction de la nouvelle église qui eut lieu au mois de juin, mais il en était empêché pour plusieurs raisons. La belle température de l'automne a dû lui faire penser au beau temps qu'il a passé dans cette paroisse autrefois et il n'a pas pu résister à l'attrait d'y revenir pour quelques jours.

M. l'abbé Halde a profité de l'occasion pour se rendre compte de bien des changements survenus depuis son départ et aussi il a noté, avec plaisir, qu'il y avait encore des choses, des demeures, qui durent encore. Il a surtout eu la chance de rencontrer un grand nombre de paroissiens et de jaser avec eux en se rappelant les vieux souvenirs d'il y a longtemps. Il a célébré la grand-messe du dimanche et pris cette occasion pour exprimer sa joie d'être encore une fois à St-Lazare, cette paroisse qu'il aimât beaucoup.

M. l'abbé Paul-Emile Halde a été curé à St-Lazare de 1930 à 1936. Au cours de ces six années, il s'est dévoué avec un zèle inlassable pour le bien de sa paroisse à tout point de vue. Mais sans aucun doute, son oeuvre par excellence est d'avoir été responsable en grande partie de la venue des religieuses de la Présentation de Marie, qui depuis plus de 30 années se dévouent dans la paroisse, surtout dans le domaine de l'éducation. C'est lui aussi qui a vu à la construction du couvent actuel. Dans ce temps-là, il a fait beaucoup de bien, et aujourd'hui il y a encore du bien qui s'accomplit grâce à son séjour à St-Lazare. On le prie de croire que les paroissiens et le curé actuel lui en sont très reconnaissants.

Après son départ de St-Lazare, M. l'abbé Halde passa deux ans à Dunrea pour ensuite aller à St-François-Xavier, où il fut curé pendant 25 ans, jusqu'à l'année dernière, alors qu'il se retira du ministère actif. Il demeure actuellement à St-François dans sa résidence personnelle.

Durant sa visite dans la paroisse, M. l'abbé Halde était accompagné de M. Adélard Houle, qui lui aussi profita de sa visite pour renouer connaissance et amitié avec ses copains de jeunesse. On espère que tous deux ont eu un plaisant séjour à St-Lazare et qu'ils auront encore le goût de revenir quand ils en auront la chance. Ils seront toujours les bienvenus.

Jeunes visiteurs anglicans

Le lundi soir 21 octobre, 15 jeunes de la Birtle Anglican Young People Association sont venus, avec leur ministre, le révérend David Flint, assister aux dévotions du mois du Rosaire et ensuite visiter la nouvelle église. M. le curé les accompagnait à travers l'église et leur expliqua les différents objets et coutumes que les jeunes voyaient pour la première fois et il répondait à leurs nombreuses questions sur ce qu'ils avaient vu ou sur ce qu'ils avaient entendu dire au sujet de la religion catholique. Tous semblaient être contents de leur visite et en avoir tiré profit.

Transcona

Réunion générale

L'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 8 octobre. Après l'ouverture habituelle on présenta divers rapports. En l'absence de la présidente, Mme W. Fenez, Mme M. Fenez fit la présentation du conférencier, en la personne de M. l'abbé H. Perron.

Le sujet traité fut "Les avantages et désavantages de la télévision". Les membres regardèrent la télévision à divers postes et, sous la direction de leur aumônier, discutèrent la valeur des programmes du point de vue technique et moral, des sujets convenant aux enfants, etc.

Ce fut une discussion qui donna matière à réflexion sur les devoirs des adultes en ce qui concerne les divertissements qui pénètrent dans les foyers en ce 20e siècle.

L'assemblée générale du mois de novembre aura lieu le mardi 12 novembre à la salle paroissiale. Mme E. Grégoire, du comité d'éducation, sera en charge du programme.

Remerciements

Merci à tous les paroissiens et paroissiennes qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à faire du souper paroissial un réel succès. Sincères remerciements à tous ceux et celles qui sont venus encourager cette entreprise.

Activités paroissiales

La liste paroissiale fut divisée en six groupes par M. l'abbé H. Perron, curé. Chaque famille aura de cette façon la chance de collaborer dans une activité de son choix, laissé à la discrétion des organisatrices des divers groupes.

La première activité, sous forme de partie de cartes, aura lieu le 27 octobre à 8 h. p.m. dans la salle paroissiale de Notre-Dame-de-l'Assomption, angle Leola et Rosseau. Mmes A. Bédard et G. Carney sont en charge de cette soirée. Bienvenue à tous.

Filles d'Isabelle de Lorette

Cercle de Lorette, Man.

La réunion des Filles d'Isabelle eut lieu le 8 octobre avec une présence assez nombreuse. Après les transactions d'usage eurent lieu les élections des officières pour l'année 1963-64: régente, soeur Bertha Marcoux; ex-régente, soeur Clara Hamel; vice-régente, soeur Barbara Sarrasin; secrétaire-archiviste, soeur Lansord; secrétaire-financière, soeur Cécile Préfontaine; secrétaire-trésorière, soeur Cécile Hamoline; gardienne, soeur Irène Ferland; chancelière, soeur Doris Bourier; syndics, un an, soeur Rosa Therrien, deux ans, soeur Alice Soulodre, trois ans, soeur Jeanne Mondor; 1ère guide, soeur Alice Dugas; 2e guide, soeur Edmée Desmarais; monitrice, soeur Agnès Desmarais; rédactrice, soeur Anna Marcoux; garde extérieure, soeur Thérèse Fontaine; garde intérieure, soeur Agnès St-Mars; porte-bannière, soeur Lucie Gagnon; organiste, soeur Louise Tétreault.

Nous aurons prochainement l'installation des officières par notre digne Régente d'Etat, soeur Bertrande Desrochers.

La rédactrice, au nom du groupe des Filles d'Isabelle, tient à remercier la régente de La Broquerie ainsi que son groupe pour le chaleureux accueil et le délicieux goûter servi lors de l'assemblée annuelle d'Etat au mois de septembre. Toutes ont été enchantées de l'après-midi passé en réunion avec les Filles d'Isabelle des paroisses environnantes.

La prochaine assemblée aura lieu le 12 novembre et nous espérons que toutes feront un effort pour s'y rendre; un goûter sera servi.

La REDACTRICE.

Prince-Albert

Jeunesses Musicales

Le mardi 15 octobre eut lieu l'élection des officiers du Cercle local des Jeunesses Musicales Canadiennes pour la saison 1963-64, chez Mme L.-J. Fournier. Les membres suivants furent élus: M. Denis Favreau, professeur à l'Institut Collégial Riverside, président; M. l'abbé Grégoire Lachance, vice-président; Mlle Teena Polle, secrétaire; M. Gérard Pagé, trésorier; M. le Dr Chappuis, directeur des programmes; M. et Mme Tom Higgins, responsables des réceptions; Mme L.-P. Fournier, publicité.

Sont nommés pour représenter les différentes écoles secondaires: Académie de la Présentation de Marie, Christine Harris et Suzanne Kennedy; collège St. Mary, Raymond Fournier et Robert Régnier; Institut Collégial Riverside, Janice MacLean; Institut Collégial Prince-Albert, John Craigh; collège Notre-Dame, Pierre Fournier et Paul Blanchette; Institut des Soeurs de la Providence, Leslie Ann Chad.

Au cours de la réunion, M. Favreau se déclara très enchanté du fait que le premier et le dernier concerts seront donnés par des artistes canadiens. Mme Audrey Johanneson est originaire de Regina.

Tel qu'annoncé la semaine dernière, tous les quatre concerts seront tenus dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie, sur la 5e avenue Ouest. On affirme que les billets s'enlèvent rapidement et tout fait prévoir qu'il y aura salle comble à ce concert.

Noces d'Or

Par une belle journée ensoleillée, le 20 octobre, M. et Mme Henri Corriveau, d'Henribourg, venaient célébrer leur 50e anniversaire de mariage dans la cathédrale du Sacré-Coeur.

M. l'abbé Roger St-Pierre, vicaire, célébrait la sainte messe d'Action de grâces, et Mgr J.-A. Boucher, curé, prononçait un beau sermon et leur donna sa bénédiction.

Le fils aîné des jubilaires, M. Armand Corriveau, et son épouse, Catherine, leur servaient de témoins.

M. H. Corriveau émigra à Henribourg avec ses parents en 1910, venant de St-Côme, Qué., tandis que son épouse venait elle aussi avec ses parents, mais de Biddeford, Maine, E.-U., en 1911. Ils se marièrent en 1913.

Environ 200 invités se rendirent au Gus Pavillion pour la soirée. Les six enfants des jubilaires étaient présents; ils sont Armand, d'Edmonton, Alta, Mme A. Ledoux, de New Westminster, C.-B., Mme L. McConeky, d'Edmonton, Alta, Jeannette et Norman, de Portland, Oregon, E.-U., et Richard, à la maison. Sont venus de l'extérieur pour la fête: M. Léo Corriveau et sa famille, de Brooks, Alta, et M. et Mme Ronald Knight, d'Albany, Oregon.

Le lendemain, M. et Mme H. Corriveau recevaient en leur demeure leurs nombreux parents et amis. On leur offrit plusieurs jolis cadeaux accompagnés de souhaits pour un beau 60e anniversaire.

Légion Royale

La branche no 2 de la Légion Royale Canadienne de Prince-Albert organise une veillée pour les vétérans de la première guerre mondiale et de la guerre des Boers pour le mercredi 30 octobre.

Il y aura un souper chaud, chants, musique et autres amusements à la salle de la Légion, le tout débutant à 6 h. 30 p.m. Une photo du groupe sera prise et tout membre présent en recevra une comme souvenir. On projettera sur l'écran un film de différentes phases de la première grande guerre. Des arrangements seront prévus pour transporter les légionnaires plus âgés qui désireront venir assister à cette grande réunion, vu que le service local des autobus arrête à 7 h. p.m.

Ne manquez pas de participer à cette fête qui restera inoubliable dans le coeur et l'esprit de tous ceux qui en seront témoins. Le prix des billets est de $1.00 seulement.

Gravelbourg

Mariage Baron-Hornung

En la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg, le samedi 12 octobre, eut lieu le mariage de Mlle Lorraine Hornung, fille de M. et Mme Lawrence Hornung, de Glen Bain, à M. Victor Baron, fils de M. et Mme Théophile Baron, de Gravelbourg. M. l'abbé Dominique Dugas, curé de la cathédrale, bénit leur union.

La jeune épousée fit son entrée à l'église au bras de son père, qui la donna en mariage. Elle était vêtue d'une élégante robe de dentelle blanche avec voile court retenu par une couronne. Son bouquet était de roses rouges. Les filles d'honneur étaient Mlle Hornung, soeur de la mariée, et Mlle Yvonne Baron, soeur du marié. Toutes deux portaient des robes de velours rouges; elles étaient accompagnées respectivement de M. J. Boulianne, de Regina, et d'un frère de la mariée.

A l'issue de la cérémonie nuptiale il y eut banquet à la salle paroissiale pour 135 invités M. le Dr Raymond Piché était maître de cérémonies. Au retour d'un voyage aux Etats-Unis, le jeune couple demeurera à Gravelbourg.

M. et Mme Arthur Juneau, ainsi que leurs filles, Pauline et Léonne, ont été à Regina en fin de semaine pour assister au mariage de M. Paul Juneau à Mlle Juanita Davis.

Sintaluta

Va-et-vient

Plusieurs dames de la mission Ste-Hélène se sont rendues à Wolseley à un thé servi par les Dames de Ste-Anne, le 19 octobre.

M. et Mme Paul Français et leur père, M. Marcel Français, sont allés à Regina pour affaires et ont rendu visite à M. et Mme Stanley Miller, oncle et tante de Mme Paul Français.

M. Clément Dolter, étudiant au collège Notre-Dame de Wilcox, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Fred Dolter. Il était accompagné de plusieurs amis.

M. et Mme Pat Egan sont allés passer la longue fin de semaine chez leurs enfants, M. et Mme Lorie Kelly, de Manor.

M. et Mme Pit Deguire et M. Hercule Robert sont allés à Regina pour affaires, M. H. Robert est demeuré plusieurs jours avec sa famille.

M. et Mme Marcel Français se sont rendus à Indian Head pour assister au mariage de Mlle Lorette Gendron à M. Raymond Schaeffer, de Regina, le 12 octobre.



Le samedi 21 septembre dernier, au Palais Cardinalice de São Paulo, Brésil, Son Eminence le cardinal de Vasconcellos Motta Carlos, archevêque de São Paulo, signait une entente avec les évêques de St-Paul, Alberta, et de Prince-Albert, Sask., en vertu de laquelle la paroisse de San Antonio est désormais confiée à ces deux diocèses de l'Ouest canadien. Cette paroisse San Antonio se trouve à proximité des paroisses déjà confiées à l'équipe missionnaire de St-Boniface dans la vaste banlieue de São Paulo. Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, Son Exc. Mgr Philippe Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul, qui signe le document, et Son Em. le cardinal Motta Carlos. Ce sont les deux abbés Jean-Claude Rousseau, du diocèse de St-Paul, et Laurent Lemay, du diocèse de Prince-Albert, qui ont été désignés par leurs évêques respectifs pour aller prendre charge de la paroisse San Antonio en mai 1964. Cependant, au début de janvier prochain, les abbés Rousseau et Lemay se rendront à Petropolis, au Brésil, pour y étudier la langue portugaise et s'y préparer à leur travail apostolique.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Ralliement

Le lundi soir 14 octobre, un grand ralliement sacerdotal eut lieu au collège, où près de 25 prêtres, venus de tous les coins du diocèse, ont pris le souper avec l'un des nôtres qui partira prochainement pour le Brésil, M. l'abbé Laurent Lemay. Cette nombreuse présence manifeste bien jusqu'à quel point tous approuvent le départ de ce missionnaire. Tous sont fiers que le diocèse ait son représentant dans la grande armée de prêtres canadiens séculiers et religieux qui sont déjà rendus en Amérique latine. Qu'il soit assuré que tous le soutiendront de leurs prières et de leurs aumônes.

Le collège Notre-Dame accueillait M. l'abbé Lemay, non seulement en qualité de confrère dans le sacerdoce, mais aussi en qualité d'ancien professeur dans cette maison (1960-62). Que ce souper sacerdotal soit une expression de reconnaissance. M. l'abbé Lemay est venu parler aux élèves le vendredi 18 octobre et prit ensuite le souper au milieu d'eux.

Journée d'étude

La semaine dernière, MM. les abbés R. Hickerson et J. Loranger ont participé à une journée d'étude au Riverside Composit High School. Le premier suivit les discussions sur la lecture anglaise; le second s'intéressa aux exposés sur le nouveau cours d'algèbre actuellement en vigueur en 9e année.

L'ACFC vous parle

Sacrifice, résignation ou peur

Tout le monde comprend l'anglais

De multiples questions se posent quand il s'agit de donner au français la place qui lui revient. C'est tellement d'ouvrage et c'est si compliqué! Puis, pourquoi se créer tant d'ennuis quand tout le monde comprend l'anglais!

Le laisser-faire serait sans doute moins compliqué; mais alors on place la question à côté du problème. Celui qui refuse un voyage parce qu'il ne fait pas soleil manque tout simplement son voyage.

Le Canadien français authentique apprend une autre langue en plus de la sienne propre. Que la chose l'intéresse ou non, il est forcé, sur le plan économique tout au moins, de connaître la langue habituelle de communication. Mais l'apprentissage de ces deux langues ne va pas sans sacrifices: c'est du temps qui y passe, c'est un travail supplémentaire tout au long des années, c'est de l'argent qu'il doit débourser. Que l'on songe seulement à l'A.C.F.C. et à nos institutions privées et nous serons dans les millions de dollars. Il y a certainement là un sujet d'admiration plus grande que celle que nous avons parfois devant le petit anglais qui parvient à dire péniblement: ouvrez la porte, fermez la porte, ou celle d'un fonctionnaire quelconque qui, après avoir dit "mes bons amis" s'excuse de ne pouvoir continuer.

Ce qui nous surprend, c'est la conséquence tout à fait illogique qui découle de notre attitude. Parce que le Canadien français a appris deux langues, c'est à lui maintenant et toujours à lui de sacrifier la sienne propre. S'agit-il d'une réunion de famille, il faut parler anglais pour une ou deux personnes qui pourraient s'offusquer. Dans une assemblée générale, tout se passe en anglais. On s'excusera même d'avoir à dire quelques mots en français pour sauver le principe, même si l'assistance est 90 pour cent de langue française. Dans les affaires, tout doit être en anglais pour ne pas froisser les amis. Il arrive qu'à l'école (je note cependant une heureuse amélioration en plusieurs endroits) on coupe sur l'heure de français ou bien on donne un cours unique quand le temps est court ou que le classement des élèves se fait difficile. Il ne reste donc aux nôtres, comme tout privilège de leur bilinguisme, de sacrifier leur langue propre.

Le bilinguisme se situe pourtant tout autrement. Il s'agit de droit. Il ne peut être question que d'une place égale dans la justice et la vérité.

La lumière de l'Eglise

L'encyclique "Pacem in terris" nous dit bien que les minorités ne doivent pas exagérer l'importance de leurs particularités. Mais elle dit aussi: "Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître. Par contre, rien de plus conforme à la justice que l'action menée par les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie des minorités ethniques, notamment en ce qui concerne leur langue, leur culture, leurs coutumes, leurs ressources et leurs entreprises économiques".

Un ancien délégué apostolique, Mgr Panico, déclarait de son côté: "L'école est importante pour le maintien de la langue, mais elle serait insuffisante si l'enfant ne pouvait avec assez de facilité penser dans sa langue maternelle. Il faut, pour bien posséder une langue, penser selon le génie de la culture de cette langue . . .

"Pour réaliser l'unité, il n'est pas nécessaire d'abdiquer vos attaches culturelles. Au contraire, il faut les maintenir et les développer pour le bien de tout le groupe . . . Ne doutez pas de vous et de la beauté de votre mission."

Mais il faut y penser

On n'y pense pas! C'est vrai qu'il est pénible d'avoir toujours à réclamer; il est pénible d'être toujours laissés dans la cave et de ne pouvoir monter sans permission. Le souci économique n'agit pas comme ressort de la vie française. La minorité ne jouit jamais, dans les fonctions publiques, du prestige donné à la majorité. Notre démocratie de nivellement travaille sans cesse contre l'épine minoritaire qui l'agace. Puis, on lance les mots "ségrégation", "unité", "bonne entente" pour faire ressortir le "blasphème" de ceux qui ne suivent pas le courant commun.

Oui, il faut y penser et y penser sans cesse. Nous devons réclamer notre place, nous devons l'exiger. Il ne s'agit pas d'empiéter sur les droits des autres ou de blâmer leurs attitudes. Il s'agit tout simplement de prendre notre place parmi les autres et de la faire respecter.

Benoit PARIS, O.M.I., visiteur des écoles, et directeur d'enseignement.

Ponteix

Funérailles de Mme E. Demontigny

Les funérailles de Mme Elodie Demontigny, décédée le 28 août à l'hôpital Gabriel de Ponteix, à l'âge de 75 ans, eurent lieu le 31 août. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., officiait.

Les porteurs étaient MM. Gérard, Gilles et Guy Béliveau, Hervé Thibault et Jérôme Vertefeuille, petits-fils, et Gérard Bleau, neveu. M. Guy Cyrenne, petit-fils, portait la croix.

Mme Demontigny naquit à La Broquerie, Man., et épousa M. Félix Demontigny à Ste-Anne, Man., en 1908; ils vinrent de Ste-Anne en 1917 sur un homestead à 35 milles au sud de Ponteix, où ils vécurent 10 ans. Ensuite ils s'établirent sur une ferme à Neville et Cadillac, où ils demeurèrent jusqu'en 1932; en 1958, elle se retira au Manoir.

Les Dames de Ste-Anne, dont elle faisait partie, ont récité le chapelet au salon funéraire et ont assisté aux funérailles, précédées de la bannière de sainte Anne.

Mme Demontigny a été précédée dans la tombe par son époux en 1931, un fils, François, en 1928, et une fille de deux semaines, Rose-Alma.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Jean, de Vantage, et Laurent, de Val Marie; cinq filles, Gabrielle (Mme Delmas Béliveau) et Célina (Mme Jos. Thibault), de Regina, Juliette (Mme Nels Swanson), de New Westminster, C.-B., Annette (Mme Marcel Cyrenne) et Cécile (Mme Edouard Bonneville), de Ponteix; 30 petits-enfants et 19 arrière-petits-enfants.

Les parents et amis venus de l'extérieur pour les funérailles sont M. et Mme Jean Demontigny et leur fils, Dwayne, de Vantage; M. et Mme Laurent Demontigny et leur famille, de Val Marie; M. et Mme Delmas Béliveau et leurs deux filles, de Regina; M. et Mme Jos. Thibault et leur fils, Denis, de Regina; Mme Louis Demontigny et son fils, ainsi que M. et Mme C. Kinsheila, du Montana; M. et Mme J.-B. Bleau, de Val Marie; M. Raphaël Larochelle et sa famille, Jeannette, ainsi que M. et Mme Paul Larochelle, de Swift Current; M. et Mme Jules Denis et Mme Marcel Cyr, de Regina; M. et Mme C. Beisel (Lilianne Larochelle), d'Edmonton, Alta; M. Gérard Béliveau, de Regina; M. et Mme Guy Béliveau, de Moose Jaw; M. et Mme Hervé Vertefeuille et Mme René Thibault, de Regina; M. et Mme James Cafferty, de Kincaid; M. Gilles Brisebois, de Calgary, Alta; M. et Mme T. Legault, Mme J. Heslering et sa fille, Mme W. Guard, M. et Mme Paul Cyrenne et Mme Céona Nadeau, de Val Marie.

La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

Mme Demontigny était bonne chrétienne, aimée de tous et dévouée pour toutes les bonnes causes. Elle a supporté sa longue maladie avec résignation.

Décès de Mme H. Jodoin

Mme Hubert Jodoin est décédée le 21 septembre à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, après quatre mois de maladie. Le service funèbre fut chanté dans l'église de Notre-Dame-d'Auvergne à Ponteix. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., officiait assisté de MM. les abbés Georges Laprise, de Cadillac, et Lucien Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre.

Née Yvonne Lupien, à Lewiston, Maine, en 1903, Mme Jodoin vint à Ponteix avec ses parents en 1917. En 1923 elle épousa M. Hubert Jodoin, et ils cultivèrent une terre à ½ mille à l'Ouest de Ponteix.

Mme Jodoin était aide zélée à l'hôpital de la Croix-Rouge et Dame de Ste-Anne, dont elle a été présidente pendant plusieurs années. Les Dames de Ste-Anne ont récité le chapelet le dimanche 22 septembre, à 3 h. 30 p.m., et ont assisté au service funèbre, précédées de la bannière de Ste-Anne.

Les porteurs étaient MM. François et Pierre Briand, Jos. Bouchard, Henri Cyrenne, Alfred Thibault et Henri Chorel. M. Alex. Luron portait la croix. La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements funèbres.

La défunte laisse dans le deuil son époux; deux fils, Georges, de Moosomin, et Ernest, de Vancouver, C.-B.; deux soeurs, Eva (Mme Jos. Bouchard), de Val Marie, et Alice (Mme J. Taylor), de Kinistino, Sask.; trois frères, Onil, Arthur et Georges, de Vancouver, C.-B.; cinq petits-enfants, Denis, Donald et Diane, de Moosomin, et Béatrice et Jeanne, de Vancouver, C.-B.

Mme Jodoin a été précédée dans la tombe par une fille, Béatrice, âgée de 14 ans, en 1942; son père, M. Henri Lupien, en 1919, et sa mère, Mme Justine Lupien, en 1962.

Sincères condoléances à ces deux familles éprouvées.

Delmas

Mariage Weber-Lessard

Le lundi 14 octobre, Mlle Aline Lessard, fille de M. et Mme Wilbrod Lessard (née Simone Côté), épousait M. Kenneth Chris Weber, de North Battleford. La chorale des jeunes filles fit les frais du chant accompagnée par Mlle Céline Roy, à l'orgue. A l'Offertoire, le maître de chapelle de North Battleford a chanté un bel "Ave Maria".

A la fin de la cérémonie, les pères ont accompagné les nouveaux époux à la sacristie pour la signature des registres. A l'extérieur, un orchestre attendait les jeunes époux, jolie coutume importée d'Allemagne.

Le dîner familial, servi par les Dames de l'Autel, groupait environ 70 convives, tous proches parents des nouveaux mariés.

Meilleurs voeux à ce jeune ménage.

Campagne diocésaine

M. l'abbé Ervin Ward, directeur de la Campagne en faveur du futur séminaire Collete, a passé une partie de la semaine dans la paroisse. Aidé de M. l'abbé Clément Provencher, il a visité les paroissiens, recueillant des offrandes.

Noces d'argent

M. et Mme Joseph Rainault ont célébré leur 25e anniversaire de mariage, entourés de leurs cinq enfants et cinq petits-enfants. Ils ont renouvelé leurs promesses conjugales au cours d'une messe tardive. A la salle paroissiale, un souper réunissait toute la famille autour des jubilaires, après quoi un grand nombre de paroissiens vinrent offrir leurs hommages.

Depuis septembre, la famille Rainault est déménagée à Unity.

Va-et-vient

La Rév. Mère Provinciale, accompagnée de la Rév. Sr Ste-Sylva, rendit visite aux religieuses.

Mlles Jocelyne, Madeleine et Claudette Blais sont venues de l'Académie de Prince-Albert pour la fin de semaine.

M. et Mme Joseph Blais se rendirent à Edmonton, Alta, pour la fin de semaine, où ils ont rendu visite à leur fille, Juliette.

Mlle Georgette Blais a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Armand Blais.

MM. et Mmes Armand et Evariste Blais se sont rendus à Edmonton, Alta, où ils ont visité leurs filles, Antoinette et Mariette.

Mme Lena Michaud et sa famille passèrent la fin de semaine à Moose Jaw.

M. et Mme Emile Michaud conduisirent des religieuses à Prince-Albert pour un cours en catéchisme.

Lisieux

M. et Mme John Storey et Michel Belisle, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Emery Belisle pendant la fin de semaine d'Action de grâces.

M. et Mme Tom Collins ainsi que deux de leurs enfants, de Thompson, Man., sont actuellement en promenade chez M. et Mme Georges Sabourin.

La famille Arthur Sabourin a visité des parents à Regina, la semaine dernière.

Mlle Rita Hubert, de Maillardville, C.-B., est en vacances chez ses parents, M. et Mme Télesphore Hubert.

La famille Lionel Lamontagne a visité M. et Mme Généreux, à Climax, les 12 et 13 octobre.

Mme Paul Lamontagne a passé quelques jours à Regina, dernièrement.

MM. et Mmes Olivard Rondeau et Omer Préfontaine se sont rendus à Calgary, Alta, pour la collation du diplôme de garde-malade à Mlle Denise Préfontaine.

Mlle Michèle Préfontaine, d'Inuvik, T.N.-O., est actuellement en congé chez ses parents, M. et Mme Emilien Préfontaine.

M. et Mme Gerry McCann et leur bébé, Darlene, de Regina, sont en visite chez M. et Mme Paul Lamontagne.

La famille Emery Belisle a passé la fin de semaine du 20 octobre en visite chez des parents, à Calgary, Alta.

M. et Mme Ernest Pinel, de Val Marie, ont visité M. et Mme Henri Bouvier, dernièrement.

Une langue s'épanouit dans milieu social et économique

MONTREAL — Devant un groupe d'instituteurs anglo-protestants gagnés à la thèse de l'enseignement du français au tout début du cours primaire, M. Claude Ryan a tenté d'esquisser les perspectives d'avenir des relations culturelles dans la province de Québec. Il a rejeté la solution de l'unilinguisme mise en avant depuis quelque temps, tout en montrant que le français va s'affirmer de plus en plus dans les faits, puisque c'est la langue de la majorité.

Une langue doit s'épanouir dans un milieu social et économique, a-t-il expliqué, et c'est pourquoi le gouvernement actuel développe des institutions sociales et économiques. C'est ce qui explique les revendications fiscales du gouvernement du Québec, parce qu'il veut obtenir les moyens financiers nécessaires au développement des institutions dont il a besoin pour permettre le développement de la culture majoritaire.

L'éditorialiste du journal "Le Devoir" s'adressait aux membres de la commission du français, au congrès de l'Association provinciale des instituteurs protestants, au Montreal High School. Il a énuméré quelques facteurs qui ont contribué à l'isolement des Canadiens français et des Canadiens anglais dans le Québec: les deux systèmes d'enseignement entre lesquels il n'existe aucun contact; la supériorité économique de la minorité anglaise; l'arrivée en masse des Néo-Canadiens depuis la guerre, qui s'orientent vers la culture anglaise; jusqu'au renversement de la vapeur en 1960, la prédominance de la thèse du fédéralisme qui a favorisé le tout canadien au détriment d'une de ses parties, le Québec comme représentant de l'élément français.

M. Ryan est convaincu que ces facteurs d'isolement peuvent disparaître, aux conditions suivantes: que le bilinguisme devienne une réalité au niveau des gens qui atteignent ou dépassent la formation secondaire; que le français devienne une langue plus courante dans les affaires et dans les institutions économiques (ici M. Ryan souligne que la majorité ne supportera pas indéfiniment qu'on la traite dans la langue de la minorité); que l'extension du rôle de l'Etat, qui fait suite à une prise de conscience par les Canadiens français de leur situation, favorise l'épanouissement de la culture majoritaire.

Pour ce qui est de l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises, M. Ryan a souligné qu'il fallait agir avec beaucoup de prudence, étant donné la pression de la culture anglo-saxonne de l'Amérique du Nord. A son avis, l'expérience que voulait tenter la CECM (quinze minutes d'anglais oral chaque jour dans vingt classes de première année) était peut-être prématurée.

M. Cléas Duperreault, de Saskatoon, Sask., dont la photo apparait ci-dessus, est le nouveau propagandiste du plan de "Sécurité Familiale" en Saskatchewan. Il remplace à ce poste M. Rolland Pinsonneault qui, de par ses nombreuses occupations, a dû résigner ses fonctions.

Père d'une famille de neuf enfants, il demeure à Saskatoon et durant les huit dernières années était représentant d'une compagnie d'assurance-vie. M. Duperreault a désormais pour territoire toute la province de la Saskatchewan. Il est très heureux de pouvoir désormais s'associer à l'ACFC et ainsi s'identifier davantage au groupe canadien-français de sa province. Nos meilleurs voeux de succès.

Bellegarde

Va-et-vient

M. et Mme Gilles O'Reilly, accompagnés de leurs enfants, Béatrice et Ronald, de Vancouver, C.-B., étaient de passage chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Roger Wolensky. Les deux couples se sont rendus à Willow-Bunch pour assister au mariage de leur frère, M. Roger O'Reilly. Ils se sont arrêtés voir leur soeur à Assiniboia, puis à Gravelbourg chez leur autre soeur, la Rév. Sr Marie-St-Jude.

M. et Mme Maurice Moreau et leur fille, Claudia, ont passé la longue fin de semaine chez M. et Mme Lucien George à St-Léon, Man.

M. et Mme Lucien Sylvestre ont rendu visite à leur fils, Armand, au Juniorat, et ont participé à la Journée des Parents.

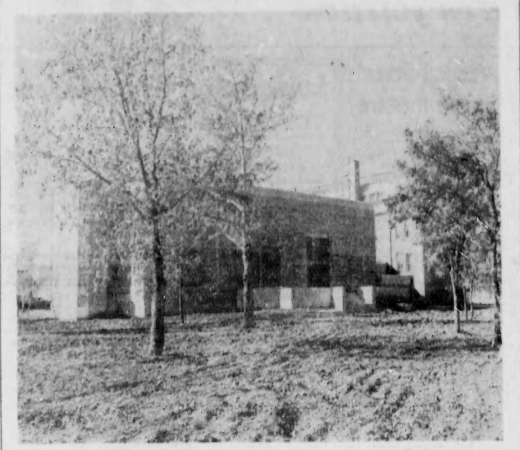
Sont venus dans la paroisse pour la longue fin de semaine: MM. et Mmes Maurice Bauche et Benson, de Winnipeg, chez M. et Mme Henri Bauche; M. et Mme Edouard Perreaux, de Regina, chez M. et Mme Fernand Perreaux; M. et Mme Georges Perreaux, de St-Vital, Man., chez MM. et Mmes Wilfrid Cop et Fernand Perreaux; M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man., chez M. et Mme Rosario Poirier; M. et Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface, chez Mme Marie-Anne George; M. et Mme Alfred Revet, chez M. et Mme Julien Revet; M. Robert Revet, de Regina, chez son père, M. Arsène Revet; Mlle Paulette Cop, de Winnipeg, chez M. et Mme Wilfrid Cop; M. et Mme Edouard George, de Norwood, Man., chez les familles George; Mlle Emilie Woodcock, de Winnipeg, chez M. et Mme Georges Magotiaux; M. et Mme Yves LeGal, de St-Adolphe, Man., M. Albert Aimé, de Winnipeg, Man., et Mlle Anne Overwater, de Charleswood, Man., chez M. et Mme Alphonse Aimé; Mlles Jeanne LeGal et Monique Leclaire, de St-Adolphe, Man., étaient au couvent; Mlle LeGal est venue visiter sa soeur, la Rév. Sr Simone; M. Jean Normond, chez ses oncle et tante, M. et Mme Jean Perreaux; M. et Mme Ray Gurnsey, de Saskatoon, chez M. et Mme Georges Gervais; M. et Mme René Person, de Winnipeg, Man., chez M. et Mme Henri Bauche.

Mme Xavier Aimé est partie passer quelque temps à St-Boniface.

Grâce à la température idéale, le souper paroissial fut un vrai succès. Merci à tous ceux qui sont venus de loin et de près. Plus de 600 repas furent servis.

Nouvelle Bibliothèque de 75,000 volumes du Collège Mathieu de Gravelbourg,

Foyer de Culture Française en Saskatchewan



Dernier appel de l'Amicale du Collège Mathieu à tous les ANCIENS, les PARENTS des étudiants, les BIENFAITEURS et AMIS de l'Alma Mater aux fêtes de dimanche prochain, 27 octobre. Son Excellence Révérendissime Mgr Norman Gallagher, ancien du Collège, chantera une pontificale à 9 h. a.m. au Collège.

Les orateurs

Monsieur Robert Roy, ancien du Collège, directeur actuel des programmes de français des écoles de Winnipeg, exposera le sujet des discussions aux réunions des Anciens.

Maître Allyre Sirois, vice-président du bureau des gouverneurs du Collège, présidera à la cérémonie de la bénédiction de la bibliothèque. — Vous entendrez successivement: le Recteur du Collège, le R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., souhaiter la bienvenue; Son Honneur le Maire, le Dr Rolland Leblanc, offrir les voeux de la ville de Gravelbourg; le Consul de France, M. Damien Giordani, souligner la contribution du Collège Mathieu à la Culture Française en Saskatchewan; Son Exc. Mgr Norman Gallagher représenter les anciens élèves.

Le président de l'Amicale, le Dr Raymond Piché, présidera le BANQUET. Les personnages suivants prendront la parole: Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., administrateur du diocèse de Gravelbourg; un représentant du Premier Ministre de la Saskatchewan; M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires Culturelles du Québec; le T. R. P. Aimé Lizée, O.M.I., provincial des Oblats; le mot de la fin est réservé au recteur du Collège.

BIENVENUE À TOUS

GRAVELBOURG—CFRG—GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/ soir

HEURE NORMALE DES ROCHEUSES

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—La revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal. Sur quatre roues
2.00—Match intéressé
3.30—Causeries
3.40—Vie croissante
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre de chambre
5.30—Les classiques français
6.00—Radio-Journal. Philosophes et penseurs
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Cabaret du soir
8.55—Chronique sport.
9.00—Cabaret du soir
10.00—La pensée du soir
1.30—Plein Soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal. Lettre à une Canadienne
2.15—Requêtes et succès
2.40—Témoignages
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Marchand de sable
4.30—Musique en dînant. Reportage
5.00—Radio-Journal
5.30—Club 710
6.00—L'Angelus
6.02—Comptoir du disque
6.20—Coeur à coeur
6.45—Chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.00—Le bel âge
10.30—Nouvelles
10.40—La pensée du soir

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.20—Soleil levant
9.00—Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal. Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
11.20—Détente musicale
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles locales et agricoles
12.30—Musique et chansonnettes
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie

LUNDI

3.30—Club photographie
5.02—Radio scolaire
7.00—Le petit ensemble vocal. Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

11.15—Un instant, madame
3.30—Fantaisie musicale
5.02—Radio scolaire
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

3.30—A votre santé
5.02—Musique pour la tombée du jour
7.00—Petit concert
7.30—L'homme américain
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

11.15—Un instant, madame
3.30—Fantaisie musicale
5.02—Musique pour la tombée du jour
7.00—Variétés de Québec
7.30—Place publique
8.30—Les petites symphonies
9.00—Allegro
9.30—Musique de chambre

VENDREDI

3.30—Fantaisie musicale
5.02—Musique pour la tombée du jour
7.00—Chorale du Canada français
7.30—L'histoire à quatre voix
8.30—Festivals

SAMEDI

7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales et agricoles
8.30—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Légendes dorées
10.00—Chronique de terre et de mer
10.30—Les aventures de Tintin
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Folklore
11.45—Musique
12.00—Radio-Journal. Opéra du samedi
2.30—Concert international
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Vatican II
4.30—La langue bien pendue
5.00—Nouveaux disques
6.00—Radio-Journal
6.30—Musique
6.45—Chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.15—Nouvelles, Sport
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Les mensonges d'Ulysse
9.40—Aux portes de la nuit
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles
10.40—La pensée du soir

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Premières impressions

Le 17 octobre au soir nous franchissions le perron du collège Mathieu pour la première fois, mais assurément nous n'étions pas les seuls, car quelque 225 élèves s'y rendaient pour entreprendre une nouvelle année scolaire. La bienvenue amicale que les Pères nous adressaient dès notre arrivée, nous transportait déjà dans une atmosphère d'un "chez-nous".

Le règlement, l'esprit de groupe, le nombre des élèves, enfin la vie collégiale, voilà ce qui nous invitaient à un nouveau genre de vie. Parmi les divers points qui contribuent à notre formation, on peut constater ce bon esprit de soumission au règlement et de coopération qui règne parmi les élèves dans les différents domaines qui partagent notre vie de collégiens. La coopération se manifeste non seulement par la participation active d'un certain nombre d'élèves aux diverses organisations du milieu, mais également par le bon esprit sportif dans les jeux. C'est aussi grâce à la générosité des Pères de la Maison et des anciens que nous avons été initiés aux différentes activités du collège.

Après avoir partagé la vie des nouveaux confrères pendant un mois on prend de plus en plus conscience de la bonne volonté de chacun en vue de rendre notre vie de chaque jour plus vivante et plus agréable. Nous sommes déjà fiers de notre nouveau chez-nous.

Marcel et Normand COLLET.

Initiation des nouveaux

Le samedi 28 septembre eut lieu pour la première fois au collège Mathieu l'initiation des nouveaux.

L'année dernière, vers le début d'octobre, le secrétaire de la Cité Etudiante suggéra d'avoir une initiation. Mais nous étions déjà trop tard. Cette année, dès leur première réunion, les membres de la Cité ramenèrent cette suggestion. Ils la firent approuver par les Pères intéressés et nommèrent M. Léo Blanchette et moi-même en charge.

Avec l'aide des Pères Godbout et Bédard, nous commencions les préparatifs quelques jours d'avance. Notre premier intérêt était d'impressionner les nouveaux. Ils nous arrivèrent samedi soir avec toutes les figures possibles et quelques habillements assez ridicules.

La soirée débuta par les souhaits de bienvenue présentés à tous les Pères et professeurs par M. Blanchette. Durant l'introduction, il fut interrompu par l'entrée soudaine de "Pa, Ma, Jed et Jetho", représentés respectivement par Claude Léost, Léonard Chicoine, Rosaire Denis et Alfred Bérard. Ceux-ci joueraient le rôle de bourreaux et il faut l'admettre, ils ont réussi.

Ensuite nous commencions à appeler les nouveaux, la plupart du temps quatre à la fois et nous leur demandions quelques questions. Puis nous les faisions faire telle ou telle chose comme mettre des couches, boire d'une bouteille avec suce, souffler de la farine, etc.

Avant l'intermission, un numéro spécial fut préparé. On appela au micro les Pères Bédard et Armand, nouveaux professeurs et surveillants des dortoirs, le Frère Bisson, récemment arrivé, aussi professeur, et M. Léo Pinel, qui commence cette année à enseigner tout en continuant ses propres études.

On mit ensuite quatre assiettes à soupe remplies de "Jello" sur la table et ceux-ci durent manger le "Jello" sans se servir de leurs mains. Le gagnant fut le F. Bisson, à qui on donna une liqueur douce.

A l'intermission, Michel Gagné et Denis Pittet jouèrent deux morceaux de musique, l'un au piano et l'autre à la guitare. Ensuite, M. Caron présenta sa petite chorale qui s'était préparée pour l'occasion. Le chant fut apprécié de tous et l'on souhaite à M. Caron autant de succès qu'il en eut l'an dernier avec sa petite chorale.

Puis l'initiation se continua, toujours sur un bon train. Les rires n'ont pas été absents du gymnase et il serait peut-être bon de demander au P. Piché s'il a ri ou dormi durant la nuit suivante.

En tout cas, ce fut une soirée agréable pour tous. Je désire remercier sincèrement tous ceux qui ont bien voulu nous aider dans l'organisation et l'exécution de la soirée et je ne veux pas oublier de féliciter publiquement tous les nouveaux qui ont su accepter ce qui leur est arrivé avec un sourire et un esprit remarquables.

Je suis certain que l'an prochain nous aurons une telle soirée et que les nouveaux de cette année sauront se reprendre.

E. J. McCARTHY.

TRIBUNE LIBRE

Suite 7, 9746-111e rue,
Edmonton, Alberta.

La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Manitoba.

Monsieur le Rédacteur,

A titre d'abonné et lecteur assidu de votre Journal, permettez-moi, s.v.p., de corriger une grave erreur qui parait dans la rubrique intitulée "Robarts et Bennett gardent le pouvoir" publiée en première page de **La Liberte et le Patriote** du 4 octobre courant.

Nous lisons dans cette rubrique: ". . . Le premier ministre W. A. C. Bennett a mené le Crédit Social à sa quatrième victoire en un peu plus de onze ans . . ."

Premièrement, le Crédit Social n'existe pas ni en Colombie-Britannique, ni en Alberta, ce qui existe dans ces deux provinces, ce sont des dit Créditistes qui ont formé un parti politique qu'ils nomment Le Parti Crédit Social et qu'ils ont réussi à faire élire au pouvoir pour gouverner les affaires politiques de ces deux provinces; deuxièmement, le Crédit Social n'est qu'une technique monétaire nouvelle, laquelle ne pourra être introduite que par le Gouvernement fédéral, et ça par n'importe quel des partis politiques qui formerait la majorité parlementaire.

Mais parce qu'il a été prouvé que ni le Parti Libéral, ni le Parti Conservateur ne veulent introduire la technique monétaire du Crédit Social, il convient que les Créditistes et tous ceux qui veulent les changements requis par la justice et l'honnêteté des moeurs, il convient, dis-je, qu'un parti politique soit organisé, sans plus de délais, lequel assurerait les électeurs canadiens d'atteindre ce but. Or ce parti devrait porter le nom de "Parti National des Hypothécaires Canadiens" ou encore "Le Parti National des Contribuables Canadiens".

Puisque le Crédit Social n'est qu'une nouvelle technique monétaire, il est hors d'ordre de l'introduire comme parti politique . . . lequel, comme tel, ne diffère en rien des autres partis politiques; 26 ans de son existence en Alberta, et 11 ans en Colombie-Britannique l'ont prouvé amplement. Nous avons des bons partis socialisants en Alberta et en Colombie-Britannique . . . mais, sans contredit possible, nous n'avons pas l'introduction du Crédit Social ni dans l'une, ni dans l'autre de ces deux provinces.

Si les vrais Créditistes possèdent encore un peu de jugement sain, qu'ils cessent d'être la proie de leurs adversaires en exigeant des chefs créditistes; qu'ils changent le nom du parti politique, qui endosse les propositions et les revendications du Crédit Social, pour un des noms que j'ai suggéré plus haut, ou encore pour un nom qui reflètera le but envisagé.

Merci d'avant, M. le Rédacteur.

Un dévoué de la justice,
J. S. Antonio LEMOINE.

Willow-Bunch

Mariage O'Reilly-Savoie

Le mercredi 9 octobre, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Pauline Savoie, fille de M. et Mme Delphis Savoie, de Willow-Bunch, à M. Roger O'Reilly, fils de M. et Mme William O'Reilly, d'Assiniboia. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, et la sainte messe fut célébrée par M. l'abbé A. Chabot, curé, durant laquelle des cantiques furent chantés.

La mariée, vêtue d'une toilette blanche, entra dans l'église au bras de son père; elle était accompagnée de ses quatre soeurs, Juliette, comme dame d'honneur, Liette et Jacqueline, filles d'honneur, et Florence, bouquetière. Juliette et Florence revêtaient des robes de velours rouge, et Liette et Jacqueline des robes de velours vert. Toutes portaient des bouquet de fleurs blanches. Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Préfontaine et Henri Savoie, cousins des mariés. MM. Claude Savoie et André O'Reilly, frère des mariés, agissaient comme huissiers. La mariée portait un joli collier de perles et un livre de messe sur lequel reposait une rose rose, don du marié.

Après la cérémonie religieuse, un souper fut servi par un groupe de dames de la paroisse à la salle Fontaine.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage, M. Ernest Langlois, de Geralton, Ont.; M. et Mme Jean Langlois, de London, Ont.; Mlle Juliette Savoie, de Calgary, Alta; M. et Mme Médard Savoie et leurs fils, Robert et Henri, ainsi que MM. et Mmes Normand Gettel et Nick Borgdane, de Regina; MM. et Mmes Victorien Rondeau et Robert Langlois, de Moose Jaw; M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor; M. et Mme W. O'Reilly et plusieurs autres d'Assiniboia et St-Victor.

Pour le voyage de noces en Colombie-Britannique, la mariée portait un ensemble de laine rouge avec accessoires de velours noir.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Ça et là

Le congrès des instituteurs eut lieu les 16, 17 et 18 octobre.

MM. Paul Boulianne, Maurice Champigny, Claude Mondor et Maurice Giraudier, de l'Université de Saskatoon, sont venus passer le congé d'Action de grâces chez leurs parents.

M. et Mme Philibert Gauvin et leur famille, de Regina, sont venus visiter leurs mère et frère, Mme A. Chabot et M. l'abbé A. Chabot, le dimanche 13 octobre.

M. l'abbé Chabot est allé à Saskatoon, la semaine dernière, pour assister à une réunion des aumôniers d'état. Mme A. Chabot est allée demeurée chez sa fille à Regina durant l'absence de M. le curé et rendit visite à Mme Henri Cayer, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises depuis plusieurs semaines.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille sont allés conduire leur fille, Thérèse, à Regina, le lundi 14 octobre.

M. Albert Cayer est revenu de l'hôpital de Moose Jaw le mardi 15 octobre; son état de santé est satisfaisant.

M. l'abbé Adrien Chabot et sa mère se rendirent à Ferland, le dimanche 13 octobre, assister au jubilé de diamant de M. et Mme Antonias Morin.

Viscount

Rencontre heureuse

Deux amies qui ne s'étaient pas revues depuis 55 ans se rencontrèrent par coïncidence. Mme Albert Valcourt, de Winnipeg, en revenant d'Edmonton, Alta, s'est arrêtée à Viscount, Sask., chez Mme E. Comeault. M. Comeault n'avait que la chance d'écouter parler les deux amies.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques du mois d'octobre eut lieu à la demeure de Mme L. Hartman. M. l'abbé M. Van den Akker, une visiteuse et 16 membres étaient présents.

Huit comités donnèrent leurs rapports qui furent discutés. On décida d'envoyer $5.00 à la Ligue du Sacré-Coeur. M. l'abbé Van den Akker félicita Mme E. Lalonde, du comité spirituel, pour son bon travail, et encouragea les dames et leurs familles à assister aux exercices du mois d'octobre.

On termina l'assemblée par la récitation du chapelet.

Mme Leduc gagna le prix d'hôtesse et Mme J. Riou invita les dames à se rendre à sa demeure pour la prochaine assemblée.

Butte St-Pierre

Décès

Le lundi 30 septembre, à l'hôpital de St. Walburg, est décédée Mme Jean Le Grand, à l'âge de 79 ans, après une très longue maladie.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de Butte St-Pierre le jeudi 3 octobre par le R. P. G.-L. Roussel, O.M.I., de North Battleford, assisté de MM. les abbés J.-A. Desrosiers, de Edam, et L.-P. Pelletier, curé, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Ronald Etcheverry, Denis Le Grand, Pierre et Lucien Marchadour, René Nedelec et Rosaire Etcheverry.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Pierre, de Keephills, Alta, Albert, de Montréal, Qué., et Joseph, de Debden; trois filles, Mme Pat Baxter, d'Edmonton, Alta, Mme Bernard Schmitz, d'Englefeld, et Mme Laurent Etcheverry, de St. Walburg, ainsi que 19 petits-enfants.

Mme Le Grand naquit en Bretagne, France, en 1884; elle vint à Butte St-Pierre en 1910 et demeurait à St. Walburg depuis 1956.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Personnel enseignant

Bienvenue au personnel enseignant, Mlles Agathe Blais et Juliette Grenier, o.m.m.i.

Lac Marguerite

M. et Mme Peter Barrett et leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Antoine Piatana, de Regina, se sont rendus, le 7 octobre, aux funérailles de Mlle Marie Croughton, de Sintaluta. Ils ont ensuite rendu visite à leurs amis, M. et Mme Bill Croughton, frère et belle-soeur de la défunte.

Les familles Gendron, Douan, Lerminiaux, Oudot, Barrett, Longeau, Français et Ziegler se sont rendus, le 12 octobre, au mariage de Mlle Lorette Gendron à M. Raymond Schaeffer, de Regina. Après la réception pour 200 invités, une soirée dansante eut lieu. Les nouveaux époux reçurent de nombreux cadeaux.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Schaeffer résideront à Regina où tous deux ont un emploi.

Mlle Claire Français, institutrice à l'école St-Pierre de Regina, est venue chez ses parents pour la longue fin de semaine et assista au mariage de son amie, Mlle Lorette Gendron.

Domremy

Départ

Le dimanche 6 octobre, un grand nombre de parents et amis se réunirent à la salle du village pour fêter M. et Mme Fernand Rabut, qui ont maintenant quitté la paroisse pour aller demeurer à Kamloops, C.-B.

Leur fils, Renald, s'y rendit au début de septembre, afin de pouvoir commencer son année scolaire là-bas. M. Rabut passa les dix dernières années au service de la compagnie Pioneer Grain à Domremy.

Après un court programme de musique et de chant qui fut vivement applaudi, M. Alex. Kennedy présenta une bourse aux héros de la fête, de la part de leurs parents et amis. M. et Mme Rabut remercièrent sincèrement ceux qui organisèrent cette soirée et tous ceux qui contribuèrent à la bourse.

Il y eut ensuite quelques parties de bingo et la veillée se termina par un délicieux goûter. M. Arthur Doucet fut maître de cérémonies pour cette occasion.

Va-et-vient

Etaient de passage dans leur famille pour la longue fin de semaine du 11 octobre: Mlles Colette Mareschal et Maureen McGrath, de Saskatoon; Mlle Jeannette Mareschal, de Prince-Albert; Mlle Thérèse Blérot, de Melfort; Mlle Denise Boutin, de Gravelbourg; M. et Mme Léo Doucet, de Lloydminster; M. et Mme Raymond Nallou, de Gravelbourg; M. et Mme André Casavant, de Rosetown; M. Denis Georget, de Melfort; M. Denis Baudais, de Saskatoon; M. André Marsollier, de Snow Lake, Man., et M. Gilles Blérot, de Saskatoon.

Le dimanche 20 octobre, après la grand-messe, eut lieu la réunion mensuelle des Dames de Ste-Anne. Ce fut aussi l'élection des nouvelles officières pour l'année 1963-64. Elles sont: présidente, Mme Albert Kusch; vice-présidente, Mme Arthur Doucet; secrétaire, Mme Hervé Roy; conseillières, Mmes Joseph Marsollier, J.-M. Boutin et F. Chatlain.

Meyronne

Malade

Mmes H. Ulrich (Laura), de Champion, Alta, Acadius Perron (Edna), de St-Norbert, Man., et Maurice Hébert, de St-Boniface, Man., filles de M. et Mme O. Thuot, de Meyronne, sont venues visiter leur mère alitée depuis quelque temps. La malade reçoit aussi les fréquentes visites de son fils, M. l'abbé Georges Thuot, curé de Mankota, et de son autre fils, Raymond, professeur au collège d'Otterburne, Man.

MM. et Mmes André et Ernest Ferland et leurs enfants, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme Gérard Brisebois.

M. et Mme R. Chouinard, ainsi que Mlles Mona et Viviane Smith, étaient de passage à Meyronne.

M. et Mme François Brière sont de retour d'une semaine passée chez leurs enfants et autre parenté à Edmonton et St-Albert, Alta.

M. Charles Barsalou est revenu de l'hôpital de Gravelbourg. Un de ses fils, Lucien, est en vacances à Meyronne.

Mme J. Cafferty est de retour d'un voyage à Vancouver et Victoria, C-B., où elle fut l'hôte de ses amies.

M. et Mme Raymond Cantin et leurs enfants, ainsi que Denis Cantin, de Regina, étaient en visite chez M. et Mme Tony Therens. Ces derniers se rendaient voir Etienne Moulin, hospitalisé à Gravelbourg.

M. et Mme Louis Girardin, accompagnés de Mme Guy Girardin, de Ponteix, passaient une journée à Gravelbourg à l'occasion de la Journée des Parents et Maîtres au Jardin de l'Enfance des Soeurs Oblates. Ils en ont profité pour rendre visite à M. l'abbé D. Dugas.

Saint-Front

Activités annuels

Les souper, bingo et loterie annuels eurent lieu le dimanche 13 octobre au soubassement de l'église. Une assistance très nombreuse y prenait part; les RR. PP. G. Van Vynckt, de Tisdale, et G. Massé, P.S.M., de St-Front, présidaient à la table d'honneur.

Les prix furent attribués ainsi: 1er prix, $20, à M. Martial Dubreuil, qui le remit à l'église (ce prix fut donné par Mme M. Bussière); 2e prix, le jeune Ivin Moisan, fils de M. Paul Moisan; 3e prix, M. O. Bower, de Rose Valley; 4e prix, M. G. Fellman, de Spalding; 5e prix, M, Adrien Bouchard. Le prix final du bingo fut gagné par M. W. Wallaker. Près de $325 furent réalisés pour l'église.

M. F.-X. Bouchard a fait déménager la maison qu'il a achetée à Annaheim pour la placer sur une fondation dans le village, en face de l'ancien couvent. Ceci donne une meilleure apparence à ce quartier du village.

MM. et Mmes A. Le Strat et Paul Fortin sont allés à Lebret voir leur fils et neveu, Gérard Le Strat, au scolasticat des Pères Oblats. En revenant, ils ont visité M. et Mme D. Sabiston, à Bankend; Mme Sabiston est la fille de M. et Mme Wilfrid Fortin, d'Alberni, C.-B., et autrefois de St-Front.

MM. et Mmes E. Messier, B. Moisan et M. J. Vaillancourt sont allés à Vonda le lundi 7 octobre, assister au mariage de Mlle Dorinne Vaillancourt, soeur de Mme Messier et nièce de M. et Mme Moisan.

Les familles J.-A. Prévost, L. Bertoncini et F. Montes avaient la visite des familles Hounjet et Beauregard, de Prud'homme, le 13 octobre. Roger Prévost visita ses parents, M. et Mme J.-A. Prévost.

Plusieurs écoliers ont profité de la longue fin de semaine pour se rendre chez leurs parents, tels que Wayne, Robert et Elizabeth Welte, de Saskatoon, chez M. et Mme J. Oleksin; Mlles Aline Le Strat, Yvette et Annette Plamondon, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Lorraine Plamondon, du collège du Sacré-Coeur de Regina, chez leurs parents MM. et Mmes A. Le Strat, P. Fortin, G. et L.-J. Plamondon.

Les familles J. Dreidger et D. Dufault, de St-Vital, Man., sont venus voir M. et Mme Jérémie Dufault. Malheureusement ces derniers étaient partis pour la Colombie-Britannique, chez leur fille, Viviane.

Etaient également en visite dans la paroisse, MM. et Mmes Amédée et Aurèle Plamondon et Charles Beaudry, tous de Bellsite, Man., chez les familles Laurent et Lucien Plamondon, J. Lanouette et Benoit Beaudry.

M. et Mme Marcel Syrenne et leurs enfants ont passé quelques jours chez leurs nombreux frères et soeurs, les familles Syrenne et Richard.

La famille F.-X. Bouchard avait la visite de M. et Mme J. Mintenko et leurs enfants, de Moose Jaw; Mme Mintenko est la fille de M. et Mme Bouchard.

Baptême

Le 10 octobre: Raymond-Laurent-Joseph, fils de Benoit Beaudry et de Thérèse Lanouette, né à l'hôpital de Rose Valley le 3 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Beaudry, de Montréal, représentés par M. et Mme Philippe Proulx.



JEUNESSE AUJOURD'HUI

Page d'opinions et d'activités des jeunes



Nouveau nom

La page, comme vous le voyez, a changé de nom. Nous espérons qu'elle a aussi changé de contenu. En commençant notre deuxième année, nous avons voulu aller encore plus loin que l'an dernier. Pourquoi s'en tenir à des rapports de réunion? Alors, nous avons décidé de faire de la page un forum d'expression pour les jeunes Franco-manitobains.

Avez-vous des idées sur quelque chose — loisirs, sorties, politique, école, français, vie moderne, magazine, film, disque, etc.? Nous voulons savoir ce que vous pensez. Adressez toute réplique au Comité de publication, 210, rue Kenny, Norwood, pour le deuxième jeudi du mois. Aidez-nous à faire de la page un véritable forum où les jeunes s'expriment librement sur tout.

Le Comité de publication cette année se compose de: Josette Rodrigue, Jeannette LeBleu, Yvette Ferland, François Parent, Norman Lemoine et Maurice Fontaine.

Tous sont élèves en secondaire au Précieux-Sang.

Comité de publication.

Interview-enquête

Deux membres du Comité de publication de cette page "Jeunesse Aujourd'hui" se rendaient à St-Adolphe interviewer les élèves de la Cité Etudiante de l'école secondaire. Jean LeGal, Ronald Leclaire, Charlotte Bélanger, Jeanne Legal, Irène Fournier et Gisèle Boutin donnèrent les réponses suivantes:

Parlez-vous beaucoup le français à l'école ou entre vous-mêmes?

A l'école on parle presque tout le temps en français mais entre nous, nous parlons presque toujours l'anglais.

Quel est le sport favori pour garçons dans cette école?

Vu que nous avons un gymnase, le sport favori est le ballon-panier à présent, mais l'année passée nous appartenions aussi à une ligue de hockey. Cette année on n'aura pas de hockey puisqu'il n'y aura pas de patinoire. Aussi les garçons participent avec enthousiasme à la gymnastique.

Avez-vous beaucoup d'activités sociales pour les jeunes?

Non, malheureusement nous en avons pas spécialement pour les jeunes. Nous pouvons aller à des noces ou à des soirées sociales si nous sommes invités ou si nous achetons des billets. Ce sont les seules activités sociales à St-Adolphe.

Qu'est-ce que vous pensez de l'idée de changer le mouvement de la Relève en gardant les mêmes buts, c'est-à-dire changer le nom par exemple?

Mais pourquoi ce change? Le mouvement sera-t-il plus effectif? Est-ce que les jeunes qui participeront à ce nouveau mouvement parleront plus le français, oui ou non? Est-ce que ça va changer tant que ça?

Opinions et réponses

Sous ce titre, les jeunes sont invités à exprimer librement leurs idées, soit pour critiquer, féliciter ou suggérer. Adressez toute lettre au Comité de la page des jeunes, 210, rue Kenny, Norwood. **Elles seront répondues par des jeunes du Comité de publication.**

Q. — Les adultes mènent le mouvement de la Relève. Ils dirigent tout. Alors les jeunes se désintéressent.

R. — C'est sans doute vrai. Alors quand allons-nous commencer à prendre de l'initiative?

Q. — La Relève pour plusieurs ce n'est que du sérieux, des concours. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire autre chose?

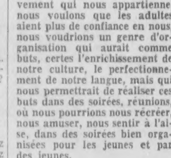
R. — Certainement. Regardez dans cette page et vous verrez comment certains s'organisent.

Q. — Plusieurs jeunes ne sont pas intéressés dans la Relève. Ils n'aiment pas le nom. Ils l'associent à la religion, au programme d'école, à être "forcés".

R. — Il est bien entendu que tous ne veulent pas se perfectionner dans leur langue, ni enrichir leur culture. Alors soyons un petit groupe. Par contre, le nom compte peu. Changeons-le, s'il le faut. N'associons pas une organisation telle que la Relève avec la religion.

Q. — Nous voulons un mouvement qui nous appartienne, nous voulons que les adultes aient plus de confiance en nous, nous voudrions un genre d'organisation qui aurait comme buts, certes l'enrichissement de notre culture, le perfectionnement de notre langue, mais qui nous permettrait de réaliser ces buts dans des soirées, réunions, où nous pourrions nous récréer, nous amuser, nous sentir à l'aise, dans des soirées bien organisées pour les jeunes et par des jeunes.

R. — Vois ailleurs sur cette page ce que certains jeunes ont fait, comment ils se sont organisés. Peut-être pourrais-tu faire la même chose.



Un pays où les honnêtes gens n'ont pas autant d'énergie que les coquins est un pays perdu.

ROOSEVELT.



— Pierre, lisez votre devoir devant tous, s'il vous plait.
— L'institutrice est une mere pour nous tous, intelligente, toujours souriante.

Songez-y

Q. — Qu'est-ce qui peut être allongé, en le coupant aux deux bouts?
R. — Un fossé.

Q. — Quelle couleur ont les sourcils d'un cheval blanc?
R. — Un cheval n'a pas de sourcils.

Q. — Combien de pattes a une araignée?
R. — Huit pattes.

Q. — L'animal qui nous appelons bête puante est-il réellement un putois?
R. — Non, c'est une mouffette.

Q. — Quel est le poids moyen du cerveau humain?
R. — L'homme, 49 onces; la femme, 44.

Q. — Quelle longueur atteignent les cheveux d'une femme d'âge moyen, s'ils n'ont jamais été coupés?
R. — Vingt-huit verges.

Q. — Comment toucher un chèque de treize dollars sans recevoir de billet d'un dollar, ni de monnaie?
R. — Avec un cinq dollars et quatre billets de deux dollars.

Q. — Se vend-il aux Etats-Unis plus de bibles que de romans?
R. — Il se vend plus de bibles que de romans.

Racontons-les

Une dame distinguée à un petit gars qui renifle, dans le tramway:

La dame — Tu n'as donc pas de mouchoir?

Le petit gars — Oui, mais maman ne veut pas que je le prête.

• • •

Une vedette de l'écran avait acheté une paire de chaussures italiennes.

— A quoi reconnaissez-vous qu'elles sont authentiques?, lui demanda une amie.

— A ce qu'elles me pincent.

• • •

Quelques jours avant mon premier match de hockey de l'année scolaire, j'entendis maman dire à papa:

Tâchons d'obtenir du docteur qu'il nous donne des tranquillisants.

En tout cas un de nous deux en aura sûrement besoin. Si le petit joue, ce sera moi. S'il reste sur le banc toute la partie, ce sera toi.

• • •

Le touriste s'est adressé au paysan:

— Au fond, ici, qu'y a-t-il d'intéressant?

L'autre se gratte le crâne, puis:

— Ben, pour les touristes, il y a nous . . . et pour nous, il y a les touristes . . .

• • •

Papa n'adressait plus la parole à maman depuis plusieurs jours. Un soir, il laissa, à son intention, ce mot sur la table de nuit: "Maman, réveille-moi à 7 heures demain matin. Papa".

A quoi ma mère répondit par écrit en ces termes: "Papa, il est 7 heures; réveille-toi. Maman".

En dernière heure

La Relève garderait son nom

Le dimanche 20 octobre, à 1 h. 30 p.m., à l'Institut Collégial Provencher, eut lieu la première réunion de l'exécutif provincial de la Relève Franco-Manitobaine pour l'année scolaire 1963-64.

Cette réunion fut retardée à cause d'une certaine évolution dans notre mouvement qui sera spécifiquement signalée dans une brochure qu'on enverra aux comités locaux. Vous remarquerez que les activités ont changé et que désormais les comités locaux auront beaucoup plus de responsabilité.

Tous présents à la réunion furent du même avis concernant le nom "La Relève"; un vote unanime décida de le garder.

Je remercie les membres des divisions qui se sont rendus à la réunion; elle fut profitable en éclairant certains aspects de notre mouvement.

Etaient présents à la réunion: Paulette Turenne, de St-Pierre, Louise Pilon, de Ste-Agathe, Rose-Marie Roy, de St-Charles, Louise-Marie Plouffe, de La Broquerie, Nicole Préfontaine, de Ste-Anne-des-Chênes, Denise Dufour, Aline Girard, et Paulette Allard, d'Elle, Jean LeGal, de St-Adolphe, Norman Lavack, de Ste-Anne-des-Chênes, Denis Marion, de St-Jean-Baptiste, Roger Dacquay, de Winnipeg, Philippe Rougeau, de Norwood, Edouard Mousseau et Jean Léveillé, de St-Boniface.

Jean LEVEILLE, président provincial de la Relève Franco-Manitobaine.

Avez-vous aimé "Sganarelle"?





Voici les commentaires d'un jeune spectateur à l'occasion de la présentation de "Mariage Forcé" de Molière par les jeunes Comédiens que nous voyons ci-haut sous les auspices des gouvernements du Québec et du Manitoba et du Manitoba Theatre Centre:

"Epatant! Ça c'est du théâtre. C'est une des meilleures pièces que j'ai vues. J'ai trouvé la présentation très originale. La plupart des paroles m'ont échappé, cependant les acteurs ont su garder notre intérêt et nous faire rire par leurs gestes et leur mime. Ce qu'il nous faudrait, ce sont d'autres pièces du même genre. Un gros merci aux gouvernements du Québec et du Manitoba et au Manitoba Theatre Centre. Revenez-nous bientôt!"

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Collation des diplômes

Pendant quatre années consécutives, les commissaires et les principaux des écoles secondaires de la division scolaire de la Rivière-Rouge ont organisé une seule cérémonie de collation des grades pour les finissants de toutes les écoles de cette division. Le collège St-Joseph y participera pour la première fois cette année.

La réunion aura lieu à St-Malo dans la salle paroissiale, le dimanche après-midi 24 novembre.

A cette occasion, dix de nos finissants ayant réussi aux examens finals de toutes les matières exigées pour une douzième année complète, auront l'honneur de prendre des grades.

Voici la liste de nos gradués: Maurice Bazin, Notre-Dame-de-Lourdes, Jean Beaumont, St-Norbert, Richard Bourrier, Altamont, Réal Fillion, Winnipeg, Dwight Hopfner, Ste-Rose-du-Lac, Maurice Lavigne, Winnipeg, Henri Marchessault, Winnipeg, Gérald Pantel, Notre-Dame-de-Lourdes, Norbert Philippe, St-Claude, Raymond Poirier, Otterburne.

Saint Viateur patron de la congrégation des Clercs de St-Viateur

"Viateur, né d'une famille chrétienne gallo-romaine, vécut à Lyon dans la seconde moitié du quatrième siècle. On connait peu de détails de sa vie, mais ses contemporains ont gardé de lui le souvenir d'un "saint jeune homme", au caractère excellent, aux vertus précoces et marquantes."

"Aussi, l'évêque de Lyon, Just, l'attacha-t-il à son service, d'abord comme clerc à son école, puis comme lecteur à son église. Le ministère du lecteur à cette époque était double: une fonction liturgique, la lecture des textes sacrés durant les offices; un rôle de catéchiste, l'instruction chrétienne des enfants, catholiques ou païens. L'amitié grandit entre Just et Viateur; lorsque l'évêque renonça à son siège pour aller s'enfermer dans un monastère du désert d'Egypte, le jeune lecteur le suivit. Unis dans la vie, ils le furent aussi dans la mort, la même année, et dans la réputation de sainteté que le peuple de Lyon leur reconnut spontanément, au retour de leurs restes."

"Saint Just mourut le 14 octobre 390 et, quelques jours après, le 21 octobre, saint Viateur le suivit dans la gloire. Cette seconde date marque la fête du patron de la Congrégation."

Les Jeunes Comédiens

Non, il ne s'agit pas encore de nos élèves, mais de la troupe de théâtre de la province de Québec qui est venue nous rendre visite au cours de sa tournée dans l'Ouest canadien. C'est donc le jeudi 10 octobre, à 11 h. a.m., que nos collégiens ainsi que les étudiants de Ste-Agathe, de St-Norbert et de St-Adolphe ont joui d'un beau spectacle dans la salle académique du collège.

L'Ecole Nationale du Théâtre, conjointement avec le Manitoba Theatre Centre, ont eu l'heureuse idée d'organiser cette tournée dans le seul but d'établir une meilleure compréhension mutuelle entre Canadiens français et Canadiens anglais. Il ne faut pas oublier que les deux provinces ont généreusement contribué à la réalisation de ce projet.

Avec un brio et une verve sans pareils, ces comédiens nous ont fait goûter Molière dans "Le Mariage Forcé", et La Fontaine dans quelques fables. L'heure a passé très rapidement, pour tous les spectateurs, preuve qu'ils y ont trouvé un véritable agrément.

Quelques minutes pour reprendre la tenue du XXe siècle, puis les acteurs ont pris le dîner dans le réfectoire des visiteurs en compagnie du Supérieur et du Principal. Les Jeunes Comédiens sont ensuite repartis continuer leur tournée, emportant nos meilleurs voeux de succès.

Lettre au Premier Ministre

Le 18 octobre 1963.

M. Dufferin Roblin,
Premier Ministre,
Législature Manitobaine,
Winnipeg 1, Man.

Monsieur le Premier Ministre,

En nous procurant le plaisir d'accueillir dans notre collège "Les Jeunes Comédiens" de la province de Québec, vous avez montré beaucoup de générosité.

C'est donc avec joie que nous vous adressons nos remerciements les plus sincères. Nous avons bien goûté le spectacle offert. Mais nous avons surtout compris qu'une nouvelle ère de compréhension est en train de s'affirmer sur le sol du Manitoba entre les gens des diverses expressions. Et les tournées de ce genre y sont sûrement pour beaucoup.

Pourrions-nous formuler le voeu qu'une telle initiative se renouvelle encore souvent pour consolider les liens qui doivent exister entre tous les Canadiens, qu'ils soient anglais ou français?

Encore une fois, Monsieur le Premier Ministre, nous vous disons merci.

Le personnel du collège St-Joseph par:
Le R. F. F. MARION, C.S.V.,
principal.

Ne pas faire de la science nucléaire un cauchemar

ROME — Le Pape a reçu des savants réunis à Rome pour une semaine d'études de l'Académie pontificale des sciences et il a remis une médaille d'or au professeur danois Aage Bohr.

"Que venant de nos mains sacerdotales, a déclaré le Saint-Père, ce prix soit une chaleureuse invitation, un appel évangélique à tous les responsables: qu'ils ne fassent jamais de la science, ou plutôt de ses multiples applications pratiques — en particulier de la science nucléaire et de ses formidables emplois possibles, — un péril, un cauchemar, un instrument de destruction pour la vie humaine."

Paul VI a rappelé les paroles de ses prédécesseurs, Pie XII et Jean XXIII, contre les armes nucléaires; parlant d'autre part de la nécessité pour l'Eglise d'entretenir les rapports les plus sincères avec le monde scientifique, le Pape a souligné que la religion catholique était près du savant pour "l'encourager dans sa difficile exploration en lui assurant que la vérité existe, qu'elle est intelligible, qu'elle est magnifique, qu'elle est divine, et pour lui rappeler, à chaque pas, que la pensée est un instrument apte à la conquête de la vérité."

Voulez-vous faire du théâtre?

C'est du travail; c'est aussi beaucoup de plaisir. C'est un excellent moyen de formation. Votre personnalité se dégage, votre parler s'améliore, vous entrez dans un monde nouveau. Il nous fait plaisir de mettre à votre disposition une quantité de pièces. Peut-être pourrez-vous les retoucher, les adapter à votre milieu. Pour obtenir celles de votre choix, vous n'avez qu'à écrire à l'adresse suivante: Théâtre de Jeunesse, 140, rue Dumoulin, St-Boniface 6, Manitoba.

Les pièces sont gratuites. Cependant, nous vous demandons d'inclure à votre commande la somme de 25 sous pour les frais de service. De plus, afin que d'autres puissent profiter de ce service, nous vous serions reconnaissants de nous renvoyer les pièces dans les dix jours.

En voici une liste de cinq; nous en publierons cinq autres chaque mois.

Brigitte prend sa leçon de grammaire

Trois personnages pour filles seulement.
Décor: une cuisine.
Durée: cinq minutes.
Saynète de "Les récréations enfantines".

Les trois bossus

Pour sept garçons.
Décor: se joue sur un tréteau nu.
Durée: cinq minutes.
Cette farce est une sorte de dessin animé.
On exige donc un rythme parfait et rapide.
Gestes et déplacements nets, presque mécanisés.

Les braves d'Ostende

Pour quatre garçons.
Durée: quinze minutes.
Décor: devant une maison.
Comédie en un acte.

Picrochole

Pour garçons et filles.
Minimum de décor.
Durée: vingt-cinq minutes.
Tragie-comédie en sept scènes d'après Maître François Fabelais. Doit être jouée d'une façon spontanée. Beaucoup de liberté est laissée au comédien.

Picotin

Pour trois garçons.
Décor: la scène se passe dans une rue devant la maison du maître.
Durée: cinq minutes.
Farce en un acte. Très actif.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Celui-là seul est puissant sur les autres qui est puissant sur lui-même. — Mgr TISSIER.

• • •

Puisse une connaissance approfondie de Dieu et de Jésus, notre Seigneur, vous combler de grâce et de paix. (II Pierre 1, 2)

• • •

Enlève d'abord la poutre de ton oeil; et alors tu y verras clair pour enlever la paille qui est dans l'oeil de ton frère. (Lc 6, 42)

TRIBUNE LIBRE

London, Ontario,
le 7 octobre 1963.

M. le Rédacteur en chef,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Manitoba.

M. le Rédacteur,

Alors que tout le monde parle de bilinguisme, un groupe de jeunes Franco-Ontariens ont décidé de faire quelque chose de positif dans ce sens: ils ont fondé une petite revue d'idées appelée "La Revue Ontarienne". Cette petite publication mensuelle entend traiter de sujets intéressant les Canadiens français en général, tout en donnant aux Franco-Ontariens la chance de s'exprimer dans une revue bien à eux.

On connait bien la pauvreté de la presse franco-ontarienne: un quotidien (dont la majorité du tirage va au Québec) et une demi-douzaine d'hebdomadaires. Tous ces journaux doivent compter sur les annonceurs pour vivre, ce qui les oblige à être plutôt prudents dans leur politique éditoriale.

"La Revue Ontarienne" est le seul foyer de vie française dans la région de London: en effet, cette dernière ne possède ni école, ni paroisse bilingues, pas même un petit club social canadien-français. Il y a bien 5,000 Canadiens français à London, mais plus de 70 pour cent d'entre eux sont complètement anglicisés.

Nous comptons donc sur tous nos compatriotes canadiens francophones pour nous aider à démarrer. L'abonnement d'un an est de deux dollars. Ceux qui peuvent nous aider sont priés de communiquer avec Claude-Pierre Vigeant, 390, avenue Princesse, à London, Ontario.

Claude-P. VIGEANT,
390, avenue Princesse,
London, Ontario.

Les adultes s'intéressent à la jeunesse

Trois fois déjà depuis le début de l'année scolaire, un groupe d'adultes responsables s'est réuni à l'Institut Collégial Provencher avec quelques jeunes pour discuter de problèmes qui les concernent, à savoir: comment collaborer avec les jeunes désireux de s'organiser dans un mouvement qui leur permettrait de se récréer tout en améliorant leur langue et en enrichissant leur culture?

Nous avons surtout discuté dans ces réunions d'organisation de cercles ou de clubs et des différentes activités intéressantes pour les jeunes, tels théâtre, film, disque, table ronde, etc.

Tous les adultes responsables qui seraient intéressés à organiser ces cercles dans leurs milieux seront les bienvenus à notre prochaine réunion qui aura lieu le 6 novembre à l'Institut Collégial Provencher, à 8 h. p.m.

Au secours!

Sommes-nous des traitres?

Je m'appelle Bob (Robert), j'ai 17 ans et je suis au grade onze. Est-ce que la jeunesse canadienne-française du Manitoba est une génération de traitres? Tous les jeunes Canadiens français du Manitoba parlent anglais seulement. Sommes-nous des traitres vis-à-vis du Canada et de la Confédération? Il y a cent ans environ, les pères de la confédération avaient décidé que le Canada devait jouir de deux cultures: française et anglaise. Allons-nous célébrer en 1967 un fiasco . . . un échec?

J'ai lu dans le "Sunday Herald", car je lis plus facilement l'anglais que le français; quant à cette lettre j'ai dû me faire aider par un adulte afin de l'écrire en français. En tous les cas le "Sunday Herald" semble dire que le Canada est un "melting pot" où on met un anglais, un français, un italien et un slave, et lorsqu'on les sort du "melting pot" ils doivent être "english speaking", sinon ils retournent au fond.

Nous les jeunes Canadiens français du Manitoba, sommes-nous entrés dans le grand jeu du "melting pot" puisque nous sommes "english speaking". Pourtant M. Roblin vient mettre plus de français dans les écoles publiques; M. Pearson a établi une Commission Royale au sujet du biculturalisme. Ces anglais, envoient-ils du secours?

Que fait notre jeunesse canadienne-française? Est-elle morte, traitresse, endormie? Qui pourrait me répondre?

• • •

Cher Bob (Robert),

Es-tu réel ou fictif? Tu me parais un adulte sous les apparences d'un jeune avec ton raisonnement. Donne-moi un signe si tu es réel, sans te faire connaitre, car la jeunesse canadienne-française pourrait te martyriser pour avoir oser penser . . . et réfléchir . . . et surtout pour avoir oser poser cette question. Tu es courageux, mon vieux! Félicitations très très sincères, si tu es réel.

Tu n'auras pas beaucoup de réponses à ta question. Tu aurais dû faire publier ta lettre en anglais dans un journal anglais où il reste un peu de dynamisme. Tu devrais t'adresser à Rallye de Paris, là tu recevrais des réponses formidables et en surabondance, mais de France!

L'aigle protecteur avant de s'élever plus haut vers le soleil pour ne plus voir la situation du Manitoba a laissé sa correspondance reçue de la jeunesse canadienne-française de cette province. Elle est toute bien pliée dans un paquet de cigarettes. Il y a encore de la place pour d'autres lettres; elles sont si peu nombreuses. Tous les tiroirs de son classeur (filing cabinet) porte l'étampe rouge: strictement confidentiel. Notre jeunesse ne pourra jamais comprendre ces faits.

Ta lettre est un peu longue, mais c'est la seule! Tu oublies qu'en français notre jeunesse ne peut que donner une attention restreinte de quelques minutes, l'équivalence de la cinquième et sixième année. Avertis bien l'adulte qui t'a aidé de ne pas employer un langage aussi compliqué, nous ne pouvons pas suivre son raisonnement. Souviens-toi que nous appelons au secours, nous sommes presque morts!

Si tu ne reçois pas de réponses, fais publier ta lettre en anglais ou mieux en "comic strip" et "do it yourself kit" tu auras peut-être quelques spasmes de réaction. Ce seront nos rares intellectuels qui auront daigné faire un peu de lecture.

Adressez vos lettres et commentaires à: Au Secours, 210, rue Kenny, Norwood.

Concours

Après avoir solutionné les mots croisés, vous devez y sortir une "phrase-clef" aussi complète que possible. Envoyez vos réponses avant le 8 novembre. N'oubliez pas d'inscrire votre nom et votre adresse complète. Il y a un prix à gagner. Adressez le tout: mots croisés et phrase-clef à:

Concours de Mots Croisés,
614, avenue Bannatyne, Winnipeg, Manitoba.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1						■	■				
2		■							■		■
3	■			■			■				
4											
5				■	■	■			■		■
6	■					■		■		■	
7			■							■	
8		■		■		■		■			
9									■		
10	■	■		■		■	■			■	■
11		■									

HORIZONTALEMENT

1. Denis-Auguste, archevêque de Paris — Solide — Ayant hauteur, largeur et épaisseur égales.
2. Mouvement de jeunes.
3. Article simple, féminin — Pronom personnel — Souverain de Perse.
4. L'adjectif formé du nom de notre province.
5. Grosse verrue qui se produit sur les corps d'animaux — Métal précieux.
6. Pronom, 1ère personne.
7. Article, masculin — Unité monétaire de l'U.R.S.S.
8. Saint en brésilien.
9. Véritablement — Bon an, mal . . .
10. Préfixe qui indique soit la suppression, soit la négation.
11. Adverbe de lieu — Fabricant de tissus.

VERTICALEMENT

1. Interjection — Mezzo-forte — Unité monétaire bulgare.
2. Provenant de la toison du mouton.
3. Qui entre en composition avec certains autres noms de peuples — Elevé.
4. Note de la gamme — Ville, en Chaldée.
5. Choisit — Verbe auxiliaire, 1ère personne plurielle.
6. Les deux premières syllabes de l'adjectif, qualité d'une personne qui rend un beau discours.
7. Friandise.
8. Le plus grand homme d'Etat des Romains — Endroit où l'on s'exerce à tirer.
9. Interjectif, imitant le rire — Adjectif possessif — Symbole chimique du sodium.
10. Qui a la couleur du lait — Nom de plusieurs cours d'eau du nord de l'Europe.
11. Prenez garde! — Poisson de mer.

LES FEMMES ET L'AMOUR



Un homme qui connaissait bien les femmes les a appelées les "jardinières de la vie" et le mot fait image. On les voit cultivant les jardins; elles plantent, elles sèment, elles émondent, elles sarclent, elles font croître les rosiers, rendent les roses doubles et odorantes et les font fleurir en tout temps, malgré le gel et les grands vents.

Elles sont faites pour aimer; leur rôle fut toujours de soigner, de conserver et de répandre des fleurs dans la vie de ceux qu'elles aiment.

Elles commencent la vie avec ce besoin d'aimer et de soigner; à peine se portent-elles sur leurs pieds mignons qu'il faut une poupée à chérir ou à dorloter. Elles grandissent avec ce besoin de se dévouer, d'aider et d'aimer, à moins qu'une mauvaise éducation ne les déforme. Elles paraissent faibles et leur force de résistance est admirable et elles n'ont rien pour attaquer. Les plus fines et les plus tendres sont les plus fortes.

Leur rôle n'a jamais changé, mais il semble que les circonstances s'étant modifiées, les femmes doivent maintenant exercer des vertus plus actives, et sans négliger leur propre jardin, ont l'heur de s'intéresser davantage à ce qui se passe en dehors.

Leur faiblesse et leur ignorance peuvent faire beaucoup de mal, de nos jours, en les empêchant d'exercer l'influence bienfaisante dont le monde a besoin, et une femme d'intelligence et de loisir, a sur ce point des devoirs plus compliqués que celle qui est ouvrière ou blanchisseuse.

Les femmes sont chargées de conserver dans le monde l'idéal, l'enthousiasme, la vertu, la beauté, tout ce qui ne rapporte pas. Elles ne doivent pas servir l'argent mais s'en servir pour promouvoir le bien.

Ardentes, bonnes et aimables, elles répandent autour d'elles la fraîcheur et la joie de la vie, mais si infidèles, elles nuisent à leur entourage et laissent les mauvaises herbes *étouffer* les fleurs qu'elles auraient dû soigner.

Il y a des femmes, hélas! qui, du bien lui-même, savent tirer du mal. Elles ont un mari bon et travailleur dont l'existence est consacrée au soutien de sa famille, elles jouissent d'une aisance modeste et leurs enfants sont beaux et bien portants. De ces précieux éléments de bonheur elles ne tire que mécontentement et tristesse, et au lieu de cueillir les roses, elles se déchirent aux épines et *laissent* tomber les fleurs.

Une vraie femme sait, au contraire, améliorer les positions les plus défavorables et faire fleurir les plantes dans le jardin le plus exposé aux intempéries.

Certes, la vie a ses duretées, personne ne songe à le nier et il suffirait pour s'en convaincre de visiter les quartiers pauvres de nos grandes villes, les hospices, les hôpitaux.

La vue de ces misères devrait faire apprécier aux mécontents de la vie tous les biens qu'ils dédaignent. Ceux qui observent et réfléchissent savent que ce qui fait d'abord la vie dure, ce ne sont pas les épreuves, c'est l'amertume et la tristesse.

Y a-t-il rien de plus beau que la vie de certaines femmes toutes consacrées à leurs enfants et à leur mari, avec une abnégation, un courage et une sévérité admirables! Souci d'argent, travail incessant, maladie des enfants, rien n'arrive à la hauteur de leur énergie qui domine tout. Il se dégage d'elles une telle beauté qu'il en rayonne de la lumière et de la paix dans laquelle se repose le mari et grandissent les enfants.

La vie dure s'améliore quand, y mettant toute votre douceur et votre volonté de l'adoucir, vous ne cessez d'en cultiver les joies dont aucune vie n'est dépourvue. La bonne jardinière ne se décourage pas quand les fleurs se fanent et s'effeuillent sur leur tige; elles attendent les fruits.

Soyons donc toutes résolues à faire fleurir la vie, à secouer les chagrins imaginaires, à oublier les autres dans l'activité féconde et l'amour des nôtres.

Si nous avions un peu de pitié pour nous-mêmes, nous ne nous laisserions pas souffrir ainsi.

Nous abandonnant avec confiance à la volonté divine, nous mettrions tout notre coeur et toute notre bonté à faire meilleure la vie dont nous nous plaignons tant et à laquelle nous nous accrochons si désespérément quand nous sommes menacées de la perdre.

(Le Trait d'Union).

Transformation en viande d'une fibre protéique dérivée du soja

Les aliments synthétiques tirés de la fève soja, du blé, de la pomme de terre et même du pétrole nou[illegible] peut-être un jour les millions d'être humains qui souffrent de la faim, lit-on dans le dernier numéro de "La Revue Imperial Oil", consacré à l'agriculture.

Ainsi on transforme en "viande" une fibre protéique dérivée du soja. On lui donne l'apparence, la texture et le goût du poulet, du dindon, du jambon ou de tout autre aliment. Selon le Dr Norman Tape et le Dr M. S. Chan, deux savants qui travaillent à l'Institut fédéral de recherches sur les aliments, à Ottawa, on espère faire de même avec la protéine du blé.

L'Institut a créé un aliment déshydraté nourrissant à base de purée de pommes de terre. Il a préparé ainsi des pommes de terre au poisson, à la viande et au fromage, qui se conservent et s'expédient en poudre, et qu'on additionne d'eau ou de lait pour les faire cuire en croquettes.

"L'industrie pétrolière peut avoir son mot à dire. On tire déjà du pétrole une protéine, à titre expérimental. Si les recherches réussissent, il suffirait d'un peu plus de 1 pour cent de la production mondiale de pétrole pour satisfaire aux besoins des milliards d'Asiatiques et d'Africains qui manquent de protéine", continue l'auteur.

"Dans l'industrie alimentaire, on prétend que d'ici dix ans 57 pour cent des dépenses de nourriture de la ménagère iront à ces nouvelles denrées commodes. Ce qui importe plus que leur commodité, c'est qu'elles peuvent éviter les 10,000 pertes de vie que cause chaque jour la sous-alimentation."

Avant de pouvoir nous attaquer au problème mondial de la faim, déclare le Dr Roland Poirier, doyen de la faculté d'agriculture à l'Université Laval, de Québec, il nous faut posséder un nombre beaucoup plus élevé d'agronomes professionnels. "Je crois qu'il devient nécessaire de redéfinir le rôle de l'agronome en élargissant un peu l'horizon de ses activités. Il doit devenir le professionnel de l'alimentation humaine. Les universités devront former des scientistes qui connaissent tous les aspects biologiques et techniques de l'alimentation".

Scones aux pommes de terre à l'ancienne

Donne environ une douzaine de scones

- 1⅓ tasse de farine tout-usage tamisée une fois
- ou 1½ tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois
- 4 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ de c. à thé de muscade râpée
- 1 c. à table de sucre granulé
- 2 c. à table de shortening froid
- ½ tasse de purée de pomme de terre froide
- ⅓ de tasse (environ) de lait

Tamiser ensemble dans un bol la farine tout-usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel, la muscade et le sucre. Incorporer le shortening en le coupant finement. D'autre part, mesurer la purée de pomme de terre froide et la piler en pâte lisse à l'aide d'une fourchette; la mélanger à la préparation de farine. Faire une fontaine dans les ingrédients secs; incorporer le lait délicatement; ajouter un peu de lait, selon les besoins, jusqu'à obtention d'une pâte molle. Renverser sur une planche ou une toile enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse. Abaisser la pâte au rouleau ou avec la main à un demi-pouce d'épaisseur; couper en rondelles avec un emporte-pièce enfariné de 2½ pouces.

Saupoudrer légèrement de farine la poêle ou la plaque à frire; la réchauffer jusqu'à ce que la farine soit dorée. Cuire les scones sur la plaque chauffée jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés sur les deux faces et parfaitement cuits à l'intérieur, soit de 12 à 15 minutes.

Trop d'étudiants veulent apprendre le français

MONTREAL — Le département de l'extension de l'Université de Montréal s'est vu obligé, bien à regret, de refuser un grand nombre d'adultes qui désiraient suivre des cours de français.

Les autorités de l'institution ont fait savoir qu'en dépit du fait que de nouveaux professeurs ont été recrutés et que des classes additionnelles ont été aménagées, le nombre de demandes d'inscription "a dépassé toutes les prévisions".

Plusieurs sociétés, notamment les Chemins de fer nationaux, ont inscrit des groupes d'employés.

Une "sorcière" et une petite "Chinoise" sont facilement visibles dans l'obscurité parce que leurs costumes sont décorés avec le matériel réfléchissant "Scotchlite".

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Voici un conseil aux jeunes filles, ou aux moins jeunes, qui se sont laissés aller à trop de gourmandise pendant l'été, qui ont abusé des cacahuètes, du chocolat et des boissons gazeuses.

Il ne faut pas s'étonner qu'après tous ces excès, le teint ne soit pas ce qu'il devrait être. Il faut commencer dès aujourd'hui à remplacer les aliments mentionnés plus haut par du lait, des jus de fruit, des fruits frais, du jus de tomate et d'autres produits sains.

Il est également très important de suivre un régime très équilibré à l'heure des repas. Non seulement vous vous sentirez mieux et vous aurez une silhouette plus élégante, mais votre teint deviendra clair et votre peau lisse.

✦ ✦ ✦

La cliente après un long marchandage:

— Cette tête de veau ne me dit rien!

Le boucher excédé: Vous voudriez peut-être qu'elle vous dise: "maman".

✦ ✦ ✦

Une tache de fruit sur une nappe doit être traitée immédiatement. Frottez-la avec de l'eau fortement ammoniaquée, elle disparaîtra. Cette recette est valable aussi bien pour les nappes blanches que de couleur.

✦ ✦ ✦

N'oubliez pas que vos gâteaux doivent contenir du beurre s'ils veulent vraiment justifier leur titre de "gâteau au beurre".

✦ ✦ ✦

Si vous avez de la difficulté à vous endormir, le soir, c'est peut-être que votre soirée a été trop active. La danse, les travaux manuels durs et, avant tout, les querelles domestiques ne peuvent procurer la détente nécessaire au sommeil.

✦ ✦ ✦

Le témoin: Je pense . . .

Le juge: Laisse faire ce que tu penses, dis ce que tu sais.

Le témoin: Pardon! M. le juge, moi je pense avant de parler. Je ne suis pas un avocat.

✦ ✦ ✦

Des graines de sésame ajoutées à la chapelure qui enrobe le poulet pané lui confèrent une exquise saveur de noisette, qui vous vaudra bien des éloges. Le même délicieux résultat se produit dans les garnitures de mets au gratin.

✦ ✦ ✦

Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre: l'un revient à l'autre.

LABRUYERE.

✦ ✦ ✦

Quand on peinture un plafond, mieux vaut travailler dans le sens de la largeur. Ceci permet de faire chevaucher les coups de pinceau avant que la peinture sèche. N'entreprenez jamais de peinturer une bande de plus de deux pieds de largeur, sinon les "joints" transperceront et gâcheront l'apparence de votre travail.

✦ ✦ ✦

Hérédité: théorie en laquelle on croit quand ses enfants ont de bonnes notes.

✦ ✦ ✦

En cuisine, saviez-vous que "masquer" veut dire: Couvrir un met avec une sauce consistante après l'avoir dressé sur un plat, ou couvrir de sucre ou de fondant une pièce de pâtisserie.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Laissez vos bagages au check room.

Ce qu'on doit dire: Laissez vos bagages à la consigne.

ÇA VOUS REGARDE!

Du haut du ciel, Kateri a vite manifesté une tendresse particulière à l'égard des modestes gens et des déshérités de ce monde. A partir de 1682, un véritable culte à l'égard de cette Indienne se développa à travers la Nouvelle-France. Avec une foi très simple les colons faisaient des neuvaines chaque mois et presque chaque semaine de l'année et dans toutes les côtes et habitations françaises. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est que ce n'était que chez les Indiens, chez les Blancs de la campagne et parmi les pauvres gens où elle s'est bornée pendant plusieurs années avant que d'entrer dans les villes.

En guise de corollaire, rien de mieux qu'un rapide coup d'oeil sur Kateri en train d'aider les indigents. Prières à Kateri et réponses de celle-ci, qui relèvent, il convient de le souligner, des dogmes du Corps Mystique et de la Communion des Saints. Un Dieu très bénin, conscient de chaque cheveu qui vous tombe de la tête, admet que les élus et Kateri, en particulier, intercèdent pour leurs soeurs et frères mortels angoissés par mille problèmes énormes ou minuscules.

Le Père François Le Brun rapporte qu'une femme de Lachine se rendit au Sault St-Louis. Avec d'autres paroissiens, elle voulait honorer Kateri. "Elle me vint trouver après la grand-messe pour me dire que n'ayant qu'une seule vache, cette bête devint un jour si enflée, sans qu'on ne sût la cause, qu'on la tint pour perdue; que là-dessus elle s'était adressée au refuge ordinaire de Lachine en lui disant avec une grande simplicité: "O bonne sainte Kateri, ayez pitié de moi; sauvez ma pauvre vache!" Elle n'eut pas plus tôt proféré ce peu de paroles que toute l'enflure disparut à ses yeux et la vache s'est bien portée depuis!" Ce qui n'est pas très collet monté. Mais imaginez-vous la joie de Marie Matour en ce jour lointain de 1695!

Bientôt ce sera le mois de novembre. Envoyez-moi la liste de trois ou quatre de vos défunts. Je penserai à eux chaque jour du mois des morts à ma messe. Ecrivez au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

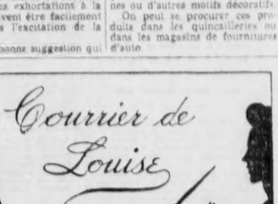
Henri BECHARD, S.J.,
vice-postulateur national
de la cause de la vénérable
Kateri Tekakwitha.

Une suggestion pour l'Hallowe'en

Ce sera bientôt l'Hallowe'en. C'est un temps de l'année plein de dangers pour les enfants. Alors que les lutins se baladeront sous les étoiles, des centaines de milliers de jeunes de tous les âges célébreront l'Hallowe'en. Naturellement, les enfants auront été avertis par leurs parents de faire très attention aux automobiles et à la traversée des rues. Malheureusement, ces exhortations à la prudence peuvent être facilement oubliées dans l'excitation de la fête.

Voici une bonne suggestion qui non seulement égayera les costumes, mais qui, ce qui est plus important, aidera les automobilistes à voir plus aisément les enfants qui peuvent surgir de partout: pourquoi ne pas appliquer à leurs déguisements un matériel réflecteur tel que la peinture réfléchissante "Codit" ou le ruban réfléchissant "Scotchlite"? On peut en faire des étoiles, des lunes ou d'autres motifs décoratifs.

On peut se procurer ces produits dans les quincailleries ou dans les magasins de fournitures d'auto.



Q. — Que pensez-vous de ce qui suit? Nous sommes veuf et veuve, d'âge moyen. Nos enfants des deux côtés sont à leur apport. Il y a quelque temps, nous avions décidé de nous marier et voilà, qu'à cause des mauvaises langues, nous avons presque rompu. Un peu plus tard, les choses étant revenues au normal, nous avons fixé la date du mariage. L'autre jour, je reçois une lettre de mon "fiancé" me disant qu'il ne veut plus se marier. Il n'a donné aucune explication. Ne croyez pas que je voudrais le marier maintenant, car je ne pourrais pas être heureuse avec un homme qui ne connait pas sa propre idée ou qui se laisse influencer et "mener par le bout du nez". Pour moi, ce n'est pas un bon parti. Je lis toujours votre Courrier et l'apprécie beaucoup. Merci.

Désappointée.

R. — En effet, cet homme n'est pas un bon parti et vous devez remercier le Ciel qui a permis que vous vous en rendiez compte avant qu'il ne soit trop tard. Puisque vous êtes tous deux d'un certain âge et que vous avez été mariés, il me semble qu'il devrait avoir fait preuve d'une plus grand maturité d'abord et qu'en suite, admettant que ses sentiments envers vous aient changé, il aurait certainement pu venir s'expliquer en personne ou tout au moins vous exprimer ses regrets dans sa lettre. A mon avis, vous l'avez échappé belle. Soyez-en heureuse.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis collégien par contrainte. J'ai dix-huit ans et malgré ma bonne volonté, je n'arrive pas dans mes études. Que voulez-vous, je n'ai pas de talent, sauf pour les sciences, surtout pour tout ce qui a rapport à la mécanique. Mon père refuse absolument de me préparer à gagner ma vie. Il prétend que si je faisais de vrais efforts, j'arriverais à terminer mon cours classique et plus tard à devenir ingénieur. Je ne peux lui faire comprendre que jamais je ne saurai décrocher ce diplôme. Je n'ai tout simplement pas les capacités pour faire des études si avancées. Certains de mes professeurs lui ont parlé et lui ont bien dit que je ne suis pas apte aux études classiques, que je m'applique vraiment et ne suis pas le paresseux qu'il m'accuse d'être. Il ne veut rien entendre. Ma mère n'ose pas le contrarier, mais je crois qu'elle me comprend mieux. Que puis-je faire? Je suis découragé.

Mecano en prison.

R. — Sans doute votre père a-t-il rêvé de faire un cours d'études tel qu'il vous l'offre et n'a pu réaliser son rêve. Il s'est dit pendant de longues années: "Si jamais j'ai un fils (ou des enfants), celui-ci ou ceux-ci sera ou seront instruits". Pour son désir de fournir à ses enfants la meilleure éducation possible, même en les poussant assez fort, il faut l'admirer et le féliciter. Quand cependant des personnes compétentes et responsables lui disent et cherchent à lui expliquer que son fils n'est pas du tout apte à poursuivre un cours qu'il veut absolument lui faire suivre, il se montre absolument intransigeant et entêté et a gravement tort. Les hommes ne sont pas tous coulés dans le même moule et doivent être acceptés tels qu'ils sont avec leurs talents et leurs déficiences, leurs qualités et leurs défauts. Votre mère semble un peu craintive, mais si vous lui expliquiez longuement votre problème, il me semble qu'elle essaierait au moins, de faire entendre raison à votre père. Avez-vous discuté votre cas avec le directeur des études ou le supérieur de votre collège? Ces deux hommes de haute science sauraient certainement le lui expliquer. Je crois que ce dernier conseil est le meilleur que je puisse vous donner. Je comprends votre découragement. Vous faites de grands efforts pour atteindre le but qu'on vous a fixé et malgré tout, vous n'y arrivez pas. Soyez assuré d'une chose, cependant, votre père vous aime, à sa manière, bien entendu, mais il vous aime. Il cherche non seulement votre bonheur, mais le sien par réflexion, dans la réalisation du rêve qu'il a perdu. Soyez patient, respectueux, demandez l'aide de vos supérieurs et bonne chance.

☆ ☆ ☆

R. — **A une dame de Fannystelle.** Pour obtenir le genre de travail que vous désirez à la maison, vous n'avez qu'à insérer une annonce dans un journal. Si vous vous reconnaissez, je vous fais toutes mes excuses et vous prie de m'écrire à nouveau afin que j'essaie de vous aider pour l'autre problème par réponse personnelle. Vous comprenez pourquoi.

LOUISE.



Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 13

— Je ne peux pas lire tout l'article, s'interrompit le prince. Vous l'emporterez. Vous regardez cette photo? C'est celle de Dorothy-Julia Haseley, la fille d'un boulanger de Brighton, le Brighton où nous sommes, old chap, qui a épousé le quatrième marquis de Ailesbury. Voici, à côté, Frances Braham, une des six filles de John Braham, le ténor. Elle s'est mariée quatre fois. Son second mari fut le comte de Waldegrave. Son troisième fut George Greville Harcourt, fils aîné de l'archevêque d'York; son quatrième fut Lord Carlingford. Et là, cette grande jeune femme qui a l'air si distinguée, c'est Elisabeth Farren, dont les parents étaient de pauvres comédiens ambulants qui avaient à peine de quoi manger. Elle épousa Sir Edward Stanley, le douzième comte de Derby . . .

— Le comte de Derby! ne put s'empêcher de murmurer Laurent.

— Oui. Comme le dit l'article, "elle était destinée à partager les honneurs d'une maison qui eût pu, si elle l'avait voulu, donner des rois à l'Europe".

Laurent se demandait s'il était bien éveillé. Il se rendait compte qu'il devait avoir un drôle d'air, car le prince le regardait en riant et semblait ravi de l'effet produit par son magazine.

— Encore ceci, dit-il. Voyez. "Une pièce de théâtre, The Beggar's Opera, a fourni trois épouses à des pairs. Chose curieuse, chacune des jeunes personnes avait joué le même rôle, celui de Polly Peachum. La première était Lavinia Fenton, destinée à devenir duchesse de Bolton; la *seconde* était Mary-Catharine Bolton, aux pieds de qui fut placée la couronne d'Edward Hovell, second Lord Thurlow, fils du Lord Chancelier; la troisième était Catherine Stephens, qui quitta le costume de Polly Peachum, pour mettre la robe de la comtesse de George, cinquième comte d'Essex.

"C'est une vieille histoire, continua le prince, mais on la rappelle souvent, car elle est vraiment extraordinaire, n'est-ce pas?

— En effet! dit Laurent, stupéfait.

— Les trois actrices ayant joué le même rôle et également devenues pairesses! Oh! Il y a bien d'autres mariages du même genre dont cet article ne dit rien. Ce n'est pas en quelques pages qu'on peut parler de tous. Tenez, celui de Lord Francis Hope, par exemple, le possesseur du trop fameux diamant Hope, la maléfique pierre bleue . . .

— Celle dont se para jadis notre malheureuse reine Marie-Antoinette?

— Précisément! Eh bien, Lord Hope a épousé May Yohe, fille d'une pauvre cousette et artiste de music-hall. Le mariage a d'ailleurs mal tourné. Peut-être était-ce encore la faute du fatal diamant bleu. Mais ces unions avec de jeunes personnes du music-hall ne semblent guère, en principe, pouvoir être heureuses et la bonne société anglaise les désapprouve. Par contre, lorsqu'il s'agit d'une véritable actrice, intelligente, cultivée, d'une Eliane Buisson, par exemple, c'est tout différent . . .

— Merci, Monseigneur.

— Tenez, old fellow! Voici l'article. Quoique très incomplet, il est intéressant. Emportez-le.

Le prince se leva et ajouta:

— Je suis joliment content de vous avoir rencontré. Il faudra revenir me voir, old chap. Nous causerons de Paris. La Duchesse est sortie, elle est allée jouer au golf, sans quoi je vous aurais tout de suite présenté. Demain, j'ai une partie en mer. Mais après-demain, la Duchesse et moi, nous serons at home à quatre heures. J'espère que vous aurez la gentillesse, Mme de Chaville et vous, de venir prendre une tasse de thé.

CHAPITRE IX

— Monsieur de Chaville?

— Monsieur l'Ambassadeur?

— Je voudrais vous parler. Allons dans la Picture Gallery. Nous y serons plus tranquilles qu'ici.

"Ici", c'était le "Green Drawing-Room", le salon vert de Buckingham Palace, tout bourdonnant d'hommes en uniforme chamarrés, en habit de soirée de gala, et de femmes, dont les robes avaient toutes le mètre de traîne prescrit par les règlements.

Le Grand Salon était également plein de brochettes, de décorations, de traînes, de plumes et de diadèmes. Dans la Salle du Trône avaient lieu présentation sur présentation. La Reine avait, ce soir-là, une toilette bleue et or. Elle portait la haute couronne de diamants où le Koh-i-noor étincelle au milieu des Croix de Saint-Georges et des fleurs de lys . . . cette même couronne qu'elle portait le soir où Laurent et Eliane avaient été présentés.

C'était dix mois après la rencontre de Laurent avec le duc de Leeds.

— Je suis à vos ordres, monsieur l'Ambassadeur.

Et le jeune homme suivit M. de Saint-Clair, l'éminent représentant de la France à la Cour de Saint-James.

Malgré l'affluence, ils parvinrent cependant à s'isoler. M. Saint-Clair prit dans ses mains les revers de son habit, selon une habitude qui lui était familière et, approchant tout près de celle de Laurent sa figure dont les yeux rieurs, la coupe de la barbe grisonnante et quelque chose d'aimablement spirituel, *faisaient* penser à Henri IV, il commença à mi-voix:

— Mon cher ami, j'ai un service à vous demander. En me le rendant, vous travaillerez pour notre pays. Voici la chose: un des membres du nouveau ministère britannique m'est hostile . . . c'est Mr. Samson . . .

Mr. Samson était le Chancelier de l'Echiquier.

— Pourquoi cette hostilité? continua l'Ambassadeur. Je l'ignore. Il doit y avoir quelque absurde histoire de cancans. Quoi qu'il en soit, je suis très ennuyé. Mr. Samson n'est pas seulement un personnage considérable en raison de sa présente situation. Ministre ou non, il a une grosse influence politique, et il faut à tout prix que j'en fasse un ami de notre ambassade.

— Je comprends, *monsieur* l'Ambassadeur.

— Si je pouvais causer longuement, tranquillement avec lui, j'arriverais à savoir ce qu'il a contre moi, poursuivit M. Saint-Clair, et alors, tout s'arrangerait instantanément, car le Chancelier est un homme intelligent et loyal . . . Mais où avoir cet entretien? Il faudrait qu'il eût lieu dans une maison amie, à l'atmosphère cordiale . . . Vous comprenez?

— Parfaitement, *monsieur* l'Ambassadeur.

— Chez vous, par exemple.

— Chez moi? fit Laurent, avec une suprise qui était feinte, car, aux dernières phrases de M. Saint-Clair, il avait vu où il voulait en venir.

— Mon cher ami, reprit le diplomate, avec une chaleur persuasive, je voudrais prier Mme de Chaville de donner un déjeuner auquel Mr. Samson et moi serions invités . . .

— Mais, monsieur l'Ambassadeur, objecta Laurent, nous ne connaissons guère M. Samson . . . Si encore il y avait une Mrs Samson avec qui ma femme fût en relations . . . Mais le Chancelier de l'Echiquier est célibataire!

— Vous le connaissez comme les autres membres du cabinet, c'est-à-dire suffisamment pour l'inviter à déjeuner, insista M. Saint-Clair. Soyez tranquille. Il ne refusera pas. Vous êtes un ami du duc de Leeds. La Duchesse adore Mme de Chaville. Les autres princes et princesses vous prodiguent les marques de la sympathie la plus vive . . . N'importe qui serait heureux d'aller s'asseoir à votre table.

— C'est très aimable à vous de me le dire, monsieur l'Ambassadeur.

— Allons, mon cher, continua le diplomate, lâchant le revers droit de son habit et prenant le bras du jeune homme, il faut que vous en parliez à Mme de Chaville. Vous lui direz que je compte sur elle, non seulement pour nous réunir, Mr. Samson et moi, mais pour bien disposer en ma faveur son hôte éminent . . .

— Mais, Monsieur l'Ambassadeur, ma femme n'a jamais échangé plus de quelques mots avec le Chancelier!

— Ces quelques mots ont déjà probablement suffi pour conquérir notre homme. Non, je ne veux pas faire des compliments. Il s'agit d'une question trop sérieuse. Permettez-moi, au contraire, d'exprimer avec une franchise un peu brutale l'admiration que m'inspire Mme de Chaville? Mais, mon ami, une femme comme ça, on n'en compte pas beaucoup par siècle . . . Vous m'excuserez de parler d'elle aussi familièrement? Elle est bien jeune, elle a l'air d'une enfant et j'ai les cheveux gris . . .

Les yeux vifs et gais de l'ambassadeur devenaient humides, et sa main serra le bras de son compagnon.

L'émotion qui se dégageait de lui prit Laurent à la gorge.

— Savez-vous, continua le diplomate, qu'il n'est pas facile, même pour la fille d'un duc, de traverser avec juste l'air qu'il faut, sans gêne ni trop d'aplomb ce sacré vestibule aux colonnes de marbre, et de monter l'escalier d'honneur, entre les fresques de Townsend?

— On le dit, monsieur l'Ambassadeur.

— J'ai vu plus d'une débutante perdre son sang-froid en se sentant regardée, et presque manquer la première marche . . . Madame de Chaville, elle, s'en tire avec une simplicité, une modestie et une noblesse d'allure absolument incomparables. Ça n'a l'air de rien, mon cher, ces montées et ces descentes du grand escalier d'honneur, mais il n'en faut pas plus, à un vieux de la Carrière comme moi, pour juger une femme . . .

— Merci, monsieur l'Ambassadeur.

— Et la perfection de son anglais! Et sa science de l'étiquette anglaise! Jamais une faute! Vous croyez que ce n'est rien? C'est tout, mon cher ami. Pour les Anglais, il n'y a pas grand chose qui compte, en dehors de leur pays et de ses traditions. Ce n'est pas seulement parce que madame de Chaville est une femme exquise que la société londonienne a fait d'elle une de ses grandes favorites, c'est aussi parce que cette femme exquise a su complètement *s'angliciser* . . . Et cela, c'est du génie.

— Monsieur l'*Ambassadeur*, murmura Laurent, profondément ému, vous êtes trop bienveillant.

— Non, je ne suis pas bienveillant. Et ne me remerciez pas, mon cher enfant. Pardonnez-moi seulement cet éloge un peu cru. J'ai pensé que je pouvais me le permettre parce que j'ai l'âge d'être votre père et l'air d'être le grand-père de votre jeune épouse. Alors, vous me promettez de lui parler de ce déjeuner? Il faudrait que ma femme et ma fille en fussent aussi, afin d'accentuer la note intime.

— Si vous le voulez bien, Monsieur l'Ambassadeur, nous allons tout de suite nous mettre à la recherche de madame Saint-Clair et de ma femme. On fixera le jour, et Mr. Samson sera invité ce soir-même. Je l'ai aperçu, tout à l'heure, dans le Green Drawing Room.

* * *

Deux semaines plus tard, exactement dix jours après le déjeuner Samson qui avait été un succès au triple point de vue mondain, culinaire et diplomatique, l'automobile de M. Saint-Clair s'arrêtait devant la villa des Chaville.

Ils habitaient toujours Hampstead, mais non plus la modeste maison de Well Walk. Ils avaient été entraînés, peu à peu, à aller voir et à recevoir des personnes d'une condition sociale élevée, et force leur avait été de louer un logis plus vaste et de meilleure apparence. Le petit capital de Laurent s'était trouvé, du coup, fortement entamé, et cette pensée était pour lui un sujet de souci.

— Cesse de te tourmenter, mon chéri, fit un soir Eliane, en enlaçant de ses deux bras le cou de son mari. N'avons-nous pas eu, jusqu'ici, beaucoup de chance? Notre amour a-t-il souffert de nos difficultés matérielles?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 29

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. F. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

FEMMES QUI CONDUISEZ VOITURES — Si vous aimez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant chaque mois les clientes de Studio Girl Cosmetics dans un territoire qui sera établi sous peu dans St-Boniface et ses environs et êtes prêtes à faire de légères livraisons, etc., écrivez à **Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-30, 840, avenue LaFleur, Montreal 32.** Ce territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 27-788-29C.

ON DEMANDE — Dames possédant machines à moteur électrique pour couture (gilets et parkas) à la maison. Des mesures peuvent être prises pour procurer machines. Doivent avoir expérience. **S'adresser à Boite 619, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-819-30C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C.-C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-4040
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309 rue Donald Winnipeg Man
Succursales: Regina Saskatoon Calgary Edmonton Toronto

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540 à St-Vital. 13-384-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Chambre-salon "bed-sitting room" et cuisine meublée. Pour demoiselles. **Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h.** 25-786-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrées privées. Nouveaux poêle, réfrigérateur et tentures. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 26-775-29C.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. **S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454.** 22-678-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Convenable pour personnes tranquilles ou qui travaillent. Libre: 1er octobre. **Signaler: WHitehall 3-4642 après 1 h.** 23-698-T.F.

A LOUER — Rue Hamel. Logis non meublé: 3 pièces. Entrée privée. Broché pour poêle. Tout près d'arrêts d'autobus. Possession: 1er novembre. **Signaler: WHitehall 3-9961 ou s'adresser à 154, blvd Dollard, après 6 h. p.m.** 28-804-T.F.

A LOUER — Norwood. 2 chambres séparées, partiellement meublées. Près autobus. **Signaler: CEdar 3-1154.** 26-780-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces et solarium. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er novembre. **Signaler: CEdar 3-1993.** 27-790-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis meublé: 2 pièces. **S'adresser à 198, rue Goulet, Norwood.** 28-812-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près cours Symington. Logis: 3 pièces, au 2e. Salle de bain et entrée privées. **Signaler: CEdar 3-6120.** 28-806-29C.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame, St-Boniface. Logis 2 pièces. Meublé. Pour 2 personnes propres et tranquilles. 27-778-T.F.

A LOUER — St-Boniface, près cathédrale. Logis de 3 pièces. **Signaler: CHapel 7-1869 le jour ou CHapel 7-7102 le soir.** 27-791-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 277, avenue Provencher, en face du parc. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Stationnement avec prise. $75. Libre: 1er novembre. **Signaler: 233-2777.** 29-825-29C.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 5 pièces. Libre: 1er novembre. **S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107, avenue Clermont, Norwood. Téléphone: GLobe 3-6041.** 29-821-T.F.

A LOUER — Rue Des Meurons. Logis: 5 pièces dans duplex. Entrée privée. Chauffage: gaz. $75 par mois. Possession: 1er décembre. **Signaler: ALpine 6-0194.** 29-820-30C.

A LOUER — St-Boniface, 375, rue Desautels. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CHapel 7-3963 après 6 h.** 29-818-30C.

A LOUER — Norwood. Rue Kitson. Grand logis au premier plancher. Usage du soubassement. Libre: 1er novembre. **Signaler: 453-1977 après 4 heures.** 27-779-29C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Pour personne seule voulant tranquillité parfaite. **S'adresser à Boite 826, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-826-31C.

Les poils superflus
Disparaissent avec SACA-PELO. SACA-PELO est différent. Il ne dissout pas les poils et ne les éliminent pas seulement qu'à la surface, mais il pénètre et retarde la croissance des poils superflus.
Laboratoire Lor-Beer, Ltée, Suite 5, 679, rue Granville, Vancouver 2, C.-B.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

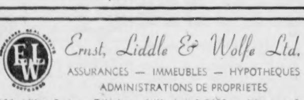
ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Le Jardin du Saint-Sépulcre
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

M

POUR PLUS D'AGRÉMENT AU VOLANT . . .

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DÈS MAINTENANT GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — St-Boniface. Chambre pour homme. **Signaler: CHapel 7-6585.** 29-817-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Pour personnes âgées. **Signaler: CHapel 7-7151.** 27-799-29C.

A LOUER — Norwood. Logis: 4 pièces, entrée et salle de bain privées. Broché pour poêle et réfrigérateur. **Signaler: CEdar 3-6475 après 4 h.** 29-816-29C.

A LOUER — 164, rue Despins. Logis: 4½ pièces dans duplex moderne. $105 par mois. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour ou CEdar 3-6997 le soir.** 29-814-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. $55 par mois. Libre: 1er novembre. **Signaler: CEdar 3-2742.** 29-813-29C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, très propres. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage. Libre: adultes de préférence. **Signaler: CEdar 3-1253.** 29-827-29C.

A VENDRE — "Stoker" complet avec moteur et thermostat. En excellent état. Peut-être facilement adapté à fournaise à bois ou à charbon. $75. **S'adresser à A.-J. Filteau, 200, rue Kitson, Norwood. Téléphone: CHapel 7-7538.** 28-802-29C.

A VENDRE — Un lit: 48". Comme neuf. Bicyclettes complètes pour hommes ou dames. A bas prix. **S'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: WHitehall 3-2766.** 28-801-30C.

A VENDRE — Palmiers tropicaux. Environ 7 pieds de hauteur. $12 chacun. **S'adresser à 560, Des Meurons. Téléphone: 247-3670.** 27-783-30C.

A VENDRE — Norwood (St-Boniface). Duplex en excellent état. Près magasins, écoles et églises. 5 pièces au 1er et 4 au 2e. Complètement privés. Chauffage: eau chaude, huile. Tous termes raisonnables. Pas d'agents. **S'adresser à 225, rue Eugénie. Téléphone: CHapel 7-8264.** 28-798-31C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Service d'eau et dégoûts. **Signaler: GLobe 2-0781.** 29-822-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — Norwood. Duplex: 3 et 3. Double véranda. Garage. Près école et église Précieux-Sang et de toutes commodités. $11,900. **Signaler: TUrner 8-5730 ou écrire à E.-A. Thomas, 524, rue Parkview, St. James, Man.** 27-780-30C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 14-434-T.F.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Maison: 4 pièces. Eau courante. Grand lot. Près écoles. Sur chemin pavé. **S'adresser à Mme Alexandre Gagnon.** 25-733-T.F.

A VENDRE — Magasin de linge pour dames et enfants. Joli et propre. Bon revenu net. Excellent village moderne et progressif. District de culture mixte. **Pour plus de renseignements s'adresser au casier postal no 110, Redvers, Sask.** 26-763-29C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

EPICERIE DE CAMPAGNE A VENDRE — Lot: 160' x 200'. Bâtisse: 24' x 32' avec eau courante en haut et en bas, plus logis, électricité, téléphone. Chauffé à l'huile. 4 chambres à coucher en haut; en bas 2 pièces, plus magasin attenant. Bonne clientèle. Raison de vente: santé. Si vous êtes intéressés, contactez-moi, vendrai à très bas prix. **Mme A. Freynet, La Broquerie, Man.** 29-923-30P.

A VENDRE — Occupation immédiate à Otterburne, Man. Grande maison: 2 étages, 10 pièces, soubassement fini, eau courante chaude et froide, bain et salle de toilette, fosse septique, "sump" pompe, fournaise à l'huile. Grand garage double détaché. Très grand terrain. Au village, près école, collège et CPR. Aubaine pour famille nombreuse. **S'adresser au Père Procureur, Collège St-Joseph, Otterburne, Man.** 29-815-29C.

A VENDRE — Maison, vente d'aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor, près églises, écoles, centre d'achat, autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 salles de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, autoport, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance: hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. **Appeler propriétaire à ALpine 3-4732 ou écrire à Boite 824, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 29-824-T.F.

A VENDRE

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

Salon de coiffure moderne avec logis, ¾ d'heure de St-Boniface. Chemin pavé. 300 familles, presque toutes canadiennes-françaises. Pas d'opposition. Le tout: $3,000 comptant ou à termes.

3 petites fermes avec bâtiments. De $3,000 à $8,000 comptant requis.

Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
26-760-30C.

Le systéme monétaire n'est pas près de changer en G.-B.

LONDRES — D'ici 10 ans, les Canadiens pourront échanger leurs dollars contre une monnaie se calculant d'après le système décimal, presque partout dans le monde. Partout, sauf peut-être au Royaume-Uni où le plus petit changement est difficile et lent à opérer.

La Grande-Bretagne a en effet accepté en principe il y a deux ans le système décimal pour sa monnaie, et, cet automne, une commission gouvernementale a fait un rapport favorable à la division de la livre sterling en cent cents ou pennies.

Mais les membres de la commission n'étaient pas tous d'accord sur cette modification. Deux des six membres de cet organisme dirigé par lord Halsbury se sont prononcés en faveur d'une unité valant 10 shillings, suivant ainsi le système adopté par l'Afrique du Sud et proposé par l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Pour sa part l'opinion publique britannique est divisée à ce sujet. En fait, certaines gens, notant que cette conversion se fera sur une période minimum de cinq ans et qu'elle coûtera environ 1,000,000,000 de livres sterling, ne voient pas de raison de changer.

En 1696

Et comme tous les gouvernements britanniques méditent et pensent longuement chaque fois qu'il s'agit du système décimal, de nombreux Anglais craignent d'être esclaves de leur système monétaire pendant un certain temps. Les pessimistes font remarquer que le changement proposé actuellement l'a été pour la première fois par un architecte, sir Christopher Wren en 1696. En 1849, le gouvernement accepta en principe le système décimal et on se mit à frapper le florin, d'une valeur de deux shillings ou d'un dizième de livre, comme première mesure dans ce sens. Mais tout s'arrêta là.

La France et les Etats-Unis ont le système monétaire décimal depuis 1790 et le Canada depuis 1857. Puis, en 1957, le système décimal fut adopté pour la roupie, en Inde. L'Afrique du Sud apporta des modifications du même genre à sa monnaie en 1961. L'Australie doit prendre des mesures en 1966 et la Nouvelle-Zélande en 1967.

La République irlandaise se proposait d'attendre la Grande-Bretagne pour modifier son système monétaire, mais il est possible qu'elle fasse maintenant cavalier seul.

Au Sacré-Coeur

Dames de Ste-Anne
Attention

Les Dames de Ste-Anne tiendront une courte assemblée après la messe de 9 h. a.m., le dimanche 27 octobre. Faites votre possible pour y être présentes en grand nombre.

M. Jean-H. Lagassé a été récemment nommé chef de la Division de la Liaison à la direction de la Citoyenneté canadienne. Il retourne sensiblement au même travail qu'il accomplissait il y a dix ans, lorsqu'il occupait le poste d'officier national de liaison au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

La direction de la Citoyenneté, que dirigera M. Lagassé, maintient onze bureaux à travers le Canada. Son personnel se compose de professionnels de l'Education des Adultes et de l'Action Communautaire. Le but de la direction de la Citoyenneté est de favoriser le développement d'un civisme plus agissant chez tous les Canadiens grâce à une meilleure compréhension de leur rôle de citoyens dans une société démocratique; et à la prise de responsabilités individuelles dans le domaine civique, et d'encourager chez les organismes, associations et groupes, les programmes et initiatives ayant pour but de réaliser la compréhension mutuelle et la coopération entre les groupes au Canada, et de faciliter l'intégration des Indiens et des immigrants à la collectivité canadienne.

Né à Gravelbourg, Sask., le 21 septembre 1925, bachelier ès arts de l'Université de Manitoba en 1947, diplômé en Administration du Service civil du Canada en 1952-53, maître ès arts en sociologie de l'Université de Columbia en 1955-56, il obtenait en 1959 une bourse lui permettant d'étudier le problème indien aux Etats-Unis. Son expérience professionnelle est très variée: travailleur social (1951-52) de la Children's Aid Society for Eastern Manitoba, officier national de Liaison au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (1953-56) avec bureau à Winnipeg, directeur du Bureau de recherches socio-économiques du ministère manitobain de l'Agriculture (1956-59) et du Service de développement communautaire du ministère manitobain du Bien-être social (1959-63), et professeur de sociologie, à temps partiel, de l'Université de Manitoba (1956-60). Il a aussi publié de nombreuses études d'économie, de sociologie, des problèmes indiens et métis, etc.

M. Lagassé a élu domicile à Ottawa, tout récemment. Ses nombreux amis du Manitoba lui souhaitent bon succès.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Portage-la-Prairie — Au centre. Maison: 7 pièces en brique. 2 plomberies. Lot de coin: 66' x 120'. Garage. Plein prix: $6,500 comptant ou à termes. Possession immédiate.

Village de Lorette — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Bonne eau. Lot: 144' x 120'. Près écoles. Louée à $30 par mois. Prix: $3,500. Comptant requis: $300. Balance à termes.

Norwood — 286, rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,500.

Immeuble — 8 logis. Poêle, réfrigérateurs. Beau site. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
26-771-29C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Giroux. $11,700. Bungalow moderne: 3 ans, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Accessoires de couleur dans salle de bain. Termes faciles.

St-Boniface — Centre. Immeuble neuf. 9 logis. Construction complétée pour 1er décembre. Poêles, réfrigérateurs, lessiveuse et sécheuse électriques. Antenne pour télévision. Revenu mensuel au moins: $865. Prix raisonnable avec termes avantageux.

St-Boniface — Centre. Près écoles. $20,000. Bungalow moderne: 6 pièces très spacieuses, 3 chambres à coucher, salle de récréation. Garage double. Propriétaire portera hypothèque.

Avenue Provencher — $13,900. Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude. Lot: 66' x 120'. $1,500 ou plus comptant. Balance portée par propriétaire. Considérerait louer avec préférence d'acheter.

Chemin Dugald — $6,500. Maison: 7 pièces. Lot: 52' x 100'. Considérerait échange pour maison à St-Boniface.

St-Boniface — Rue Dumoulin. $15,000. Semi-duplex moderne: 12 ans, 4 et 2. Chauffage: gaz. Taxe: $203. Termes faciles.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
26-766-29C.

A VENDRE

NORWOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.

NORWOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.

NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.

ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $13,900. $1,500 comptant.

Avons argent à prêter sur 1ère 2e hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
26-765-29C.

A VENDRE

Parc Windsor — Près école Béliveau. Bungalow style ranch idéal pour réceptions: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Auto-port. Tapis de Turquie inclus. Lot: 57' x 120'. Prix réduit pour vente rapide. Propriétaire transféré.

Paroisse canadienne-française — 160 acres avec bâtiments: 108 en luzerne et millet. Balance en pâturage. Tout clôturé. Plein prix: $4,800.

Immeuble appartement — 4 logis: 4 pièces. Age: 2 ans. Echangerait sur duplex ou maison.

Village canadien-français — Magasin général avec bureau de poste à prix très raisonnable. Pour plus d'informations écrire ou téléphoner

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morenie
CEdar 3-5874
26-767-30C.

Zonage

Les adversaires de Winnipeg 6 auront encore de la besogne à abattre. Aux Etats-Unis, chaque ville et état ont maintenant leur chiffre du service des postes. El Paso, Texas, par exemple s'écrit: 79902. On y cherche en vain le piquant d'une manchette telle que la suivante, puisée dans "La Presse": "Jacques-Cartier s'oppose à ce que St-Jude passe sous l'égide de St-Lambert."

Le 24e congrès des coopérateurs portera sur la planification

QUEBEC — Le 24e congrès général annuel des coopérateurs de la province aura lieu à Québec, au Château Frontenac, les 6, 7 et 8 novembre prochain. Il sera sous la présidence de M. Paul-Emile Charron, président du Conseil de la Coopération du Québec et directeur général adjoint de la Fédération de Québec des Unions régionales des caisses populaires Desjardins.

Précisant que le thème choisi cette année est "La planification économique dans le mouvement coopératif", M. Charron a fait remarquer que "les coopérateurs conviennent que l'Etat a un rôle considérable à remplir dans la planification de l'économie, puisqu'il a changé du bien commun de la société; mais ils croient également que les citoyens ont aussi des responsabilités et qu'ils doivent prendre une part active dans cette planification s'ils veulent qu'elle soit conçue et ordonnée dans le sens de leurs intérêts bien compris et respectueuse de leur liberté".

Indépendance du Basutoland

MASERU — Le Basutoland devrait accéder à l'indépendance en 1964, sous le nom de Lesotho, a recommandé une commission constitutionnelle instituée il y a deux ans par le Conseil national du territoire. Cette commission était formée de représentants des principaux partis politiques.

Le pays aura son propre monarque, le chef suprême Moshoeshoe II, un premier ministre et un conseil de cabinet, son parlement, son drapeau et son hymne national. Le Lesotho devra être prêt à accéder à l'indépendance au sein du Commonwealth dans les douze mois qui suivront la mise en application de la nouvelle constitution.

"La date de l'indépendance, déclare la commission, devra être fixée à un an après les premières élections organisées en vertu de la nouvelle constitution, ces élections devant avoir lieu avant la fin de 1964". En attendant d'accéder à l'indépendance, le Lesotho demeurera sous la protection britannique.

Le journaliste doit être un "missionnaire"

CITE DU VATICAN — "Journalistes, soyez des frères pour les hommes, aidez-les à découvrir l'homme nouveau, créé par le Christ dans la justice et dans la sainteté de la vérité". C'est par ces mots que le cardinal Silva Henriquez, archevêque de Santiago du Chili, a terminé l'homélie qu'il a prononcée au cours de la messe pour les journalistes assistant au concile, célébrée comme chaque dimanche à l'église St-Yves-de-la-Sapience.

Après avoir fait un rapprochement entre les évêques, annonciateurs de la bonne nouvelle et les journalistes, annonciateurs de toutes les nouvelles, le cardinal a ensuite développé l'idée que le journaliste était au service de l'homme, fils de l'espérance, "trop souvent déguisé ou déformé" à notre époque.

MARION REALTY
66, rue Marion

Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Immeuble-appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $340. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.

Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.

Pour plus de renseignements
appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
26-776-29C.

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la
CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356 rue Main Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

Il serait plus facile de bâtir une ville dans les airs avec du sable, que de construire une société sans croyance à la Divinité.
PLUTARQUE.

Nouveaux bas prix sur hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans
Paiements minimes
Financez en une seule hypothèque et ayez un surplus d'argent pour payer vos dettes et faire des achats.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of LUCIEN TURCOT late of the city of St. Vital in Manitoba, Priest in Holy Orders, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at Room 4-631 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 2nd day of December, 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 22nd day of October, 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Executor.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

A LOUER
Possession immédiate
Bureau d'affaires anciennement occupé par M. Louis-P. Roy, avocat
A 147-149, AVENUE PROVENCHER
LOYER RAISONNABLE — STATIONNEMENT
Pour rendez-vous, signalez 942-1080 ou JU 6-1625
ou voir concierge à l'immeuble après 6 h. p.m.

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

A ceux qui veulent progresser dans la technique de la vente et s'assurer ainsi un meilleur avenir . . .
THE NATIONAL SALES TRAINING INSTITUTE
offre
un cours complet sur l'art de vendre.
Pour plus amples renseignements et pour se faire inscrire pour le cours, écrire à:
NATIONAL SALES TRAINING INSTITUTE
Boite postale 83, St-Boniface, Man.
Escompte de 40% à ceux qui s'inscrivent avant le 15 novembre.


ST. BONIFACE ESSO SERVICE
angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION,
QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891



Commission Royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme

Audience préliminaire

Une audience publique préliminaire de la Commission aura lieu à Ottawa, Ontario, le 7 novembre 1963, à 10 heures de l'avant-midi, à la salle "Cathedral Hall", 425, rue Sparks.

Cette séance préliminaire sera consacrée à la définition du mandat de la Commission.

Les associations et les particuliers sont invités à soumettre leurs vues sur la nature et l'étendue de ce mandat.

La Commission expliquera aussi la procédure qu'elle entend suivre pour ses audiences publiques régulières.

Remarque importante — L'audience préliminaire n'a pour objet que les questions indiquées plus haut. C'est au cours des audiences régulières que sera discuté le fond même des problèmes que soulèvent le bilinguisme et le biculturalisme.

Tous sont invités à cette audience publique

On peut participer à l'audience préliminaire sans soumettre de mémoire. Il suffit d'informer par écrit la Commission, avant le 30 octobre, de son intention de comparaître.

On adressera toute communication comme suit:
Les Secrétaires,
Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme,
C.P. 1508,
Ottawa, Ontario.

Mandat de la Commission

". . . pour faire enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme et du biculturalisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'ont fondée, compte rendu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada, ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder cet apport; en particulier,

1. faire rapport sur l'état et la pratique du bilinguisme dans tous les services et institutions de l'administration fédérale — y compris les sociétés de la Couronne — ainsi que dans leurs contacts avec le public, et présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale;

2. faire rapport sur le rôle dévolu aux institutions, tant publiques que privées, y compris les grands organes de communication, en vue de favoriser le bilinguisme, de meilleures relations culturelles ainsi qu'une compréhension plus répandue du caractère fondamentalement biculturel de notre pays et de l'apport subséquent des autres cultures; présenter des recommandations en vue d'intensifier ce rôle; et

3. discuter avec les gouvernements provinciaux, compte tenu de ce que la compétence constitutionnelle en matière d'éducation est conférée aux provinces, les occasions qui sont données aux Canadiens d'apprendre le français et l'anglais et présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour permettre aux Canadiens de devenir bilingues."